

---

**Pour quelles raisons fréquentons-nous les espaces verts et dans quelle mesure, les fonctions et les conceptions paysagères influencent-elles le type d'usagers qui les fréquentent ? Etudes à travers le parc Martin-Luther-King à Clichy-Bati**

**Auteur :** De Vetter, Lucien

**Promoteur(s) :** 18087

**Faculté :** Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

**Diplôme :** Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

**Année académique :** 2024-2025

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/23172>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

« Pour quelles raisons fréquentons-nous les espaces verts et dans quelle mesure, les fonctions et les conceptions paysagères influencent-elles le type d’usagers qui les fréquentent ?

Etudes à travers le parc Martin-Luther-King à Clichy-Batignolles. »

Auteur : DE VETTER Lucien

Promoteur(s) : DAMAY, Ludivine

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

Année académique : 2024-2025

---

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

---



**Pour quelles raisons fréquentons-nous les espaces verts et dans quelle mesure, les fonctions et les conceptions paysagères influencent-elles le type d'utilisateurs qui les fréquentent ?**

**Etudes à travers le parc Martin-Luther-King à Clichy-Batignolles.**

Lucien De Vetter

Travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention du diplôme de  
Master d'architecte paysagiste

Année académique 2024-2025

# Remerciements

Ce travail de fin d'étude, bien qu'étant le miens, est aussi le fruit d'un soutien et d'apport venant des autres. Ainsi, je tiens à apporter toute ma gratitude à :

*A ma promotrice, Madame Ludivine Damay, pour m'avoir accompagné durant l'intégralité de ce travail de fin d'étude, sans qui, il n'aurait jamais vu le jour.*

*A toutes les personnes que j'ai interrogé dans le cadre de cette étude. Bon nombre d'entre eux, n'ont pas hésités à me souhaiter bon courage après chaque entretien.*

*A ma famille, pour le courage et la force apporté au quotidien depuis le premier jour de ma scolarité. Mais aussi pour avoir tout mis en place pour que je puisse me consacrer pleinement à mes études.*

*A ma grand-mère, pour avoir toujours répondu présent et avoir aussi contribué à tout mettre en place afin de pouvoir me focaliser uniquement sur mes études.*

*A Faustine, pour son soutien sans faille dans les bons comme les mauvais moments.*

*A Jules, avec qui l'on s'est motivé et épaulé durant les trois dernières années.*

*A tous mes amis, les plus anciens comme les plus récents pour leur soutien constant.*

*A Erwan et Soukaina pour leur soutien et pour m'avoir hébergé à Paris.*

## Résumé

Au fil des époques, les villes n'ont cessé de se développer, générant en parallèle diverses nuisances urbaines. Pour y remédier, l'introduction du végétal à travers les espaces verts s'est imposée comme une réponse privilégiée. Ces espaces ont évolué avec la société, s'adaptant aux besoins changeants des citoyens.

Or, une société est constituée d'individus aux valeurs, parcours et sensibilités différentes, partageant un même environnement. Ces différences influencent la manière dont chacun perçoit, s'approprie et utilise les espaces publics, notamment les espaces verts. Ainsi, les parcs urbains doivent répondre à une diversité de besoins, en proposant des fonctions et des ambiances variées, contribuant au bien-être de tous les usagers.

Ce mémoire s'intéresse dès lors à une question centrale : les fonctions et ambiances paysagères d'un parc influencent-elles le profil des usagers qui le fréquentent ? Autrement dit, peut-on établir une corrélation entre les caractéristiques d'un espace vert et les types de publics qui s'y retrouvent, ainsi que leurs motivations ?

### **Mots clefs :**

Espace vert, valeur socio-culturelle, ambiance paysagère, parc urbain, individu, bien-être, logique sociale.

## Abstract

Throughout history, cities have continued to grow often generating various urban nuisances. In response, the intergration of greenery through green spaces has emerged as a key solution. These spaces have evolved alongside society, adaptinf to the changing needs of urban dwellers.

However, society is made up of individuals with diverse values, backgrounds, and sensitivities, all sharing the same environment. These differences influence how people perceive, use, and appropriate public spaces, particularity green spaces. As a result, urban parks must respond to a wide range of needs by offering varied functions and atmospheres that contribute to the well-being of all users.

This thesis therefore explores a central question : do the functions and landscape atmospheres of a park influence the profile of its users ? In other words, can we indentify a correlation between the characteristics of a green space and the types of people who frequent it, as well as their motivations ?

### **Keys words :**

Green space, socio cultural calue, landscape ambiance, urban park, individual, well-being, social logic.

# Table des matières

<b>Remerciements</b>	<b>3</b>
<b>Résumé</b>	<b>4</b>
<b>Table des matières</b>	<b>5</b>
<b>Introduction</b>	<b>9</b>
<b>Chapitre 1 - Etat de l'art :</b>	<b>11</b>
1-Le concept d'espace vert en ville	11
<b>1.1-Du vert en ville, début du concept sous le second Empire</b>	11
<b>1.2 - Evolution du concept dans les années 1900</b>	13
<b>1.3 - Le concept d'espace vert aujourd'hui</b>	15
2-Rôles des espaces verts en ville dans le bien-être humain	17
<b>2.1 - Les bienfaits du végétal</b>	17
<b>2.1.1 - Rôle environnemental :</b>	18
<b>2.1.2 - Rôle économique :</b>	19
<b>2.1.3 - Rôle social :</b>	19
<b>2.2 - La subjectivité du bien-être et les appropriations différenciées de l'espace</b>	20
3- Contexte du site d'étude	24
<b>3.1 - Contexte de Paris</b>	24
<b>3.1.1 - Contexte paysager</b>	24
<b>3.1.2 - Contexte social de Paris au fil du temps</b>	26
3.1.2.1 - L'industrialisation de Paris (1830-1980)	26
3.1.2.2 - Répartitions des classes privilégiées	27
3.1.2.3 - Contexte actuel	28
<b>3.2 - Le 17<sup>ème</sup> arrondissement</b>	30
3.2.1 - Contexte socio-démographique	30
3.2.1.1 - Type de populations	30
3.2.1.2 - Habitat	32
3.2.1.2 - Equipement	32
3.2.1.3 - Accessibilité des espaces verts	33
3.2.1.4 - Couvert végétal et biodiversité	33
3.2.1.5 - Ilot de Chaleur	34
3.2.1.6 - Pollution sonore	34
<b>3.3 - Clichy-Batignolles</b>	35
<b>3.3.1 - Contexte du quartier</b>	35
<b>3.3.2 - Accessibilité</b>	36
<b>3.3.3 - Equipement</b>	37
<b>3.3.4 - Principe d'un écoquartier</b>	37
<b>3.4 - Le parc Martin-Luther-King</b>	39
<b>3.4.1 - Les saisons</b>	40
<b>3.4.2 - Le corps</b>	41
<b>3.4.3 - L'eau</b>	41
<b>3.4.4 - Les différentes fonctions du parc</b>	43
3.4.4.1- Zone 1 : Aires de jeux	44
3.4.4.2 - Zone 2 : Skate parc	45

3.4.4.3 - Zone 3 : Terrain de pétanque	45
3.4.4.4 - Zone 4 : Terrain de basket/football	46
3.4.4.5 - Zone 5 : Plage verte	47
3.4.4.6 - Zone 6 : Aire boisée	48
3.4.4.7 - Zone 7 : Jardin Partagé	49
3.4.4.8 - Zone 8 : Thématique de l'eau (jet d'eau et bassin biotope)	50
3.4.4.9 - Zone 9 : les cheminements	51
<b>Chapitre 2 - Hypothèse et objectifs de l'étude :</b>	<b>53</b>
2.1 - Rappel de la question de recherche	53
2.2 - Hypothèses	53
2.3 - Objectifs de l'étude	54
<b>Chapitre 3 - Cadre méthodologique : Entretien semi-directif et étude comparative</b>	<b>55</b>
3.1 - Approche globale	55
3.2 - Choix du site d'études	55
3.1 - Matériel	56
3.1.1 - Plan schématisé du parc Martin-Luther-King	56
3.1.2 - Echantillonnage	57
3.1.3 - Questionnaire de présentation et caractéristiques personnelles	57
3.1.4 - Questionnaire de l'entretien semi-directif	57
3.1.5 - Observation de terrain	58
3.1.6 - Tableau comparatif	59
<b>Chapitre 4 - Résultats :</b>	<b>64</b>
4.1 - Observations du site	64
4.2 - Le déroulé de la journée d'entretien	64
4.3 - Les différents résultats globaux relevables	66
4.3.1- Résultat 1 : Analyse des trois logiques d'usages	66
4.3.2 - Analyse de la considération pour la place du végétal et de la nature dans le parc	68
4.3.3 - Résultat 3 : Analyse de la proximité comme facteur de fréquentation	71
4.3.4 - Résultat 4 : Analyse du taux de fréquentation du parc	71
4.3.5 - Résultat 5 : Analyse de la floraison comme facteur de fréquentation	72
4.3.6 - Résultat 6 : Analyse du choix des fonctions par catégories d'âges	73
4.3.7 - Résultat 7 : Le sud préféré au nord	74
4.4 - Les différents résultats par zones relevables	76
4.4.1 - Zone 1 Les aires de jeux : 3ème zone les plus fréquentées	76
4.4.2 - Zone 2 Le Skate parc : Un espace allant de paires avec les aires de jeux	77
4.4.3 - Zone 3 Le terrain de pétanque :	77
4.4.4 - Zone 4 Terrain de sport :	78
4.4.5 - Zone 5 Plage verte :	79
4.4.6 - Zone 6 Espaces boisés :	80
4.4.7 - Zone 7 Le Bassin Biotope :	82
4.4.8 - Zone 8 Les cheminements :	83
<b>Chapitre 5 - Discussion</b>	<b>85</b>

<b>5.1 - Principaux éléments de discussions</b>	<b>85</b>
5.1.1 - Les logiques d'usages à nuancer	85
5.1.2 - Les personnes insensibles au végétal favorisent plutôt un usage ludique, social ou de transition	86
5.1.3 - La proximité, c'est inconscient mais c'est bien réel	87
<b>5.2 - Autres éléments de discussions</b>	<b>88</b>
5.2.1- Les terrains de sports au profit des jeunes, les cheminements appropriés par les plus âgées	88
5.2.2 - Le terrain de pétanque, un espace en dernier recours	89
5.2.3 - La plage verte, un espace pour les plus jeunes en quête de calme, d'interaction, de grand espace et de nature	89
5.2.4 - Bassin biotope et espaces boisés, les espaces qui reflètent la nature et qui relie les extrêmes	90
<b>Chapitre 6 - Limite de l'étude</b>	<b>91</b>
<b>Chapitre 7 – Perspective</b>	<b>92</b>
<b>Chapitre 8 – Conclusion</b>	<b>94</b>
<b>Table des figures</b>	<b>95</b>
<b>Annexes</b>	<b>101</b>
<b>Bibliographies</b>	<b>152</b>



# Introduction

La considération pour la place des espaces verts, parcs et jardins a fortement évolué au grés des années, évoluant au même titre que la société. Depuis des années, voire des milliers d'années, ils figurent comme réponses aux besoins de la société dans laquelle ils s'inscrivent lors de leur création. Passant de lieux de culte, à symbole de puissance de la monarchie jusqu'à un lieu accessible à tous, de partage et de communion avec la nature, au sein d'un tissu urbain parfois étouffant et pollué.

Au fur et à mesure que notre société et les villes évoluent, l'homme s'est vu ressentir des besoins. Des besoins de s'évader des nuisances urbaines, de socialiser à l'air libre, de pratiquer des activités en plein air, ... Ces besoins l'amènent à fréquenter les espaces verts qui ponctuent, ouvrent et rafraichissent nos villes. Cependant, faire société, c'est aussi vivre en harmonie avec des personnes aux vécus, aux caractéristiques et valeurs parfois différentes. Un ensemble de variables propres à chaque individu, pouvant influencer, d'une manière ou d'une autre, ce que chacun cherche à travers un espace de verdure et leur manière dont ils se l'approprient. Ainsi, cette recherche vise à mettre en lumière les bienfaits des espaces verts pour répondre aux besoins humains ainsi que de potentielles corrélations entre ses fonctions, ambiances et le types d'usager qui s'approprient ces espaces. En d'autres termes, il s'agira de comprendre si la nature d'un espace influence le profil de ses usagers et ainsi de déterminer qui fréquente ces espaces et pourquoi ?

De ce fait, cette étude s'intéressera aux cas du parc Martin-Luther-King à Clichy-Batignolles. Situé à Paris, capitale dense et riche en histoire, de plus de 2 millions d'habitants intra-muros, dont la place des espaces verts pose question depuis le second empire et ne cesse d'être d'actualité.

Le premier volet de cette recherche, consistera alors en un état de l'art, s'appuyant sur une recherche bibliographique permettant de comprendre la raison de la présence d'espaces verts à Paris et d'en comprendre l'évolution des besoins associées au fil du temps, en même temps que l'évolution de notre société jusqu'à aujourd'hui. Cet historique permettra de mettre en contexte la situation actuelle et constater l'héritage qui nous a été légué. S'en suivra d'une analyse affinée sur les différents rôles dans lesquelles s'inscrit nos besoins en espaces verts, selon trois rôles distincts : rôle environnemental, économique et social. Cette analyse sera complétée d'une lecture portant sur le principe du « bien-être » et de sa subjectivité mais également sur le concept des trois logiques d'usages d'un espace vert. Amenant à comprendre que les besoins de fréquenter de tels espaces peuvent s'avérer subjectifs selon les caractéristiques et déterminantes sociales de chaque individu. Imposant ainsi le poids de la nuance qui accompagnera l'intégralité de cette étude.

Enfin ce premier volet se terminera par un système d'entonnoir débutant par l'étude de Paris, de son contexte paysager et socio-économique, qui nous amènera à l'étude du 17<sup>ème</sup> arrondissement et de ses caractéristiques pour terminer par le quartier de

Clichy-Batignolles et son parc Martin-Luther-King. Parc aux multiples fonctions et ambiances paysagères qui seront soigneusement décrites.

A la suite de cet état de l'art, trois hypothèses seront établies et auxquelles nous chercherons à répondre en mettant en place une méthode. Cette méthode consistera à une analyse quantitative et qualitative par l'application d'entretiens semi-directifs auprès d'un échantillonnage d'individus présents sur chacune des fonctions et ambiances paysagères qui constituent le parc étudié. L'entretien permettra d'en apprendre sur les valeurs de ces individus et la raison de leur fréquentation du parc. L'analyse qualitative sera accompagnée par des observations faites lors de plusieurs journées. Cela viendra compléter l'analyse quantitative et apporter de la nuance aux résultats obtenus.

Une lecture de ces résultats aidera à mettre en évidence ceux étant les plus intéressants et pouvant apporter des éléments de réponses aux 3 hypothèses.

Enfin, un volet « discussions » viendra mettre en avant l'interprétation de ces résultats et répondre aux questions posées durant toute cette recherche. Il mettra également en avant les éléments importants et susceptibles d'influencer la pratique du métier d'architecte paysagiste qui en seront réitérés dans un volet portant sur les perspectives du métier.

Pour terminer, une conclusion viendra clore cette étude en citant ce qu'elle a pu apporter mais surtout à comprendre le rôle que nous pouvons jouer en tant qu'architecte paysagiste.

...

La problématique autour du social m'a animé durant toutes mes études d'architecte paysagiste. Créer des espaces pour les autres, en tenant compte des enjeux auxquels nous sommes et serons confrontés. Réfléchir et concevoir nos projets en cherchant constamment à répondre à ce que désirent les usagers mais aussi à ce qui est le mieux pour eux, n'allant pas forcément de pair.

Ainsi j'ai décidé d'effectuer mon travail de fin d'étude sur la thématique du social et comprendre ce qu'une population désire comme types d'aménagement paysager, malgré le consensus collectif, et comment l'architecte paysagiste peut y répondre.

# Chapitre 1 - Etat de l'art :

## 1- Le concept d'espace vert en ville

### 1.1 - Du vert en ville, début du concept sous le second Empire

D'après Edouard Bourdelle (Bourdelle, E. 2021), les premiers grands travaux d'aménagement des parcs urbains en France débutent durant le Second Empire, au XIXe siècle, sous le règne de Napoléon III. À cette époque, de nombreuses transformations industrielles et urbaines apparaissent à Paris. La ville devient alors le symbole de divers maux physiques et moraux (Mathis, C. 2022) qui touchent principalement les classes sociales les plus pauvres, entraînant une rupture avec la nature et une forte pollution.

C'est à ce moment que le végétal est perçu comme une solution. Napoléon III s'inspire du modèle anglais, novateur en termes d'urbanisme et de la relation ville-nature depuis le XVIIIe siècle, notamment à travers le style pittoresque, visant à recréer un sentiment de nature. Prenant exemple sur le Hyde Park et le système de squares londoniens, il souhaite offrir à Paris des espaces verts permettant à ses habitants de respirer. Plusieurs projets d'espaces verts hiérarchisés naissent, comme le parc des Buttes-Chaumont, d'inspiration pittoresque et situé sur une ancienne carrière de gypse, ainsi que des espaces plus petits, comme le Square des Batignolles, qui viendront ponctuer la capitale (Ville de Paris. 2024).

La responsabilité de créer ce premier maillage vert de la capitale française a été entièrement assumée par le service des Promenades et Plantations, sous la direction de Jean-Charles Adolphe Alphand (1817-1891). L'un des objectifs était de favoriser la mixité sociale au sein de ces espaces, en accueillant les classes dites "laborieuses" et "les classes de loisirs". Toutefois, ce mélange social étant difficile à réaliser à l'époque, le bois de Boulogne, à l'ouest de Paris, était réservé à l'aristocratie et à l'empereur, tandis que le bois de Vincennes, à l'est, était destiné aux classes populaires et bourgeoises.

Ainsi, le végétal joue, à cette époque, un rôle essentiellement utilitaire, hygiéniste mais aussi ornemental dans l'urbanisme, en créant des espaces verts accessibles à la population. On y retrouvait également les jardins botaniques, exposant les découvertes et les avancées dans la connaissance du végétal.

La réflexion sur la place du végétal dans son environnement naturel n'émerge pas encore. Des essences exotiques sont même importées de pays étrangers, une tendance initiée au XVIe siècle avec l'apparition de la tulipomanie, mais les espèces indigènes, spécifiquement adaptées à un milieu particulier, sont encore peu considérées. Seules les conditions pédologiques imposeront parfois un choix adapté de certaines essences.

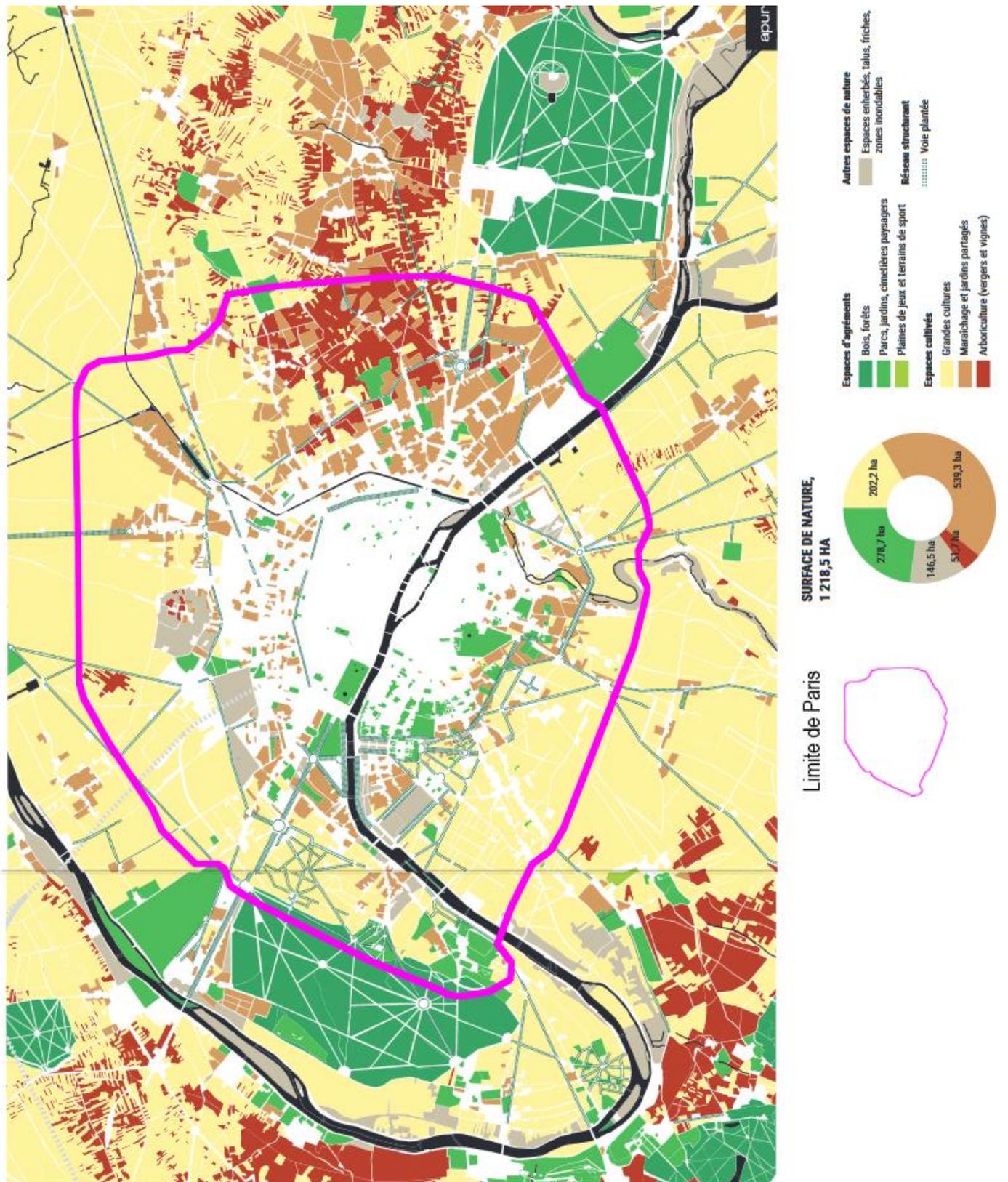


Figure 1: Carte des occupations du sol de Paris en 1830. Source : APUR. (2018).

## 1.2 - Evolution du concept dans les années 1900

1900 officialise la fin des grands travaux d'Alphand et marque la fin des cultures et des parcelles maraîchères dans Paris à la suite de ce grand remodellement urbain. S'en suit alors de la multiplication de nouveaux parcs urbains comme le parc Monceau (1900).

L'article de Lise Bourdeau-Lepage (Bourdeau-Lepage, L. 2019) explique que le terme « espace vert » est apparu pour la première fois en 1903, inventé par Eugène Hénard, architecte et urbaniste français, lorsque celui-ci émet un constat peu positif sur la répartition des espaces verts dans le tissu urbain parisien. Le concept a évolué à travers les travaux de Jean-Claude Nicolas Forestier, conservateur des parcs et jardins de Paris. Dans l'article de Bernadette Blanchon (Blanchon, B. 1999), il est précisé que Jean-Claude Nicolas Forestier avait déjà exposé ses idées en 1906 à travers son ouvrage *Grandes Villes et Systèmes de Parcs*. Cet ouvrage lui a permis de proposer un système alternatif à celui de Jean-Charles Adolphe Alphand, en introduisant une hiérarchisation des voies et de l'agencement des éléments urbains.

Faisant suite au constat d'Eugène Hénard, une proposition de création de ceinture verte accompagné d'un réseau de parcs allant jusqu'à l'extérieur de Paris sera entreprise en 1913 par la commission d'extension (APUR. 2018). A partir de 1919, augmentera le nombre d'arbres d'alignement le long des rues de la ville afin d'intensifier ce réseau vert, constitué de platanes, tilleuls et d'érables.

En 1933, Le Corbusier rédige la charte d'Athènes et y inscrit le rôle social de l'espace vert, d'après les principes de l'urbanisme moderne, en évoquant les grands ensembles d'habitats collectifs, pour laisser le sol au profit des espaces verts (APUR. 2018).

L'expression s'est ensuite répandue dans les années 1950, particulièrement avec l'émergence des grands ensembles, où elle désignait les espaces non bâtis et non bitumés.

Dans l'article de Isabelle Auricoste (Auricoste, I. 2003), il est mentionné l'intérêt que portait Le Corbusier aux espaces ouverts et verdoyants. Des espaces inspirés de la nature, créés pour répondre aux besoins de la société. Dans son livre *Les Trois Etablissements Humains* (1951), il évoque un monde moderne où la ville se construit en symbiose avec la nature, agrémentée d'espaces où pénètre la lumière, où se développe un univers végétal et où l'épanouissement individuel de la société se trouve ainsi favorisé, tout en intégrant la nature dans le processus.

Ces espaces verts sont alors perçus comme le symbole d'une société pacifiée et harmonieuse. La verdure, et en particulier l'herbe, est vue comme un symbole de tranquillité et de bien-être.

Le terme « espace vert » prend réellement son essor à partir des années 1960, lorsqu'il apparaît dans les textes juridiques en 1961. La démographie étant en pleine expansion, notamment à la suite de la fin de la guerre et du fameux baby-boom, un

besoin d'espace végétalisé se fait ressentir pour répondre au confort de vie d'une population florissante.

En 1977, la création du Plan d'Occupation des Sol de Paris (POS) permet de mettre en place une hiérarchisation des espaces publics et leur intégrer des fonctions sociales, urbaines, paysagères et écologiques (APUR. 2018).

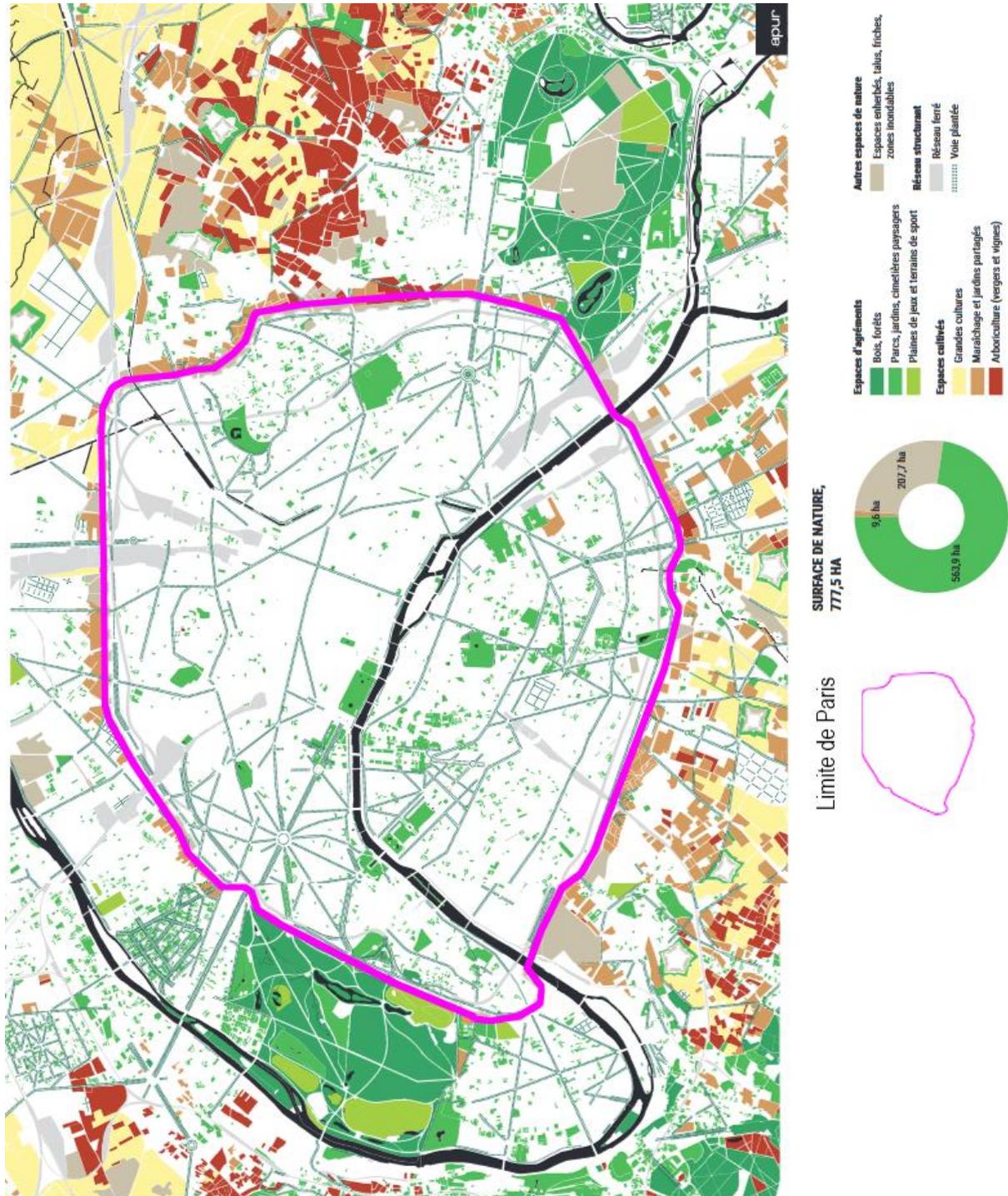


Figure 2: Carte des occupations du sol de Paris en 1900. Source : APUR. (2018).

### **1.3 - Le concept d'espace vert aujourd'hui**

Aujourd'hui, le concept d'espace vert s'élabore à travers une vision où la nature est omniprésente, moins contrôlée et allant dans le sens du bien-être de la biodiversité. A travers les espaces verts, l'architecte paysagiste transmet une vision sensible du paysage alliant également les enjeux sociaux, économiques et environnementaux (Donadieu, P. 2007).

On prend désormais en compte le mouvement de cette nature, la laissant coloniser l'espace à l'image de la vision de Gilles Clément. Il est d'ailleurs de plus en plus question d'une trame verte, où chaque espace s'articule et constitue un ensemble au sein du tissu urbain. Cette approche dépasse ainsi les limites préétablies, laissant la continuité se créer et admettant que travailler avec la nature, c'est refuser toute vision d'un espace vert statique.

D'après Aristote Isabelle (Aristote, I. 2003), les habitants, qui vivent ces espaces verts, en réclament davantage, avec toujours plus de fonctions et de relations avec la nature. Ils prennent même l'initiative d'en créer eux-mêmes, donnant naissance à des jardins collectifs. On retrouve notamment des actions tel que la guérilla jardinière (Eudes, E. 2014) ou un groupe de personnes s'approprie les espaces pour y imposer des éléments de verdure dans les espaces inoccupés en villes comme les terrains vagues.

Les évolutions du concept à travers le temps ont permis de déterminer peu à peu l'intérêt porté à la nature en ville. Partant de préoccupations hygiénistes, accompagnées de styles prédéterminés inspirés de tableaux, de récits et composés d'essences exotiques. La nature a ensuite été mise au cœur des enjeux urbains d'après-guerre, dans la recherche d'une société idéale, tout en restant sous le contrôle de l'homme. Aujourd'hui, elle occupe une place majeure dans les discussions environnementales, visant à combiner bien-être social et épanouissement de la nature elle-même.

Cette variation des visions du concept a permis, aujourd'hui, d'avoir une diversité d'espaces verts, pensés et réfléchis à différentes époques, dont l'architecture est le reflet de leur contexte historique. On se retrouve ainsi avec une vision de l'espace vert comme une nature artificialisée à forte valeur esthétique, et une nature sauvage à forte valeur écologique. Jonglant avec ces valeurs, les espaces verts s'inscrivent aujourd'hui dans une dynamique de multifonctionnalité. De nouveaux projets de restauration de parcs et jardins historiques intègrent les enjeux actuels, notamment le besoin de multifonctionnalité, tout en respectant le style de l'époque dans laquelle ces parcs ont été conçus. C'est le cas, par exemple, du Parc de la Ligue Arabe à Casablanca, conçu par Albert Laprade en 1916, qui a fait l'objet d'une restauration en 2018, mais en y intégrant une diversité d'agrès sportifs et d'aires de jeux. Ce parc offre ainsi aux usagers la possibilité de mener des rencontres sociales, des activités sportives, de détente, dans des aires de jeux et de mieux s'approprier l'espace.

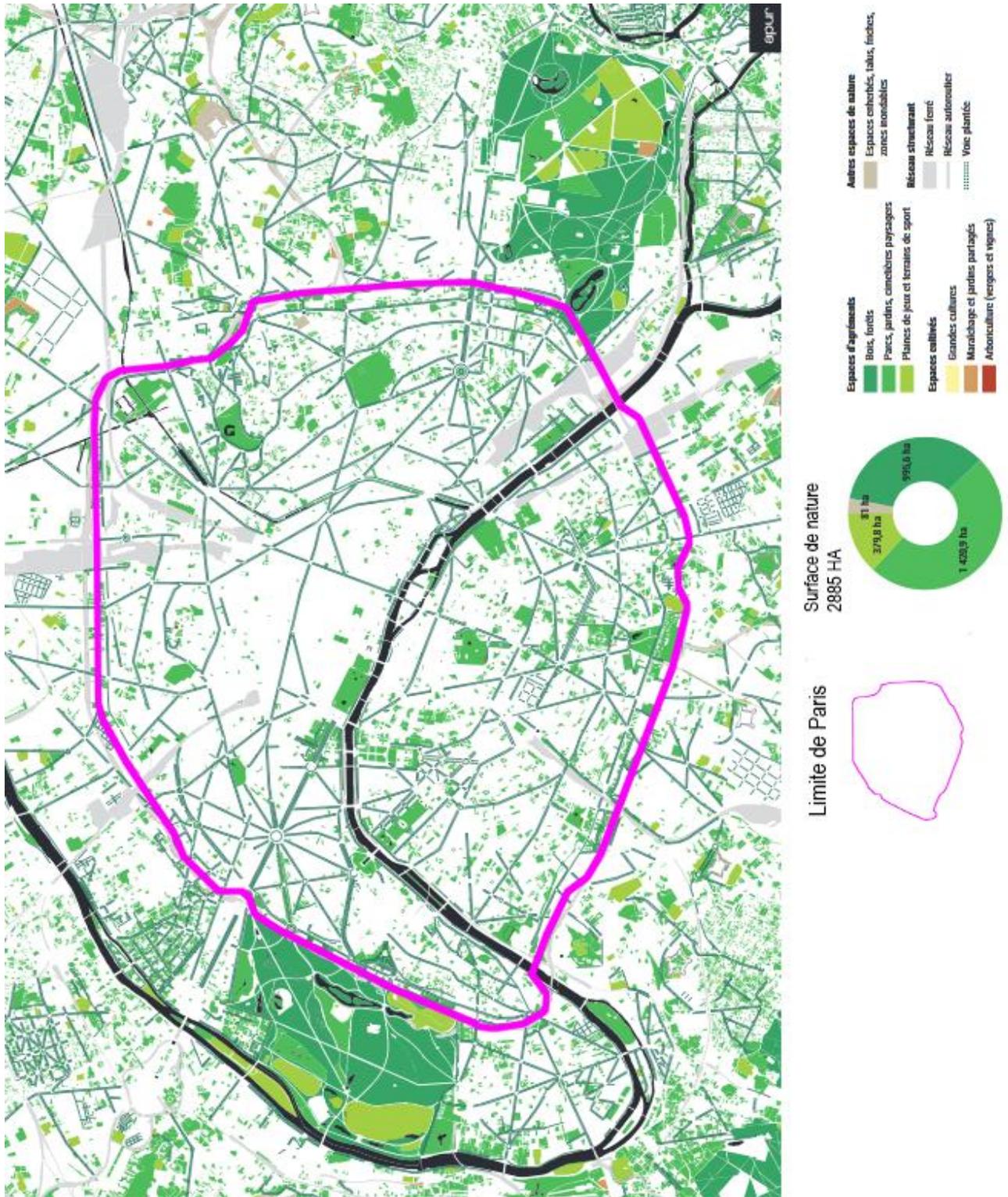


Figure 3: Carte des occupations du sol de Paris en 2017. Source : APUR. (2018)

## 2- Rôles des espaces verts en ville dans le bien-être humain

Les espaces verts occupent aujourd'hui une place centrale dans les enjeux territoriaux et leur rôle dans les zones urbaines devient de plus en plus prégnant. Au-delà de leur impact environnemental et économique, les espaces verts jouent un rôle clé dans la dimension sociale de nos villes, en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Ils répondent notamment aux besoins d'interactions sociales, de pratiques sportives et de recherches de confort, éléments essentiels pour le bien-être individuel et collectif.

Afin de mieux comprendre ces dynamiques, j'ai mené une recherche bibliographique qui met en lumière les bienfaits des espaces verts et du végétal à travers les trois piliers du développement durable (environnemental, économique et social), avec une attention particulière portée à l'aspect social. Cette recherche s'est ensuite élargie à l'étude du bien-être subjectif en renforçant l'idée que ce sentiment de bien-être varie selon les usagers, qu'il est donc subjectif, malgré de potentiels déterminants sociaux. Certaines études démontrent en effet que la perception et les pratiques des usagers varient selon leurs valeurs et leurs attentes sociales.

### 2.1 - Les bienfaits du végétal

Les espaces verts en ville remplissent de plus en plus une fonction importante dans la cadre de vie humain par l'implication du végétal. Cela a été d'autant plus démontré lors de la crise Covid, où les restrictions amenant à diminuer la fréquentation de ces espaces en ville, ont entraînés des répercussions sur la santé, physique et mentale, des individus (Laille, P. 2015).

Bien que la nature se caractérise non pas seulement par le végétal, mais également par la faune, le vent, le soleil, ... c'est principalement à travers le végétal qu'elle se traduit en ville (Bourdeau-Lepage, L. 2019).

D'après les articles (Manusset, S. 2010) et (Laille, P. 2015), les effets du végétal sont multiples et répondent à des rôles sociaux, environnementaux et économiques.

La figure 4, réalisée par Manusset Sandrine (Manusset, S. 2010) montre 21 résultats scientifiques représentant schématiquement les bienfaits provoqués par les espaces verts selon cinq catégories, à savoir la santé mentale, la santé physique, l'écologie, l'économie ainsi que sur les effets sociaux.

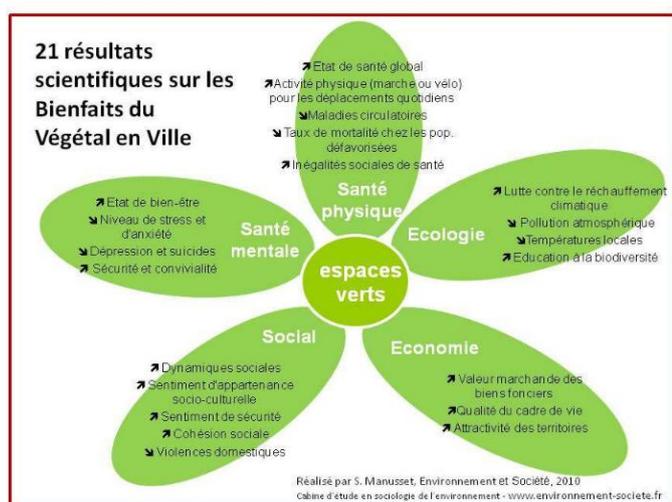


Figure 4: Vision globale des "Bienfaits du végétal en ville".  
Source : Manusset, S. (2010)

Le tableau 1 de Laille Pauline (Laille, P. 2015) repose sur une revue de 225 publications scientifiques et représente sous forme de tableaux, trois catégories : santé humaine, environnement et valorisation économique. Les résultats mis en avant offrent des précisions détaillées concernant les effets du végétal.

Santé humaine et bien-être Individuel et collectif	Santé humaine (physique et psychologique), bien-être	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité physique accrue</li> <li>- Réduction de l'obésité</li> <li>- Réduction du stress</li> <li>- Amélioration de l'état de santé ressenti</li> <li>- Amélioration de l'état de santé psychologique</li> <li>- Réduction du bruit</li> <li>- Confort thermique</li> <li>- Espérance de vie</li> <li>- ...</li> </ul>
	Lien social, identité collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opportunités d'interactions sociales</li> <li>- Participation à l'attachement communautaire</li> <li>- Éducation et sensibilisation à l'environnement</li> </ul>
	Culture, spiritualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enrichissement spirituel et culturel</li> </ul>
Environnement et équilibres naturels	Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcs = hotspots de biodiversité</li> <li>- Les aménagements végétaux contribuent à une trame verte fonctionnelle</li> </ul>
	Régulation thermique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rafraîchissement de l'atmosphère et des surfaces</li> <li>- Préservation des revêtements</li> <li>- Meilleure efficacité énergétique pour les bâtiments</li> </ul>
	Qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Filtration des particules atmosphériques</li> <li>- Absorption des polluants</li> <li>- Puits de carbone</li> <li>- Production de COV, précurseurs de certains polluants atmosphériques</li> <li>- Production de pollens</li> </ul>
	Écoulement des eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise du risque d'inondation</li> <li>- Recharge des ressources souterraines</li> <li>- Qualité des eaux</li> </ul>
	Préservation des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection des sols</li> <li>- Stabilisation des sols</li> <li>- Structure et vie du sol</li> </ul>
Valorisations économiques des bienfaits du végétal en ville	Valorisation du bâti	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus-value immobilière</li> </ul>
	Produits végétaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Source de produits alimentaires</li> <li>- Source de matériaux pour l'aménagement via la valorisation des déchets verts</li> <li>- Source de combustible</li> </ul>
	Tourisme et attractivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ensemble des aménagements végétaux participe à l'image de la ville</li> <li>- La qualité du cadre de vie envoie un signal fort susceptible de contribuer au développement social et économique</li> </ul>

Tableau 1: Effets du végétal sur l'aire urbaine et ses populations. Source : Laille, P. (2015)

Sur la base de ces figures, dont l'approche méthodologique est similaire et reposant toutes deux sur une analyse bibliographique d'articles scientifiques à l'échelle internationale, chaque bienfait des espaces verts dans le cadre de vie et l'environnement sera énuméré ci-dessous.

### 2.1.1 - Rôle environnemental :

Les effets environnementaux des espaces verts sont nombreux et varient en fonction de la nature de l'espace végétalisé. De manière générale, et en se basant sur les articles traitant de ce sujet, le végétal joue un rôle clé dans la régulation thermique, contribuant ainsi à la réduction des îlots de chaleur urbains. Ce phénomène est particulièrement important face aux enjeux du changement climatique en ville, puisque les quartiers dépourvus d'espaces verts sont plus vulnérables aux îlots de chaleur.

De plus, les espaces verts participent à la purification de l'air en capturant le CO<sub>2</sub> et en favorisant la production de pollen, bénéfique pour les pollinisateurs. Ils jouent également un rôle crucial dans le bien-être de la biodiversité en constituant une trame verte permettant aux espèces animales de se déplacer.

Enfin, ces espaces contribuent à la lutte contre les inondations, grâce à la présence de cours d'eau qui agissent comme zones tampons et au système racinaire des plantes, essentiel pour maintenir les berges et stabiliser le sol.

### **2.1.2 - Rôle économique :**

Les espaces verts, ou plus précisément le végétal, apportent une véritable plus-value aux quartiers qu'ils agrémentent, pouvant même jouer un rôle gentrificateur. De nombreuses études, notamment en Amérique du Nord (Haffiner, J. 2015) (Jo Black, K. 2020), évoquent le phénomène d'« éco-gentrification », où la présence d'espaces verts aurait un impact significatif sur l'augmentation des loyers dans les quartiers environnants. Un exemple emblématique est le projet de la High Line à New York. Ce parc linéaire urbain suspendu, fruit d'une rénovation urbaine à Manhattan, a été aménagé sur une ancienne voie ferrée, reliant les quartiers de Hudson Yards, Chelsea et Meatpacking District. Selon Katie Jo Black (Jo Black, K. 2020), la création de la High Line a entraîné une hausse de 35,3 % de la valeur des logements voisins.

Dans le même ordre d'idées, selon Pauline Laille (Laille, P. 2015), à Brest, le loyer d'un logement situé à moins de 100 mètres d'un espace vert peut être 11 % plus élevé. Ces chiffres soulignent l'impact important que peuvent avoir les espaces verts, sur l'image d'un quartier et d'une ville. Ces éléments peuvent influencer le tourisme et, indirectement, les commerces locaux.

Le tableau évoque également la capacité des espaces verts à produire des aliments et à valoriser les déchets, lorsque leurs fonctions le permettent. Cela est particulièrement vrai pour les jardins partagés, de plus en plus populaires en milieu urbain. Ce principe est désormais davantage pris en compte dans la conception des espaces verts urbains, mettant en valeur la fonction productive du végétal. Cela répond à une demande croissante des usagers qui souhaitent fréquenter ces espaces différemment, participer à leur création, à leur entretien, et établir un lien direct avec la nature.

### **2.1.3 - Rôle social :**

Élément central de cette recherche, le rôle social des espaces verts se manifeste à travers les interactions humaines, la cohésion sociale, un sentiment d'appartenance socio-culturelle, ainsi qu'un sentiment de sécurité. Ces espaces sont des lieux de partage, souvent situés à la confluence de différents quartiers, favorisant la rencontre de personnes socialement et culturellement distinctes. Cet effet est particulièrement marqué lorsque l'espace vert présente une forte accessibilité, permettant ainsi les interactions entre individus de quartiers éloignés.

Outre l'accessibilité et la proximité, les espaces verts atténuent également la pollution sonore et sont propices à l'ensoleillement. Ces deux facteurs rendent plus facile les liens sociaux entre les individus (Bourdeau-Lepage, L. 2019).

De plus, l'étude menée par Bonnes Mirilia (Bonnes, M. 1999) révèle que la fréquentation des espaces verts figure parmi les principales pratiques des habitants d'un quartier. Ces espaces sont davantage associés à des activités sociales (rencontres entre amis, participations à des événements communautaires, etc.) qu'à des activités de loisirs comme aller au cinéma, au restaurant ou à la piscine. Cela souligne la nécessité d'interactions sociales dans ces lieux. Cependant, il reste difficile de déterminer si les individus recherchant des interactions sociales fréquentent les espaces verts pour partager des moments avec leurs proches ou pour rencontrer de nouvelles personnes.

Le végétal joue également un rôle bénéfique en réduisant le stress et la dépression. En ce sens, les habitants sont davantage enclins à fréquenter ces espaces pour se

détendre et s'éloigner des atmosphères stressantes de la ville. D'après Lepage Bourdeau Lise, un individu face à une image de nature ou même directement dans un cadre naturel, sera plus détendu. De même qu'attribuer une chambre avec vue sur un jardin à un enfant, aura un effet bénéfique sur son hyperactivité (Laille, P. 2015). Les espaces verts permettent également, en favorisant les liens sociaux, de limiter le sentiment de solitude à travers les interactions entre individus (Lepage-Bourdeau, L. 2019). L'étude de Laille Pauline (Laille, P. 2015) précise que la proximité joue un rôle dans cet effet : un espace vert situé à moins d'un kilomètre d'un résident aura des effets positifs sur la réduction du stress, tandis qu'un espace situé au-delà de cette distance ne produira pas les mêmes bienfaits.

Enfin, les effets des espaces verts sont également notables sur l'activité physique. La présence d'espaces verts encourage la pratique d'activités physiques. Une étude menée par Bell Janice (Bell ; 2008), citée dans l'article de Laille Pauline (Laille, P. 2015), démontre qu'un « taux élevé de verdissement », c'est-à-dire une offre importante en espaces verts, est significativement associé à un indice de masse corporelle (IMC) plus bas, ainsi qu'à une probabilité réduite d'augmentation de l'IMC chez les enfants et adolescents, indépendamment de la densité de l'habitat. Toutefois, la proximité à ces espaces verts doit également être prise en compte : un habitant vivant à moins de 300 mètres d'un espace vert sera plus susceptible de le fréquenter pour pratiquer une activité physique que celui qui réside à plus d'un kilomètre.

## **2.2 - La subjectivité du bien-être et les appropriations différenciées de l'espace**

Le bien-être est un concept non défini et peut s'approcher de différentes manières. D'après Bailly Antoine, géographe français (Bailly, A. 1981, p. 11-12) « *le bien être est le résultat d'une relation subjective entre une personne ou/et un groupe de personnes et un état ou un bien ; c'est une interprétation, bien évidemment subjective, du monde, une qualité que nous attribuons à un type de relation.* »

Le bien-être se traduit par une combinaison d'éléments subjectifs ou par une vision eudémonique, où chaque individu recherche ce qui semble être le meilleur pour lui en fonction de ses aspirations. Il peut également se différencier par des éléments tels que l'âge, le sexe, la situation personnelle, les valeurs, les capacités et les connaissances de chacun.

Ces éléments subjectifs, qui relèvent des caractéristiques personnelles, influenceront ainsi le point de vue et la perception qu'un individu aura d'un espace vert en ville, ainsi que la manière dont il s'appropriera cet espace.

Dans l'enquête de Lepage-Bourdeau Lise (Lepage-Bourdeau, L. 2024), il est mentionné, lors d'un entretien en juin 2023, qu'une Parisienne de 70 ans serait davantage motivée par l'idée d'avoir plus d'espaces verts à Paris pour y trouver de la végétation et de la fraîcheur. Une autre personne, âgée de 20 ans, a plutôt mis en avant l'attractivité et la cohésion sociale qu'un tel espace pourrait offrir en ville. L'auteur conclut qu'à une époque où les enjeux climatiques sont au premier plan, combinés à un besoin d'interactions sociales et de vastes espaces de partage que n'offrent pas nécessairement les logements urbains, la priorité réside dans la création d'un

environnement propice aux générations futures, où l'on peut également profiter d'espaces dédiés aux interactions collectives.

Bonnes Mirilia (Bonnes, M. 1999), a entrepris dans une étude, des entretiens auprès de différentes personnes dans un quartier de Rome, bien pourvu en espaces vert et situé comme quartier intermédiaire entre le centre et la banlieue. Les personnes interrogées ont été classées par leur caractéristiques (âge, genre, niveau socio-économique, lieux de résidence). Les interrogations ont été élaborées dans le but de connaître le positionnement de chacun vis-à-vis de la relation de l'homme et de la nature en ville.

L'étude précise alors que la présence de la nature en ville et la relation homme-nature qui en découle peuvent être perçues différemment par chaque individu. Cela dit, cette subjectivité peut s'analyser au travers, de facteurs tels que le niveau scolaire, l'âge, la zone de résidence et le sexe qui sont autant de déterminants influençant la perception d'un espace vert.

Cette même étude (Bonnes, M. 1999) indique que le niveau scolaire pourrait affecter la sensibilité d'un individu aux enjeux environnementaux, et indirectement, son taux de fréquentation des espaces verts, ou au moins la manière dont il utilise ces espaces. Le végétal sera-t-il sa principale motivation, ou cherchera-t-il plutôt des infrastructures telles que des aires de jeux ? Les résultats de cette étude ont révélé que les personnes en faveur des espaces verts en ville et de la valorisation de la relation homme-nature sont principalement celles âgées de 31 à 45 ans, avec un niveau d'études moyen. À l'inverse, les individus moins favorables seraient généralement plus âgés et posséderaient un niveau d'instruction inférieur.

Maël Grinsburger (Grinsburger, M. 2020) soutient cette idée à travers le concept d'écocitoyenneté. Il explique que les personnes de plus de 66 ans en 2020 semblent plus distantes par rapport aux normes environnementales que les personnes âgées de 60 à 66 ans. Cela peut être attribué à un « effet de génération », car les individus nés après 1950 ont été davantage sensibilisés dès leur jeunesse aux questions écologiques sur l'agenda politique et médiatique, notamment depuis les années 1970.

Dans le même cadre du concept d'écocitoyenneté, il souligne que l'appropriation des normes environnementales peut être influencée par les modalités de diffusion et leur réception. Cela inclut les discours publics, les actions institutionnelles, telles que la création de labels biologiques ou d'autres campagnes de sensibilisation. Il ajoute que l'adhésion à un mode de vie écocitoyen est principalement présente parmi les catégories socio-économiques supérieures et intermédiaires, tandis que les personnes les plus précaires tendent à manifester de l'indifférence ou des réactions critiques.

Par ailleurs, les pratiques de mode de vie et la sensibilisation environnementale reposent sur des « configurations matérielles ». En d'autres termes, l'accès à des infrastructures collectives et la configuration du logement (taille, présence ou absence de jardin, existence de parties communes) auront un impact sur la sensibilisation d'un individu aux enjeux environnementaux et à ses besoins de fréquenter des espaces

verts. Cela signifie qu'une personne à faibles revenus pourrait avoir moins facilement accès à une alimentation biologique et/ou à un jardin. Maël Grinsburger (Grinsburger, M. 2020) conclut en affirmant que les rapports aux normes d'écocitoyenneté sont déterminés par des dispositions, des façons d'agir et de penser spécifiques à des groupes sociaux en fonction de leur contexte, de leur exposition et de leur expérience dès la socialisation primaire.

L'enquête de Bourdeau-Lepage Lise (Bourdeau-Lepage, L. 2019) apporte également des éléments supplémentaires concernant l'influence du mode de vie sur la nécessité de se rapprocher de la nature. En effet, elle note que le rythme de vie soutenu dans la société actuelle engendre un besoin de déconnexion virtuelle et de reconnexion à la nature. Elle appuie ses propos en précisant que 80% des habitants des villes américaines, française, allemandes et espagnols estiment avoir un rythme de vie élevé. En conséquence, des activités de plein air telles que le jardinage se développent, renforçant le besoin de se reconnecter au cycle biologique des plantes.

Enfin, Sandrine Manusset (Manusset, S. 2012), évoque trois modes d'appropriation de l'espace à travers des logiques d'usages des espaces verts.

	« je vais dans un espace vert pour ... » Usages identifiés par Schipperijn et al. (2010), Danemark	« un espace vert, c'est ... » Usages identifiés par Graham (2004), Angleterre
Logique psychologique « Recherche de Soi »	Prendre l'air et profiter du soleil Se détendre Faire une activité physique Avoir de la tranquillité	Jardin agréable Espace Sérénité
Logique sociale « Recherche de l'Autre et des Autres »	Faire quelque chose en famille ou avec des amis	Lieu collectif Lieu festif Lieu culturel
Logique écologique « Recherche de la Nature »	Observer la Nature au fil des saisons	Sauvage Biodiversité

Tableau 2: Les 3 logiques d'usages des espaces verts.

Source : Manusset, S. (2012)

Chacune de ces appropriations sont associées à des mots clés évoquées par les usagers sur ce que représente un espace vert selon eux. Les trois logiques d'usage sont :

- La **logique psychologique**, défini par la recherche de soi souvent illustrée par un besoin de détente et de pratique d'activité physique. Cette activité serait associée par des usagers dont l'espace vert évoque « sérénité », « jardin agréable » et « espace ». Les pratiques associées peuvent être ainsi celles de pratiquer du sport, marcher, s'isoler, s'oxygéner.
- La **logique sociale** où est recherché des rapports d'usagers à usagers. Selon cette logique, les mots définissant un espace vert seraient « lieu collectif », « lieu festif », « lieu culturel ». Les pratiques associées peuvent être de socialiser, discuter entre usagers, jouer avec ses enfants, jouer entre amis.
- La **logique écologique** où un individu cherche une relation avec la nature. Les usagers fréquentent alors l'espace vert pour observer la nature et l'espace vert

évoque « Biodiversité », et « Sauvage ». Les pratiques associées peuvent être d'observer les arbres, la faune, prendre les fleurs en photos, marcher pieds nus sur l'herbe.

Cependant, Sandrine Manusset ne mentionne pas la nuances concernant des usages réunissant deux logiques. Par exemple, courir avec des amis combine la logique psychologique et social. Une nuance à prendre en compte durant l'intégralité de cette recherche.

Nathalie Long (Long, N. 2012) analyse la perception des espaces verts par les habitants dans trois parcs différents, situés au centre de Nantes et d'Angers. Elle explique que 53 % des usagers associent les espaces verts en ville à un besoin de rupture avec la ville et de reconnexion avec la nature (la logique écologique prédominerait, pour reprendre la terminologie de Sandrine Manusset), tandis que 37 % les considèrent comme un lieu de rencontre et d'interaction sociale (la logique sociale serait ici importante). Ils sont également perçus comme un espace dédié aux activités ludiques par 32 % des répondants et à la détente par 37 % (ici, le parallèle avec la logique psychologique pourrait être fait si l'on se base aux critères de Sandrine Manusset).

L'auteure distingue également les motivations de fréquentation des parcs : 59 % des personnes interrogées mentionnent le besoin de prendre l'air, 23 % recherchent le calme, 20 % les fréquentent pour la pratique sportive et 17 % pour se distraire. Par ailleurs, 36 % évoquent d'autres raisons.

Cependant, les résultats n'évoquent pas la nuance des différentes fonctions des parcs étudiés. Par exemple, les chiffres englobent les trois espaces étudiés différents mais n'apportent pas de précision sur le fait que les 53% de personnes associant les espaces verts à un besoin de nature, se situent majoritairement dans un parc en question ou bien sont équitablement réparties entre les trois. Ainsi il manque de connaître les chiffres du nombre d'usagers qui préfèrent profiter de la nature, faire une activité sportive ou bien sociabiliser, mais dans un parc offrant la possibilité de réaliser ces trois usages en un même espace. Nous ne pouvons donc pas exclure ou confirmer par exemple, que dans un parc offrant davantage la possibilité de pratiquer du sport, le pourcentage d'individus souhaitant profiter de la nature diminue.

À la suite de ces enquêtes, il apparaît que la recherche du bien-être relève de l'appréciation de chaque individu. Celui-ci agit et interagit selon sa propre manière avec son environnement, en fonction de son vécu et de certains déterminants. Les interactions que les individus entretiennent avec un espace paysager et leur positionnement vis-à-vis de la relation homme-nature en ville dépendent de leurs émotions et ressentis, de leurs pratiques, de leurs dispositions antérieures et de leur environnement immédiat. Sociologiquement, on peut comprendre que des caractéristiques telles que l'âge, le sexe, le revenu, le niveau d'étude, l'environnement résidentiel peuvent expliquer significativement le vécu, la vision du monde, des appréciations et des pratiques différentes des espaces verts en ville.

## 3 - Contexte du site d'étude

### 3.1 - Contexte de Paris

#### 3.1.1 - Contexte paysager

Situé dans la vallée de la Seine, le paysage parisien est structuré par son socle géomorphologique, qui donne naissance à une grande diversité de paysages.

D'après *l'Atlas des paysages de Paris*, la Seine constitue une première ligne structurante, bien que ses méandres aient été modifiés au fil du temps. Son ancien tracé, aujourd'hui urbanisé, a laissé place à une topographie plane. Un contraste de relief apparaît en comparaison avec les différentes buttes du nord de la ville, telles que Montmartre et les Buttes-Chaumont. Toutes deux, autrefois exploitées pour leur gypse et situées aux marges de la capitale, forment de grandes entités structurantes offrant des vues panoramiques sur l'ensemble de la ville.

C'est d'ailleurs depuis ces belvédères que l'on peut contempler une véritable "ville-musée", composée d'un ensemble d'éléments architecturaux témoignant de l'histoire de Paris. Depuis le parvis de la Basilique du Sacré-Cœur, on aperçoit notamment la tour Eiffel, le quartier de La Défense, le Panthéon, l'Arc de Triomphe et bien d'autres monuments emblématiques.

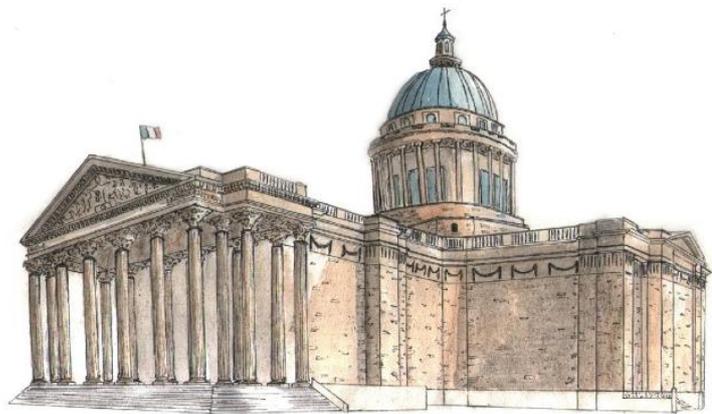


Figure 5: Dessin du Panthéon.  
Source : Lucien De Vetter

Les abords ouest et est de Paris sont, eux aussi, structurés par le Bois de Boulogne et le Bois de Vincennes, tous deux aménagés sous Napoléon III. Ces vastes espaces verts rendent perceptibles les limites de la ville, elles-mêmes effleurées par le périphérique, qui joue le rôle d'une ceinture accentuant encore davantage le périmètre de la capitale.



Figure 6 : Dessin d'une rue de Montmartre.  
Source : Lucien De Vetter

Enfin, il est difficile de ne pas évoquer l'axe historique de Paris, reliant le Musée du Louvre à La Défense et traversant des lieux emblématiques tels que le Jardin des Tuileries, la Place de la Concorde et l'Arc de Triomphe. Cet axe structure de nombreux autres flux routiers, notamment autour du rond-point de l'Arc de Triomphe, qui, avec ses douze avenues rayonnantes, dessine le réseau viaire de la ville.

Aujourd'hui, les rues participent pleinement à l'identité de la ville. Elles sillonnent entre les bâtiments haussmanniens aux toits en mansarde, mais aussi à travers les squares et les musées. On les retrouve pavées de pierre taillée à Montmartre, puis asphaltées ailleurs, parfois accompagnées d'une trame verte en développement. Elles relient les différents ensembles et entités paysagères qui composent Paris, desservant ainsi chaque arrondissement.

Les infrastructures ferroviaires et le métro, avec leurs célèbres entrées « Métropolitain » de style Art Nouveau, jouent également un rôle dans la perception du paysage parisien (Dupuy, G. 1993). Ce réseau dense, comparable aux veines d'un organisme, insuffle mouvement et dynamisme à la ville.

Paris ne se définit donc pas par une seule, mais par plusieurs identités, façonnées par la diversité de ses formes urbaines, de ses matériaux et de ses ambiances. Cette richesse témoigne de l'interaction entre son histoire, son relief et son climat. Au fil du temps, la capitale s'est imposée comme un véritable laboratoire d'innovations paysagères, influençant de nombreuses autres villes françaises.



Figure 7: Axonométrie de Paris.  
Source : Lucien De Vetter

### 3.1.2 - Contexte social de Paris au fil du temps

Cette partie retrace le contexte social de Paris afin de mieux comprendre l'agencement des quartiers ouvriers et privilégiés, ainsi que l'évolution de la répartition des classes sociales du XVIIIe siècle à aujourd'hui.

Comme expliqué précédemment, les grandes dynamiques de

transformation de Paris ont débuté au XIXe siècle, avec la création des bâtiments haussmanniens, les aménagements routiers (boulevards, avenues), l'aménagement des premiers espaces verts urbains et le développement d'une industrie en pleine expansion. C'est à partir de ces transformations majeures que les quartiers se sont structurés tels que nous les connaissons aujourd'hui, marquant une différenciation croissante entre les différentes classes sociales.

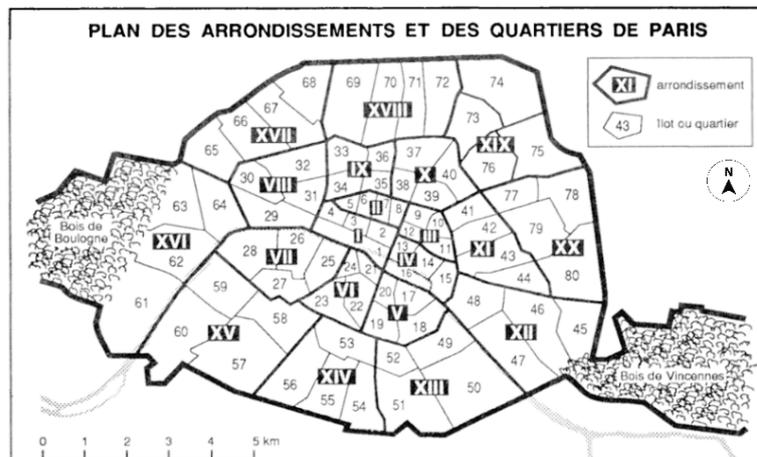


Figure 8: Plan des arrondissements et des quartiers de Paris. Source : Grange, C. (1993).

#### 3.1.2.1 - L'industrialisation de Paris (1830-1980)

D'après Dominique Larroque (Larroque, D. 1980), Paris a longtemps été le centre industriel de la France. Jusqu'en 1914, elle était considérée comme la ville la plus industrialisée de l'Hexagone. En 1830, la capitale comptait de nombreux ateliers, chacun employant moins de cinquante ouvriers et répartis sur l'ensemble du territoire parisien.

Une réelle différenciation de l'espace est apparue entre 1850 et 1860, opposant les quartiers industriels du nord-est de la capitale aux quartiers résidentiels de l'ouest. Ce clivage s'est accentué avec l'augmentation de la taille des établissements industriels entre 1830 et 1848, nombre d'entre eux dépassant alors les cinquante salariés.

Dans les années 1850, l'implantation d'établissements industriels de très grande envergure et plus polluants (industries chimiques, fonderies) a marqué un tournant. Cette évolution a entraîné une forte croissance démographique, accompagnée d'une spécialisation sociale des quartiers.

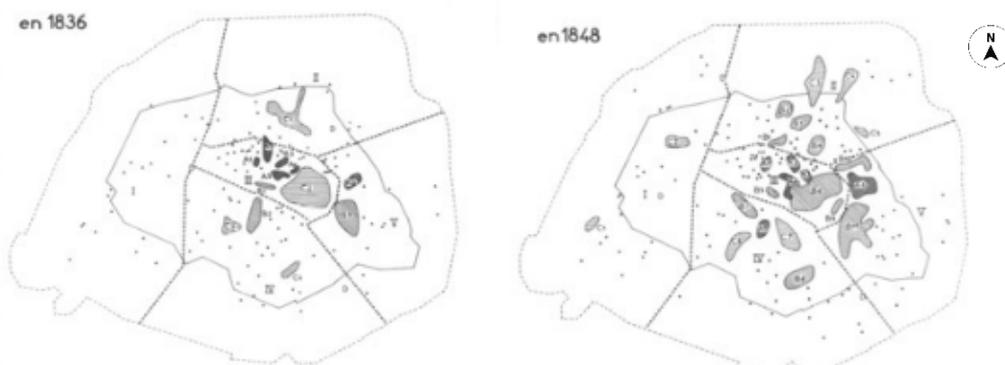


Figure 9: Emplacement des zones industrielles de Paris. Source : Larroque, D. (1980)

Entre 1860 et 1872, les activités industrielles ont commencé à se déplacer du centre-ville (notamment le 1er arrondissement) vers les nouveaux arrondissements du nord et de l'est (18e et 19e). Le centre s'est alors progressivement consacré aux commerces, entrepôts, sièges sociaux et bureaux, modifiant en profondeur l'organisation urbaine de la capitale.

De 1872 à 1895, les progrès technologiques dans les domaines de l'électricité, de la chimie et de l'automobile ont conduit à l'émergence d'industries de pointe. Cette évolution a progressivement entraîné une nouvelle décentralisation de l'activité industrielle. Ainsi, jusqu'en 1914, les industries ont continué à s'éloigner du Paris de 1860 pour s'implanter principalement en banlieue nord et est.

### 3.1.2.2 - Répartitions des classes privilégiées

À l'inverse des quartiers industriels, les « beaux quartiers » se sont majoritairement développés à l'ouest de la capitale, dessinant une frontière sociale marquée entre l'ouest et le nord-est.

La figure 10, issue d'une étude de Cyril Grange (*Grange, C. 1993*), illustre le nombre d'adresses figurant dans le *Bottin Mondain*, un annuaire créé en 1903 et réservé aux classes sociales supérieures de Paris. Dans son article, Cyril Grange analyse la répartition des classes privilégiées en s'appuyant sur cet annuaire. Présentant huit cartes de différentes époques, j'ai choisi de ne montrer que la plus ancienne et la plus récente, n'ayant constaté aucune évolution significative entre 1903 et 1987.

L'analyse de ces cartes met en évidence une concentration quasi exclusive des adresses recensées dans l'ouest parisien. Le 16e arrondissement se distingue particulièrement, étant le plus proche du bois de Boulogne et éloigné de toute implantation industrielle. La présence des classes sociales privilégiées s'atténue progressivement en s'éloignant de ce secteur. Par exemple, dans le 17e arrondissement, on observe un contraste marqué : la partie ouest comptabilise jusqu'à 100 adresses entre 1980 et 1987, tandis que la partie est ne recense qu'un maximum de 10 adresses, voire aucune dans certaines zones.

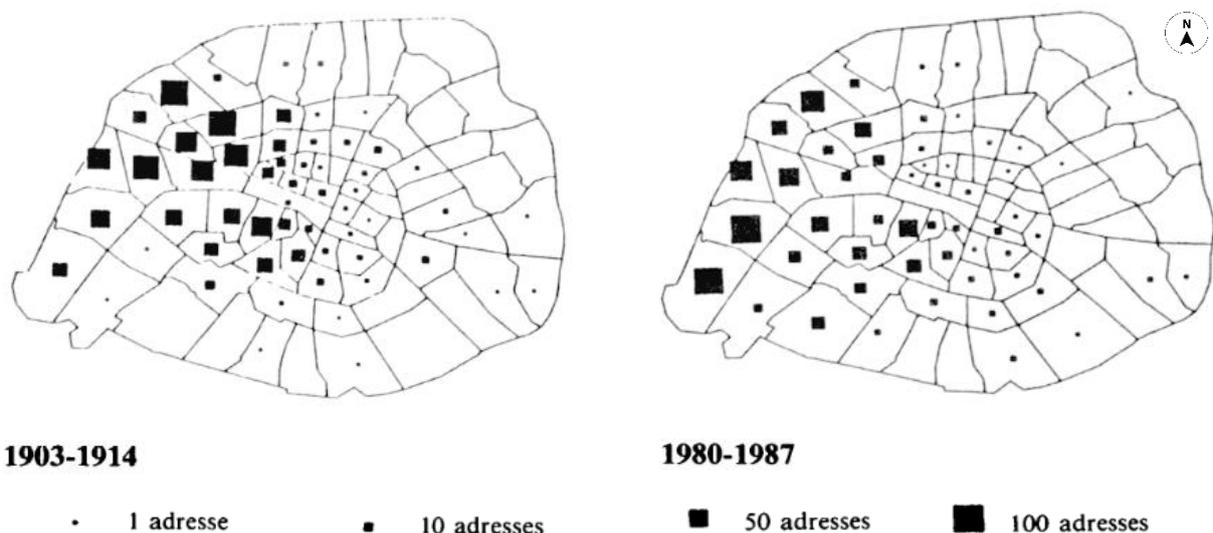


Figure 10: Représentation par quartier des adresses du Bottin Mondain. Source : Grange, C. 1993

### 3.1.2.3 - Contexte actuel

La répartition sociale actuelle de Paris est l'héritage des dynamiques historiques décrites précédemment. Les quartiers prestigieux restent concentrés à l'ouest, notamment dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, tandis que les zones plus précaires se situent principalement au nord-est, notamment en Seine-Saint-Denis.

Aujourd'hui, le cœur de la capitale compte près de 2,18 millions d'habitants pour 1,81 million d'emplois, sur une superficie de 105 km<sup>2</sup> (APUR. 2021).

Comme l'illustre la figure 11 (Clerval, A. 2010), les nouveaux projets urbains visent à réaménager la ville de l'ouest vers l'est, engendrant une gentrification de certains quartiers et favorisant l'émergence de zones à forte mixité sociale, situées à la confluence de quartiers aisés et de quartiers plus populaires. Ainsi le mouvement gentrificateur commence depuis les arrondissements ouest, anciennement les beaux quartiers (16<sup>ème</sup>, moitié du 17<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>) et se déplace en direction du périphérique (couronne de logements sociaux).

Certains arrondissements, comme le 17<sup>e</sup>, se situent à la frontière de cette évolution. Autrefois marqué par la proximité des quartiers industriels (gare de marchandise), il présente aujourd'hui une forte dualité sociale, avec une moitié occupée par des classes privilégiées et une seconde moitié occupé par des classes populaires. Symbole de mixité sociale, cet arrondissement constitue un terrain d'étude particulièrement pertinent pour la suite de cette recherche.

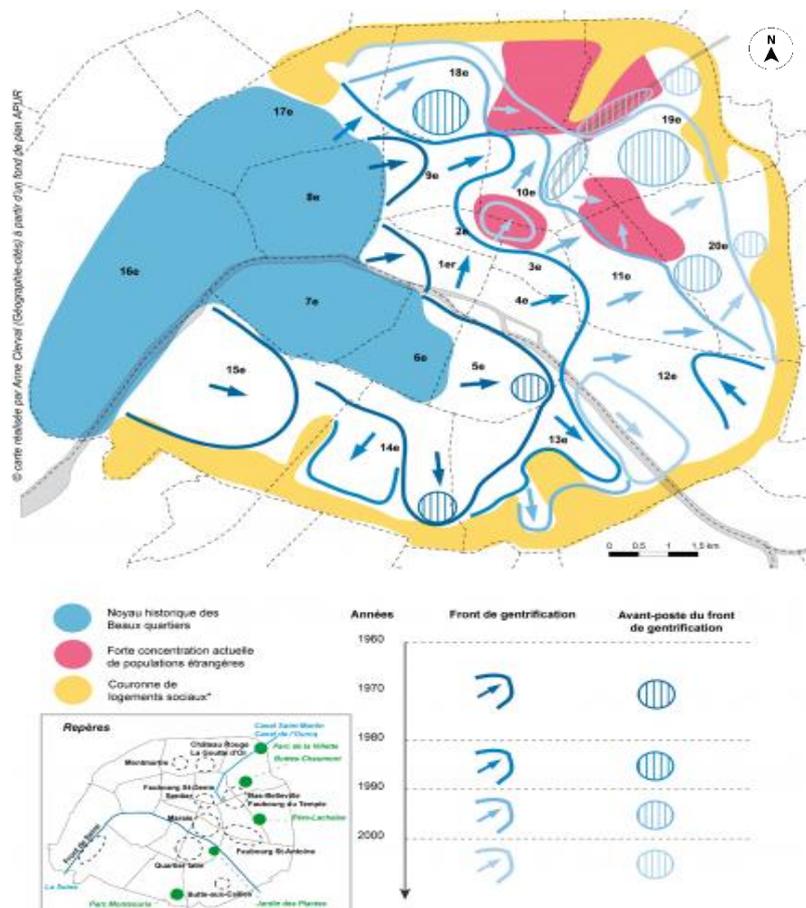


Figure 11: Carte du mouvement de la gentrification des arrondissements de Paris. Source : Clerval, A. (2010)

La figure 12 (PLU, 2024) illustre la répartition des zones non déficitaires, déficitaires et hyperdéficitaires en logements sociaux. Elle met en évidence une concentration de plus de 30 % de logements sociaux dans les quartiers périphériques et à l'est de Paris, tandis que leur présence est bien plus faible (moins de 10 %) dans le centre-ouest. Le 17<sup>e</sup> arrondissement apparaît une nouvelle fois comme un territoire intermédiaire : proche des arrondissements en hyperdéficit de logements sociaux, il comprend néanmoins des zones déficitaires et non déficitaires.

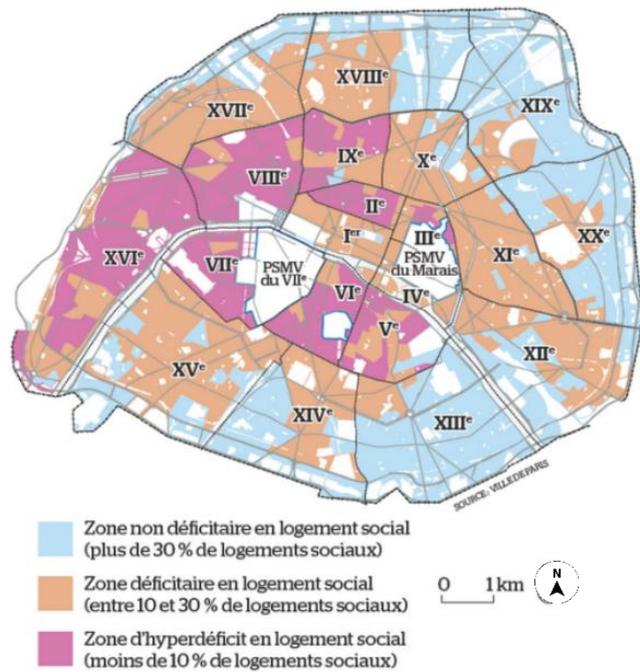


Figure 12: Carte de la répartition des zones non déficitaires, déficitaires et hyperdéficitaires à Paris. Source : PLU. (2024)

Des recherches menées par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Caenen. Y, 2017) confirment cette répartition sociale. D'après la figure 13, une frontière de mixité sociale se dessine entre les territoires vulnérables ou moyens et les territoires aisés. Parmi ces territoires mixtes, le 17<sup>e</sup> arrondissement apparaît à nouveau comme un espace socialement hétérogène. L'INSEE souligne que cette mixité résulte en grande partie de la construction récente de logements sociaux, notamment dans le quartier de Clichy-Batignolles, qui s'affirme comme un exemple de territoire en transition.

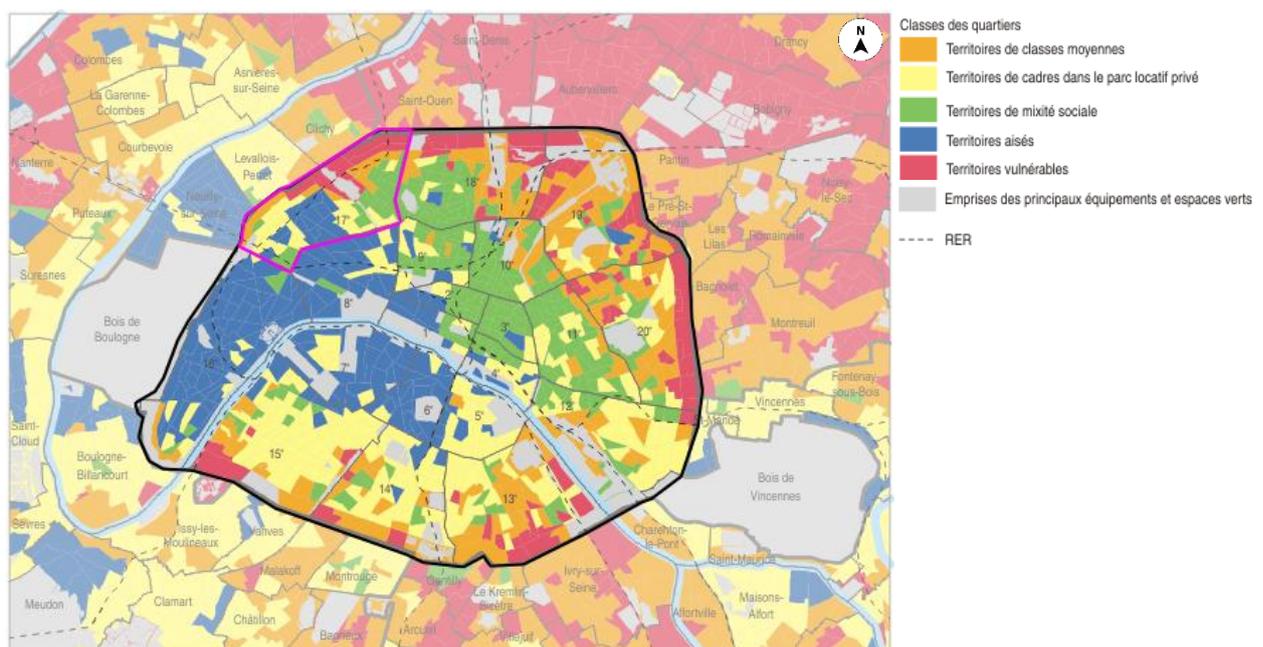


Figure 13: Carte de la répartition sociale à Paris. Source : Caenen. Y. (2017)

## 3.2 - Le 17<sup>ème</sup> arrondissement

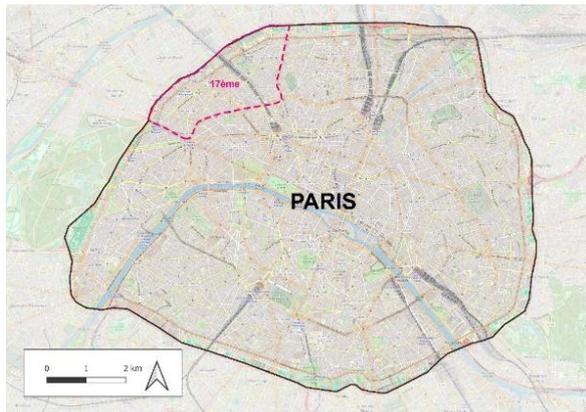


Figure 14: Localisation du 17<sup>ème</sup> arrondissement.  
Source : Lucien De Vetter depuis la carte IGN.

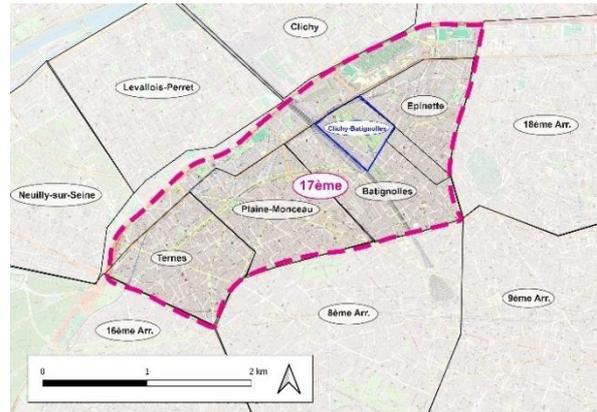


Figure 15: Localisation des quartiers du 17<sup>ème</sup> arr. et alentours.  
Source : Lucien De Vetter depuis la carte IGN.

Le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris occupe l'emplacement de l'ancienne commune de Batignolles-Monceau, annexée à la capitale en 1860. À cette époque, son développement s'est davantage concentré au sud-ouest, dans le quartier Monceau, où de grands axes, des immeubles et des hôtels particuliers ont vu le jour. En revanche, la partie nord-est, correspondant au quartier des Épinettes, a connu une urbanisation plus modeste et plus tardive

### 3.2.1 - Contexte socio-démographique

Comme mentionné précédemment, le 17<sup>e</sup> arrondissement se caractérise par une forte mixité sociale, répartie entre les quartiers des Épinettes, Clichy-Batignolles, Plaine-Monceau et Ternes. Il est également entouré des communes de Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret et Clichy, ainsi que des 18<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Paris. Le 17<sup>e</sup> arrondissement se positionne comme une zone de transition entre des quartiers privilégiés et des secteurs plus modestes, voire précaires.

#### 3.2.1.1 - Type de populations

En quelques chiffres, le 17<sup>e</sup> arrondissement compte plus de 160 000 habitants et 105 700 emplois, avec un revenu médian de 33 390 euros. Selon l'Atelier parisien de l'urbanisme, la population active se compose de 33 % de cadres et de 24 % d'employés et d'ouvriers. Une disparité de niveau de vie est notable entre les quartiers des Ternes et de Monceau, considérés comme privilégiés, et les secteurs situés en bordure du boulevard périphérique, où l'on recense davantage de foyers modestes.

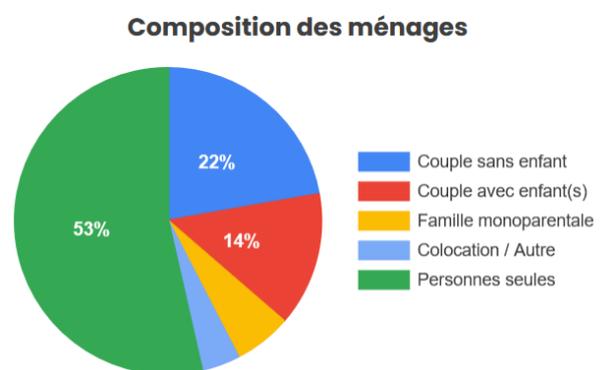


Figure 16: Graphique de la composition des ménages du 17<sup>ème</sup> arrondissement.  
Source : Bien dans ma ville.fr sur base des données de l'INSEE.

En ce qui concerne l'âge de la population, une certaine homogénéité est observée, bien que les jeunes actifs y soient nombreux. Les moins de 20 ans représentent environ 19 % des habitants, tandis que les plus de 65 ans en constituent 16 %. D'après le diagnostic territorial, la répartition des jeunes actifs se concentre principalement à l'est de l'arrondissement, tandis que les personnes âgées sont davantage recensées à l'ouest, notamment dans le quartier des Ternes, où les loyers sont plus élevés.

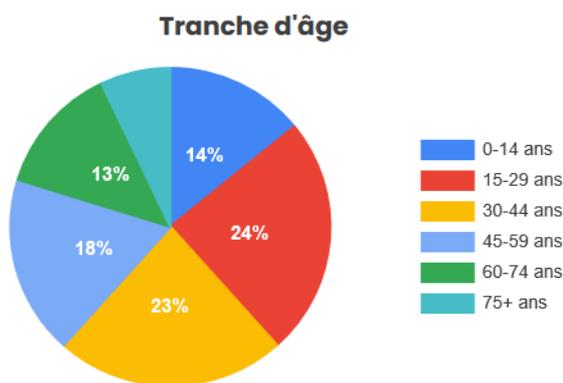


Figure 17 : Graphique des tranches d'âges du 17ème arrondissement.

Source : Bien dans ma ville.fr sur base des données de l'INSEE.

D'après les chiffres de l'INSEE, les activités sont à 33% composées de cadres et supérieurs, 14% de professions intermédiaires, 4% d'ouvriers et 4% d'artisans et commerçants.

La figure 18, montre que les métiers relevant des activités juridiques et informatiques sont essentiellement à l'ouest de l'arrondissement. Non loin du quartier d'affaire de la Défense. Les professions de nettoyage et d'entretien sont quant à eux exercées dans l'intégralité de l'arrondissement et sont dominantes dans la partie est.

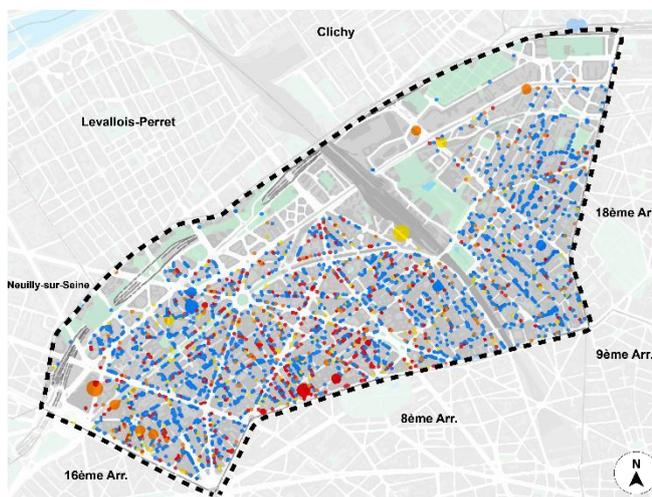


Figure 18 : Carte des secteurs d'activités du 17ème arrondissement. Source : APUR. (2021)



	Revenu median	Chômage	Retraités	Cadre	profession intermediaire	Ouvrier	Artisan	% logements sociaux	Prix moyen du m2	Age moyen	Taux de pauvreté
Clichy	22 410 €	13%	15%	22%	16%	7,30%	3%	35%	6 726 €	37ans	42%
Levallois-Perret	34 500 €	8,60%	17%	33%	16,50%	3%	4%	20%	8 663 €	36 ans	9%
Neuilly-sur-seine	48 010 €	8,70%	22,5	31,60%	10,40%	1,80%	7%	6%	10 030 €	43ans	8%
Paris 16ème	41 550 €	9,50%	21,20%	28,80%	10,70%	2,50%	6%	7%	10 570 €	43ans	12%
Paris 18ème	22 022 €	7%	15%	29,00%	16%	6,00%	3,40%	24%	8 786 €	36ans	21%
Paris 8ème	44 100 €	8%	16%	34,80%	12,20%	2,70%	6,20%	4%	12 080 €	40ans	10%
Paris 9ème	37 220 €	9%	13,60%	41,00%	14,60%	2,80%	5,30%	7%	10 030 €	38 ans	11%
<b>Paris 17ème</b>	<b>33 390 €</b>	<b>10%</b>	<b>16,60%</b>	<b>33,70%</b>	<b>14%</b>	<b>3,80%</b>	<b>4,20%</b>	<b>18%</b>	<b>9 906 €</b>	<b>30ans</b>	<b>14%</b>

Tableau 3 : Comparaison du contexte économique du 17ème arr. et des quartiers et arrondissements alentours. Source: Lucien De Vetter sur base des données de l'INSEE.

Ce que nous remarquons à travers ce tableau, dont les chiffres sont tirés des rapports de l'INSEE, c'est que le 17ème arrondissement se situe à la moyenne en termes de situation économique et sociale entre les différents arrondissements et communes qui le jouxte. Les arrondissements et communes au nord tel que Clichy et le 9ème et 18ème présentent les chiffres les plus bas en termes de qualité de vie allant jusqu'à

42% de taux de pauvreté à Clichy. Tandis que ceux plus au sud-ouest illustrent une meilleure qualité de vie dépassant même les 40 000€ de revenu médian.

Ces chiffres appuient la réputation d'arrondissement à forte mixité sociale que possède le 17<sup>ème</sup> arrondissement. Nous pouvons ajouter que selon le diagnostic territorial 60% des habitants ont un Bac+5 ou plus.

### 3.2.1.2 - Habitat

D'après le diagnostic territorial et la figure 19, plus de 105 000 logements structurent l'arrondissement, dont 18 % sont des logements sociaux. Ces derniers sont principalement situés au nord, le long du périphérique, ainsi qu'à l'est, dans le quartier de Clichy-Batignolles. Ils sont composés à 70 % de studios ou d'appartements de type T2.

À l'inverse, les logements les plus coûteux se trouvent au sud et à l'ouest, dans les quartiers Monceau et des Ternes, où plus de 20 % des habitations comptent cinq pièces ou plus.

### 3.2.1.2 - Equipement

Le 17<sup>ème</sup> arrondissement possède une diversité d'équipements soit :

- 27 écoles maternelles,
- 20 écoles élémentaires,
- 14 groupes scolaires,
- 12 collèges,
- 12 lycées,
- 3 médiathèques,
- 12 gymnases.
- 42 parcs et jardins,
- 6 salles de concerts,
- 10 théâtres,
- 5 cinémas
- 2 musées.



Figure 19: Carte des différents types d'habitats du 17<sup>ème</sup> arr.  
Source : APUR. (2021)

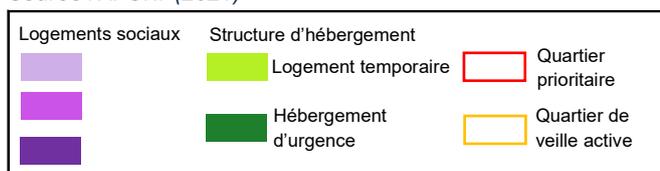
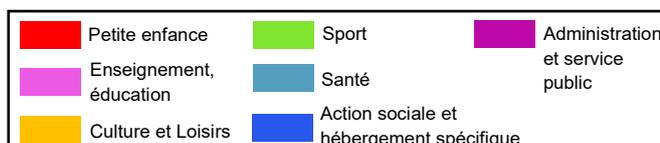


Figure 20: Carte de la répartition des équipements du 17<sup>arr</sup>.  
Source : APUR. (2021)



De plus, chacun de ces équipements sont distribués de manière homogène au sein de l'arrondissement, bien que les équipements de sport, généralement composés de grands ensembles, se situent au nord, proches du périphérique.

L'Atelier parisien de l'urbanisme, précise que ces équipements sont essentiellement utilisés par des habitants de l'arrondissement.

### 3.2.1.3 - Accessibilité des espaces verts

Nous recensons un total de 42 parcs et jardins, dont seulement cinq dépassent un hectare d'après le diagnostic territorial. Parmi eux figurent le parc Martin Luther King, la promenade Bernard Lafay, la promenade Pereire, le square des Batignolles et le square des Épinettes. La majorité de ces espaces verts se situe au nord des quartiers Ternes et Plaine Monceau. Ce sont d'ailleurs des lieux relativement accessibles, d'après la figure 21, ouverts également aux communes voisines comme Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine.

À l'inverse, l'accessibilité piétonne est plus limitée au sud, en raison du grand nombre d'axes routiers, notamment entre l'Arc de Triomphe et le parc Monceau.

### 3.2.1.4 - Couvert végétal et biodiversité

Avec 17 % de surface végétalisée, le 17<sup>e</sup> arrondissement dispose de moins d'espaces verts que la moyenne parisienne (21 %). Parmi les rues arborées et les 42 parcs et jardins, seuls le parc Martin Luther King, le square des Batignolles, le square des Épinettes et le square d'Odile sont considérés comme ayant une forte fonctionnalité écologique (APUR. 2021).

De plus, le parc Martin Luther King est le seul à accueillir des milieux humides, grâce à la présence de bassins favorisant la biodiversité.



Figure 21: Carte d'accessibilité aux espaces verts du 17<sup>ème</sup> arr.  
Source : APUR. (2021)

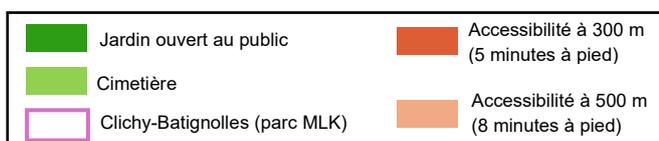
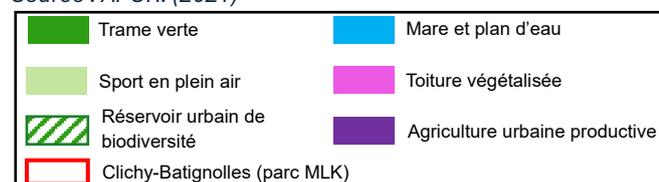


Figure 22: Carte du couvert végétal et biodiversité du 17<sup>ème</sup> arr.  
Source : APUR. (2021)



### 3.2.1.5 - Ilot de Chaleur

La carte des îlots de chaleur du groupe d'ingénieurs Verdi Ingénierie, effectuée en 2021 indique une forte concentration de ces îlots dans le 17<sup>ème</sup>. La température en ville varie selon le type de sol en surface, s'il est artificialisé ou non, la rugosité des bâtiments et leur densité mais également en fonction du couvert végétal. Ce dernier permet la diminution des températures par l'évapotranspiration et l'ombrage qu'il procure. Ce sont essentiellement les espaces au nord de l'arrondissement qui présentent les plus basses températures, s'expliquant par un couvert végétal plus important. Nous y remarquons également quelques avenues et boulevards, généralement végétalisés ainsi que le quartier de Clichy-Batignolles, par la présence du parc Martin Luther King. Ces espaces sont alors les refuges face aux fortes chaleurs.

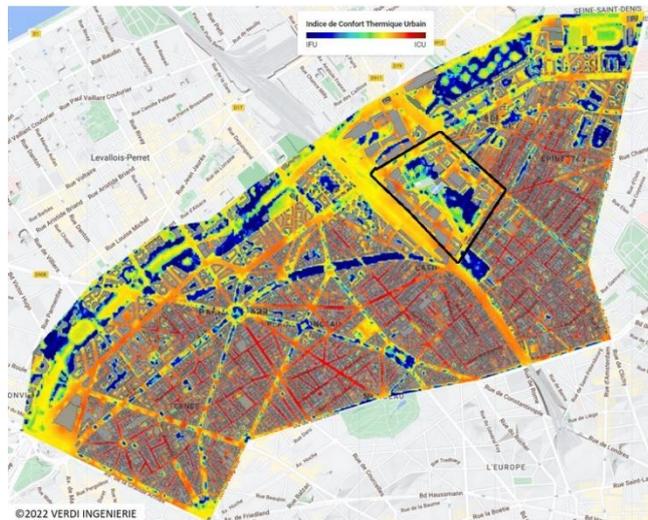


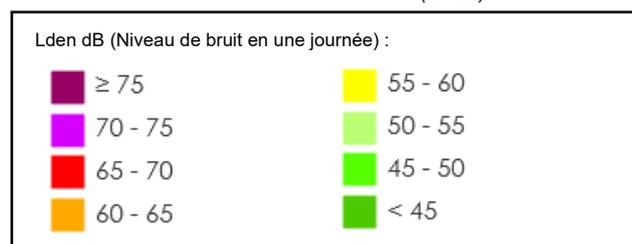
Figure 23: Carte des îlots de chaleur du 17<sup>ème</sup> arr.  
Source : Verdi Ingénierie. (2021)

### 3.2.1.6 - Pollution sonore

La pollution sonore porte aussi une place considérable parmi les différentes pollutions en ville. Nous pouvons voir à travers la figure 24 datant de 2022, que ce type de pollution se trouve en majorité le long des axes routiers. Parmi eux le périphérique au nord de l'arrondissement s'affirme comme une vaste zone soumise au bruit. Les espaces les moins impactés sont le cœur des îlots bâti ainsi que les espaces verts. Comme étudié précédemment, le végétal joue un rôle bénéfique dans l'atténuation du bruit. Parmi ces espaces, le plus vaste affichant un niveau de bruit ne dépassant pas les 55 dB est le parc Martin-Luther-King.



Figure 24: Carte de la pollution sonore du 17<sup>ème</sup> arr.  
Source : Carte bruit.fr et Mairie de Paris. (2022)



□ Clichy-Batignolles (par MLK)



Aujourd'hui d'une superficie de 54 hectares dont 10 hectares de parcs (parc Martin-Luther-King), l'écoquartier de Clichy-Batignolles figure comme l'un des plus grands projets de la capitale française.

Pouvant accueillir 7500 habitants avec 3400 logements, dont 1700 logements sociaux (dont 500 logements étudiants et jeunes travailleurs et 200 chambres pour personnes âgées dépendantes), mais également 140 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 12 700 emplois selon les chiffres de Paris métropole. Des prix plafonnés amenant à limiter une trop forte gentrification et obligeant le partage de l'espace par différents groupes sociaux. Faisant ainsi de ce quartier, un quartier avec une mixité sociale où différentes classes cohabitent.

### 3.3.2 - Accessibilité

Le quartier est fortement desservi en transport en commun (métro, RER, tramway, bus), le préservant de l'isolement et le connecte aux autres coins de la ville. Proche du périphérique, il est effleuré par l'Avenue de Clichy, le Boulevard Berthier et la rue Cardinet, dont ces deux derniers le connectent à Monceau, de l'autre côté du chemin de fer.

Enfin le site est traversé par une ligne de chemin de fer, obligeant à passer par une passerelle, surnommée la forge, pour passer d'une partie du parc à l'autre.



Figure 28: Illustration du projet de Clichy-Batignolles.  
Source : Lepoint.fr

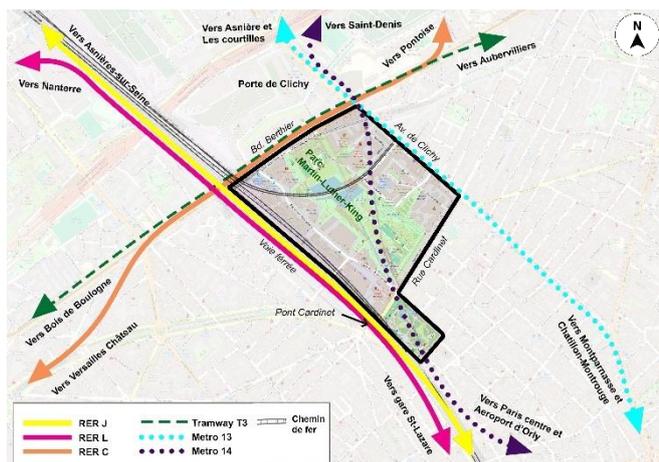


Figure 29: Plan des lignes RER, Tramway et Metro desservant le quartier Clichy-Batignolles.  
Source : Lucien De Vetter sur base de la carte IGN.

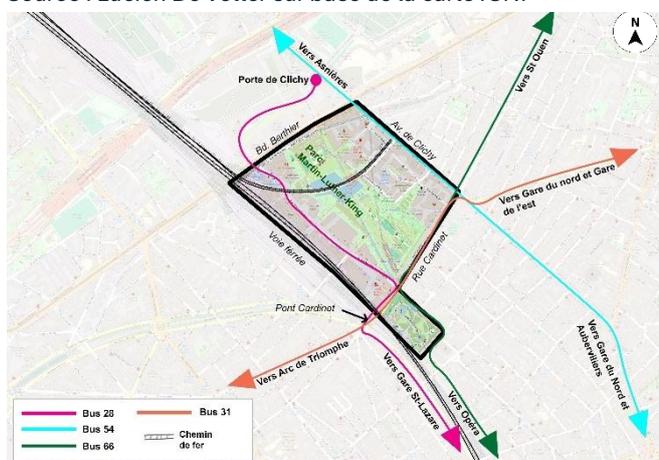


Figure 30: Plan des lignes de bus desservant le quartier Clichy-Batignolles.  
Source : Lucien De Vetter sur base de la carte IGN

### 3.3.3 - Equipement

Le projet du quartier s'est dessiné de façon à intégrer une série d'équipements et de fonctionnalités. Au sud du Boulevard Bertier nous trouvons une série de bureaux du côté des lignes de chemins de fer et des logements communiquant avec le parc. Ce cadre bâti est également équipé en crèches, Gymnase, établissement scolaire et un centre d'animation. Ce dernier représente le pôle loisirs accompagné d'un cinéma.

La partie au nord du Boulevard Berthier est constitué du palais de justice et de théâtre.

De plus un pôle commercial inter-quartiers situé au sud, à côté du pont Cardinet.

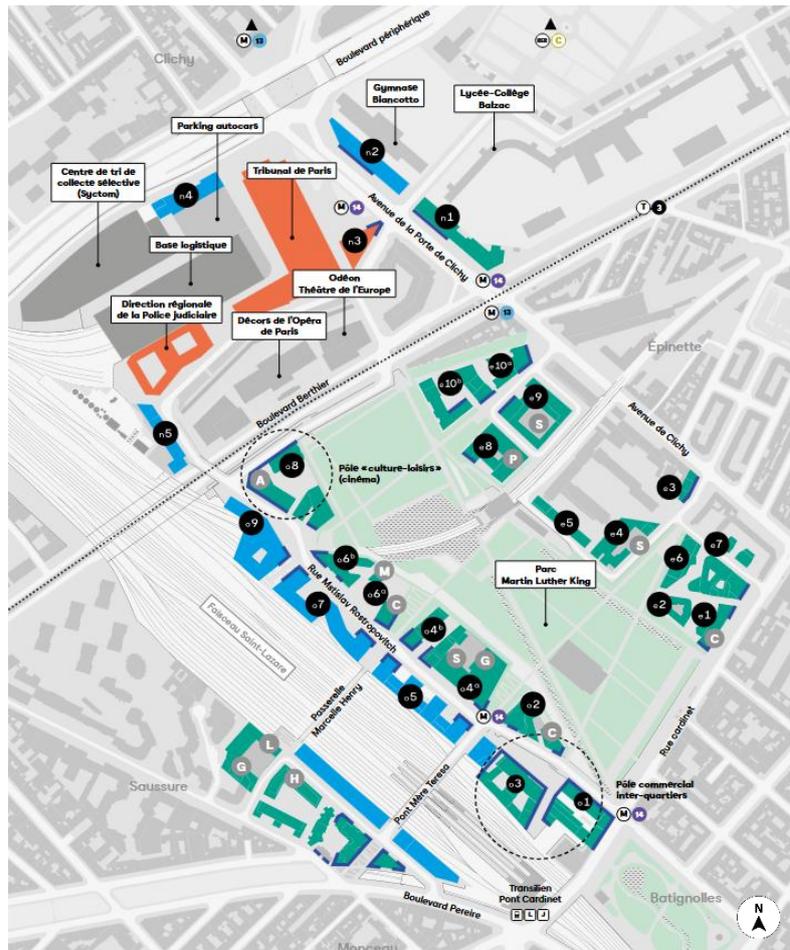


Figure 31: Plan des équipements du quartier Clichy-Batignolles. Source : Paris & métropole

● Logements privés et sociaux	● C 3 crèches	● G 2 gymnases
● Cité judiciaire	● H 1 halte-garderie	● A 1 centre d'animation
● Bureaux	● S 3 groupes scolaires	● M 1 école maternelle
● Commerces, services, activités	● P 1 centre PMI	
○ Pôle inter-quartiers et « culture-loisirs »	● L 1 collège	

### 3.3.4 - Principe d'un écoquartier

Clichy-Batignolles est un quartier possédant le label « écoquartier ». Selon la charte écoquartier du ministère de la transition écologique (2023), ce label est discerné selon une série d'engagements portant sur quatre dimensions.

#### Dimension 1 : Démarche et processus.

- Le quartier doit être conçu en prenant en compte les besoins de toutes les parties prenantes et des particularités du territoire.
- Mise en œuvre d'une gouvernance et d'un pilotage adapté.
- Intégrer les habitants et les usagers.
- Développer l'approche en cout global
- Evaluer mesurer l'impact et améliorer en continu



Figure 32: Label écoquartier. Source : Ministère de la transition écologique. (2024)

## **Dimension 2 : Cadre de vie et usages**

- (Re)faire le quartier avec l'existant.
- Favoriser le vivre ensemble, la solidarité et l'inclusion.
- Assurer un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé.
- Concevoir un projet alliant qualité urbaine, paysagère et architecturale.
- Valoriser le patrimoine, l'histoire et l'identité du site et de ses habitants.

## **Dimension 3 : Développement territorial**

- Contribuer à une transition économique, régénérative sociale et solidaire.
- Favoriser la proximité et la diversité des fonctions.
- Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts.
- Encourager les mobilités durables et actives.
- Assurer une transition numérique responsable au service de l'aménagement durable.

## **Dimension 4 : Environnement et climat**

- Renforcer la résilience face aux changements climatiques et aux risques.
- Contribuer à l'atténuation du changement climatique en favorisant la sobriété et les énergies renouvelables.
- Réduire, recycler et valoriser les déchets.
- Préserver, gérer et restaurer la ressource en eau.
- Préserver et restaurer les sols, la biodiversité et les milieux naturels.

Ainsi, Clichy-Batignolles s'est construit sur base de ces engagements et met en œuvres les objectifs en termes de mixité sociale en comparaison aux autres quartiers de Paris. De plus, une intention sur les traces du passé sont visibles notamment dans la conception du parc Martin-Luther-King (traces de l'ancien réseau de chemins de fer encore existant dans sa conception). Enfin le quartier répond à des exigences concernant l'utilisation renouvelable des énergies (panneaux solaires, géothermie, réutilisation des eaux pluviales) et d'un cadre végétalisé important.

Enfin, il se traduit comme une nouvelle centralité de la ville reliant les quartiers des Epinettes et de la Plaine-Monceau, étant tous deux des quartiers à la situation socio-économique contrastée. Son accessibilité lui permet également de rapprocher du centre de la capitale d'en intensifier les flux d'usagers.

### 3.4 - Le parc Martin-Luther-King

Dessiné par l'architecte paysagiste Jacqueline Osty, le parc Martin-Luther-King représente l'élément central du quartier de Clichy-Batignolles. Il symbolise un lieu de rencontres et de rassemblements entre les quartiers alentours. De ce fait, un travail de cheminement et de connexion permet une liaison visuelle avec des entrées exerçant le rôle de « couture » aux quartiers environnants (Osty, J. 2013) (Vitalis, L 2020).

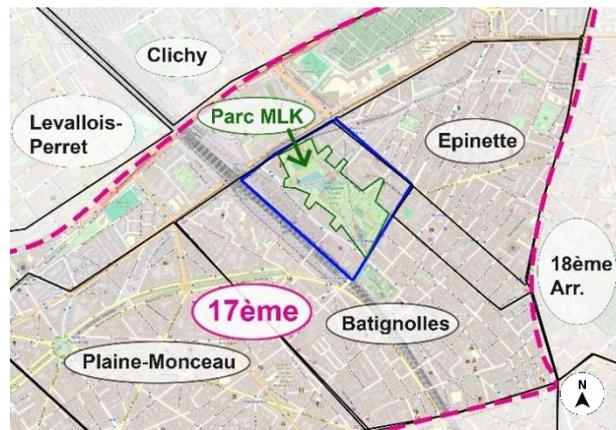


Figure 33: Carte du quartier de Clichy-Batignolles localisant le parc Martin-Luther-King.

Source : Lucien De Vetter sur base de la carte IGN.



Figure 34: Plan du parc Martin-Luther-King. Source : Bureau Osty

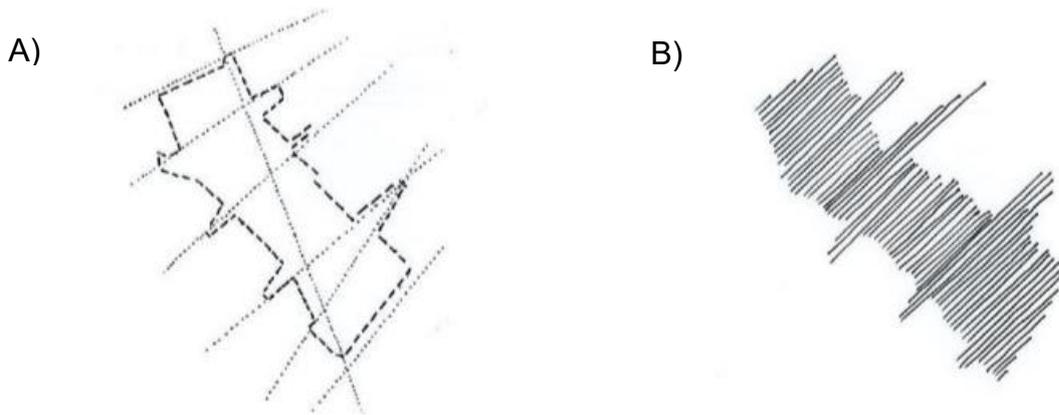


Figure 35: Le parc traversé par des axes (A) et conçu comme un espace de liaison où la nature se prolonge aux cœurs d'îlots et sur l'espace public (B).

Source : Vitalis, L. (2020)

Le parc ne suit pas une géométrie stricte, mais adopte des contours irréguliers pour mieux s'intégrer à l'architecture environnante. En s'entremêlant avec le bâti, il crée des continuités visuelles et physiques qui favorisent une transition fluide entre la ville et l'espace vert. Cette conception, inspirée par Osty J., vise à estomper les frontières du parc et à encourager les habitants des quartiers voisins à s'y aventurer naturellement. La Figure 35 (Vitalis, L. 2020) illustre cette approche en mettant en évidence les interactions entre le tracé du parc et les formes urbaines adjacentes.

De plus, le parc a été imaginé de sorte à représenter 3 thèmes : les saisons, le corps et l'eau.

### 3.4.1 - Les saisons

L'un des thèmes du parc Martin-Luther-King se réfère aux différentes saisons. Les quatre saisons sont compartimentées dans le parc et se différencient par le choix d'essences végétales et autres éléments tel que les points d'eau. De ce fait, nous retrouvons le printemps, partie la plus au sud, composé en grande majorité d'essences aux fleurs remarquables tel des cerisiers et des magnolias.

L'été, légèrement au-dessus, sera symbolisé par des vastes plages vertes ensoleillées accompagnées de bassin et de jet d'eau.

L'automne quant à lui, est composé d'arbres aux larges feuillages tel que des érables et des tilleuls en grande majorité.

Enfin, l'hiver, partie la plus au nord, est composée de bouleaux et de pins, ou l'intention est de créer une ambiance forestière et de clairière.

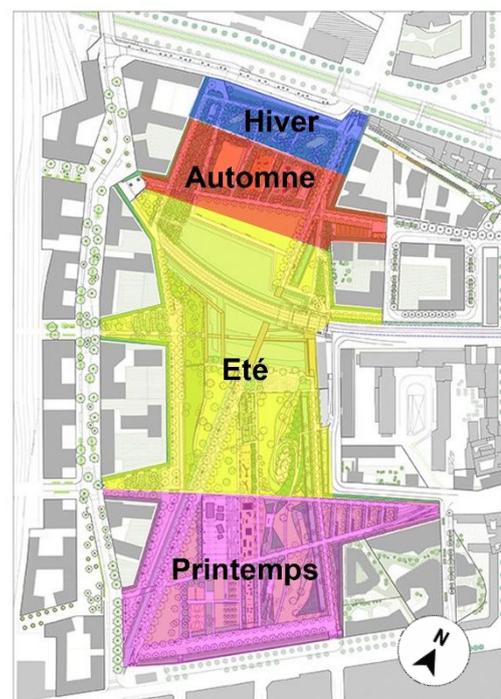


Figure 36: Répartition des espaces Hiver, Automne, Été et Printemps du parc Martin-Luther-King.

Source : Lucien De Vetter sur base du plan du bureau Osty.

### 3.4.2 - Le corps

De nombreuses fonctions sont attribuées au parc, afin de mettre en scène la diversité de position du corps selon J.Osty. Nous y retrouverons ainsi :

- Des aires de jeux pour les enfants et des terrains de sports, skate parc, terrain de pétanque.
- Des plages vertes offrant une opportunité de détente et d'utilisation multiple du site.
- Les jardins partagés (potagers) reflétant le partage, la production et l'apprentissage.
- Les jets d'eau pour des activités ludiques, situés sur la partie « été » du parc et permettant de se rafraîchir lors des fortes chaleurs.

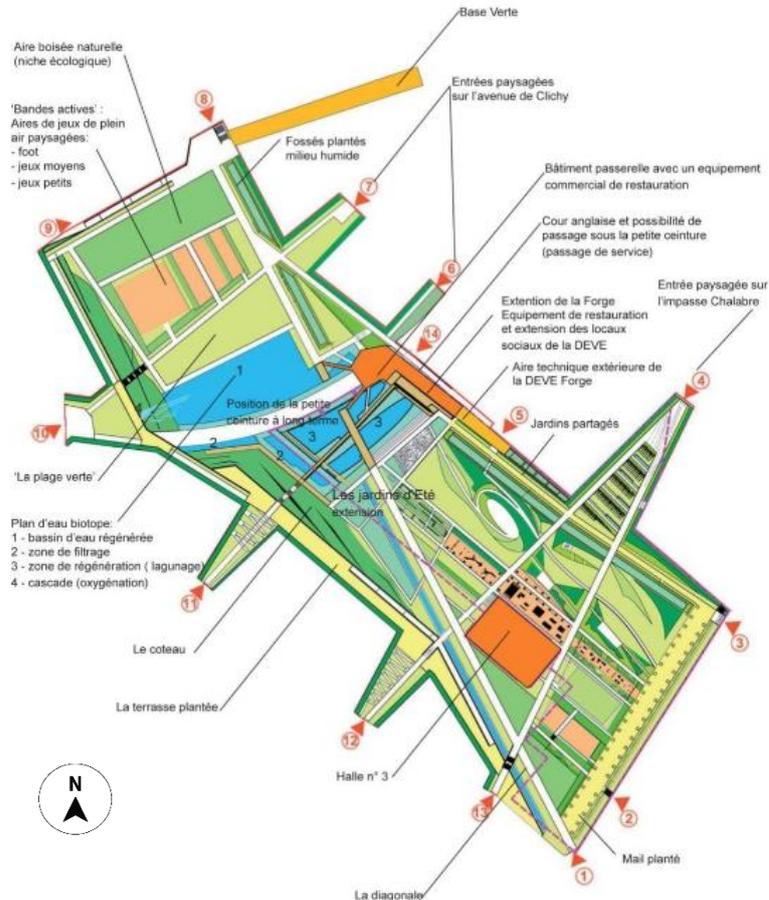


Figure 37: Plan de parc Martin-Luther-King et de ses fonctions. Source : Bureau Osty

### 3.4.3 - L'eau

D'après J. Osty et le bureau d'études OGI, nous pouvons retrouver au cœur du parc dans la partie « été », un plan d'eau, intitulé « bassin biotope » et alimenté en eau non potable provenant des eaux de pluies. Des fossés plantés bordant les allées accueillent une végétation adaptée aux milieux humides, (Saule, Roseaux, Iris) et permettent de récupérer les eaux de pluie destinées à l'arrosage du parc.



Figure 38: Photo du bassin biotope. Source : Lucien De Vetter

De plus, la présence de jets constitue quant à elle un espace attractif durant les chaleurs estivales.

Selon le bureau d'études OGI, l'arrosage du parc repose sur un système sans rejet à l'égout (sauf en cas de pluies exceptionnelles), incluant la récupération des eaux de pluie et le recyclage de l'eau. À court terme, une cuve de stockage viendra compléter ce dispositif.

Le grand bassin paysager de 3 000 m<sup>2</sup>, dit « bassin biotope », est constitué de deux plans d'eau qui remplissent plusieurs fonctions :

- Épuration naturelle : L'eau non potable alimente le premier bassin, avant de transiter par un déversoir vers le second. Les plantes aquatiques assurent un processus de décantation et de filtration naturelle. Une fois épurée, l'eau est réutilisée pour l'arrosage du parc. À terme, d'autres bassins et une cascade viendront enrichir ce système.
- Esthétique paysagère : Ce bassin, agrémenté d'espèces végétales aquatiques, constitue un élément visuel fort du parc.
- Développement de la biodiversité : Il accueille un écosystème varié et une faune riche (canards, poules d'eau, araignées d'eau, libellules, poissons...), contribuant ainsi à renforcer la biodiversité à Paris.

Le fossé humide longeant l'allée reliant l'entrée Lemer cier au bâtiment de la Forge remplit également plusieurs fonctions :

- Récupération des eaux pluviales : Il collecte l'eau de ruissellement provenant de la moitié des surfaces minérales du parc. L'excédent est dirigé vers une cuve de stockage, tandis qu'une éolienne pompe mécaniquement l'eau du bassin biotope pour compléter l'apport en période sèche.
- Valeur paysagère : Sa végétation évolue au fil des saisons et comprend des espèces adaptées aux milieux humides, telles que l'iris, le roseau, la salicaire ou encore le carex.
- Création d'un écosystème humide : Ce type de milieu, rare dans les jardins parisiens, favorise le développement de la faune locale.



Figure 39: Photo d'un poisson dans le bassin biotope.  
Source : Lucien De Vetter



Figure 40: Photo d'un canard dans le bassin biotope.  
Source : Lucien De Vetter

### 3.4.4 - Les différentes fonctions du parc

Le parc présente ainsi une multitude d'ambiances et de fonctions. Certaines ambiances peuvent présenter des fonctions similaires. La figure... représente un plan schématique regroupant des fonctions et ambiances communes afin d'uniformiser chaque fonctionnalité du parc cité ci-dessous.

Un belvédère nommé « La Forge » en mémoire d'une ancienne forge autrefois situé à cet endroit, permet d'offrir une vue sur le parc ainsi que de servir de passerelle entre la partie sud et la partie nord au chemin de fer. Ses eaux pluviales sont également récupérées pour la gestion du parc.

Un verger est notamment présent où y sont cultivés par des techniciens, pommiers, poiriers, groseilliers, cassissiers, myrtilliers et framboisiers.

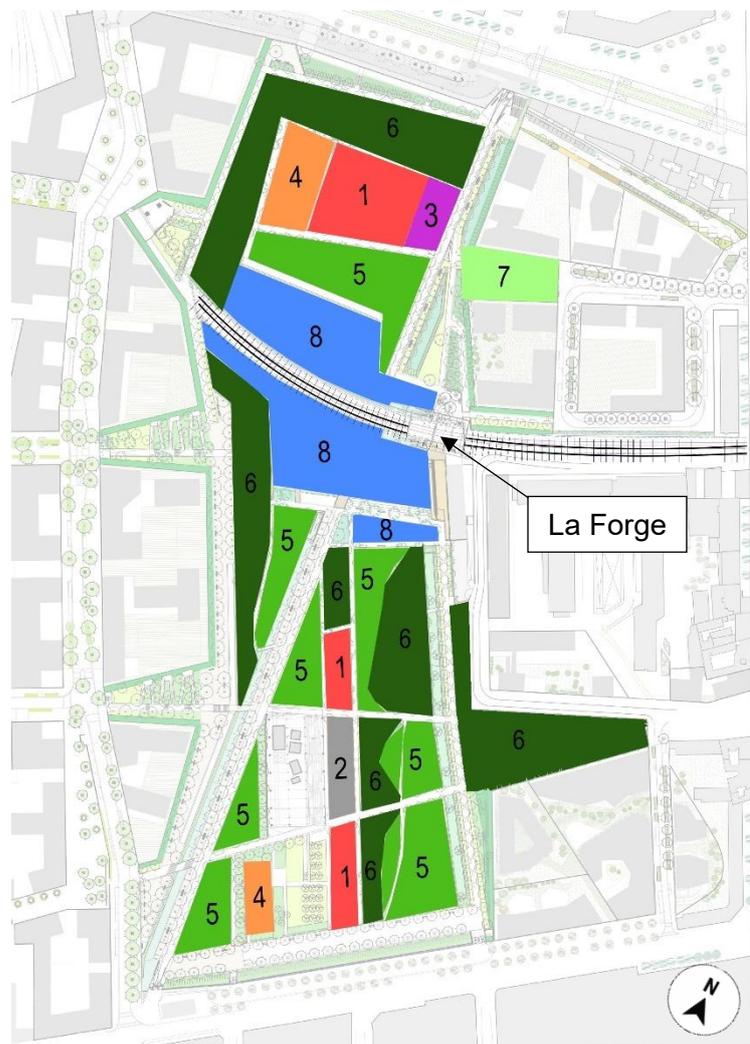


Figure 41: Schéma des différentes zones du parc Martin-Luther-King.  
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du bureau Osty.

Enfin, il est intéressant de constater que chaque zone pour chaque fonction est parfaitement délimitée par des alignements d'arbres et de haies, comme des murs isolant les différentes pièces d'une maison. Il faut alors passer par des allées pour passer d'une fonction et une ambiance à une autre.

Voici une analyse mettant en avant les huit grandes fonctions et unités paysagères praticables dans le parc :

#### 3.4.4.1- Zone 1 : Aires de jeux



Figure 44: Schéma des différentes zones du parc Martin-Luther-King.

Source : Lucien De Vetter sur base du plan du bureau Osty.



Figure 43: Photo de l'aire de jeux 2-10 ans.

Source : Lucien De Vetter



Figure 42: Plan du parc MLK localisant les aires de jeux.

Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty.

Les aires de jeux sont omniprésentes dans le parc. Cependant leur répartition va de pair avec la localisation de la crèche et du centre de loisir. En effet, les jeux pour des enfants (2 à 10 ans) sont situés du côté de la crèche, tandis que les aires de jeux pour les enfants plus grands (6 à 14 ans) sont localisées à proximité du centre de loisir et des terrains de football/basket.

De plus une différence de style est identifiable par des agrès correspondant à des formes prédéfinies, sur une surface de sol souple en caoutchouc, tandis que d'autres sont en bois, dont l'architecture pousse à l'imagination et le sol est composé de paillage de BRF.

### 3.4.4.2 - Zone 2 : Skate parc



Figure 46: Photo du Skate parc.  
Source : Lucien De Vetter

Sur une surface de 900m<sup>2</sup>, le skate-parc se situe au sud-ouest du parc. Entouré d'aires de jeux, il se positionne parmi les différentes fonctionnalités sportives et vise un public d'environ 30 ans si l'on se réfère à la moyenne d'âge des skateurs (Bulot, F. 2000).



Figure 45: Plan du parc MLK localisant le skate parc.  
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty.

### 3.4.4.3 - Zone 3 : Terrain de pétanque



Figure 47: Photo du terrain de pétanque.  
Source : Lucien De Vetter

Au nord du parc, le terrain de pétanque agrémente les fonctions sportives sous une tout autre forme. C'est une ambiance qui se distingue par le jeu de concentration et la précision des gestes. Cette fonction vise un public assez large bien que la moyenne d'âge des licenciés en club de pétanque en France soit de 52 ans.



Figure 48: Plan du parc MLK localisant le terrain de pétanque.  
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty.

### 3.4.4.4 - Zone 4 : Terrain de basket/football



Figure 51: Photo du terrain de football.  
Source : Lucien De Vetter



Figure 50 Photo du terrain de basketball.  
Source : Lucien De Vetter



Figure 49: Figure 51 : Plan du parc MLK localisant les terrains de sport.  
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty.

Terrain de football situé au nord et terrain de basket au sud, ils prennent une place non négligeable dans le parc. C'est d'autres pratiques sportives qui sont exercées à partir de ces vastes surfaces, invitant à des sports collectifs et donc des espaces de cohésion sociale.

### 3.4.4.5 - Zone 5 : Plage verte



Figure 52: Photo de la Plage verte.  
Source Lucien De Vetter



Figure 53: Photo de la Plage verte.  
Source Lucien De Vetter



Figure 54: Plan du parc MLK localisant les plages vertes.  
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty.

Vaste espace engazonné et agrémenté d'arbres (Tilleul et Erable), la plage verte offre un espace de détente à ciel ouvert. D'architecture simple et dépourvu d'un grand nombre d'équipements, elle permet aux usagers de s'approprier l'espace. Aucune fonction n'est véritablement dictée bien que selon J, Osty, la détente est l'une des principales raisons de la plage verte.

### 3.4.4.6 - Zone 6 : Aire boisée



Figure 57: Photo de clairière en aire boisée.  
Source : Lucien De Vetter



Figure 56: Photo des cerisiers du japon en aire boisée.  
Source : Lucien De Vetter

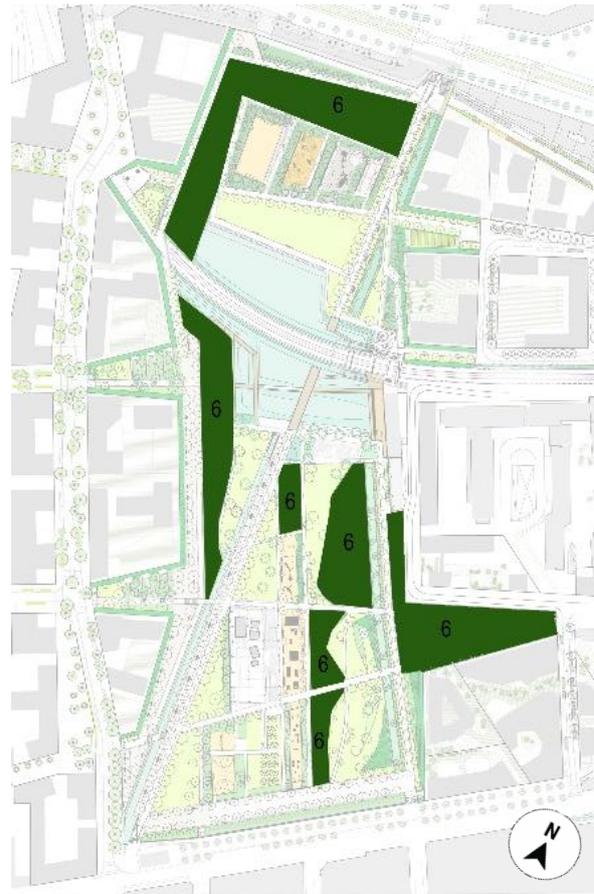


Figure 55: Plan du parc MLK localisant les aires boisées.  
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty.

Quelques espaces plus densément végétalisés agrémentent et structurent le parc. Ils offrent ainsi une perception différente du lieu avec la possibilité de s'isoler.

Parmi elles nous avons des petites clairières, entièrement entourées d'une végétation dense composée de plusieurs strates afin d'éviter toute porosité visuelle et d'isoler du bruit.

D'autres espaces végétalisés sont moins isolés au niveau des côtés mais composés d'une végétation recouvrant le dessus de l'espace, offrant un meilleur abri face au soleil.

### 3.4.4.7 - Zone 7 : Jardin Partagé



Figure 58: Les 9 principes du "jardin des coopains".  
Source : Lucien De Vetter



Figure 59: Plan du parc MLK localisant le jardin partagé.  
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty.

Nommé « le jardin des coopains », ce jardin partagé est un potager qui se situe dans l'une des entrées Est du parc. Il offre la possibilité aux habitants du quartier, de venir y cultiver des légumes, fruits et plantes aromatiques. Il a également pour principal objectif de sensibiliser à la biodiversité, à l'environnement mais aussi d'apporter une cohésion sociale entre le voisinage.



Figure 60: Photo du jardin partagé.  
Source : Lucien De Vetter

### 3.4.4.8 - Zone 8 : Thématique de l'eau (jet d'eau et bassin biotope)



Figure 62: Photo de la place des jets d'eau.  
Source : Lucien De Vetter



Figure 63: Figure 60 : Photo du Bassin biotope.  
Source : Lucien De Vetter



Figure 61: Plan du parc MLK localisant le bassin biotope et les jets d'eaux.  
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty.

Une place de jets d'eau est située sur la zone « été » du parc. Elle offre, lors des périodes de forte chaleur, une activité ludique supplémentaire. Elle amène également à mettre en mouvement le corps tout en offrant un espace de détente.

De plus le « bassin biotope » de 3000m<sup>2</sup> participe à la thématique de l'eau, élément principal de la zone « été ». Ce bassin permet avant tout de collecter les eaux pluviales mais aussi d'y faire vivre une biodiversité spécifique. Cet espace invite ainsi à la contemplation et à la sensibilisation à la biodiversité.

### 3.4.4.9 - Zone 9 : les cheminements



Figure 68: Photo de chemin.  
Source : Lucien De Vetter

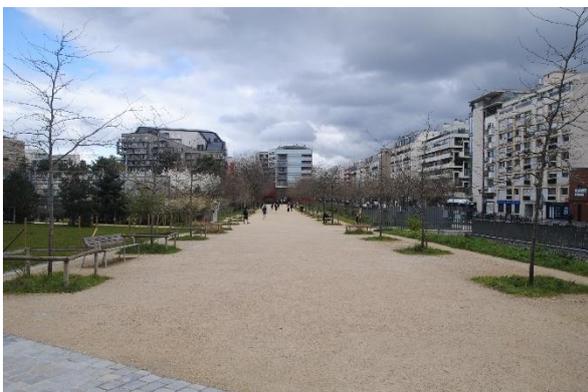


Figure 67: Photo de chemin.  
Source : Lucien De Vetter



Figure 65: Photo de chemin.  
Source : Lucien De Vetter

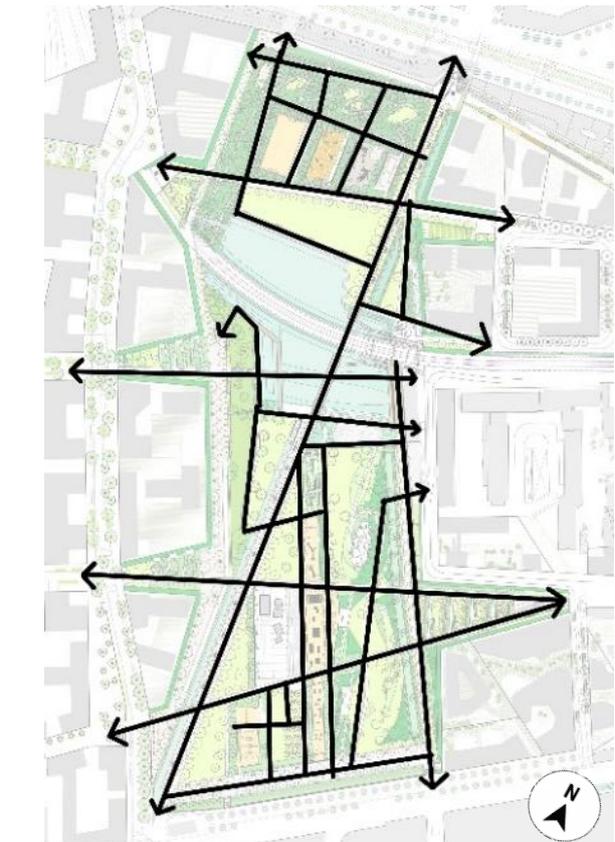


Figure 66: Plan du parc MLK localisant les cheminements.  
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty.



Figure 64: Photo de chemin.  
Source : Lucien De Vetter

Comme expliqué précédemment, le parc Martin-Luther-King a été imaginé de sorte à se connecter et s'inscrire dans une trame verte connectant les quartiers entre eux, puis se définit également comme un ensemble de fonctions et d'usages délimités par différentes strates arborées et arbustives. Invitant ainsi à l'utilisation des chemins pour passer d'une entité paysagère à l'autre au sein du parc mais aussi comme lieu de passage d'une partie à l'autre du quartier. Le tracé linéaire des chemins renforce l'aspect « compartimenté » à travers la délimitation des différentes zones/fonctions du parc. Cet aspect est d'autant plus visible sur la figure 70 et 71, illustrant un profil du parc.

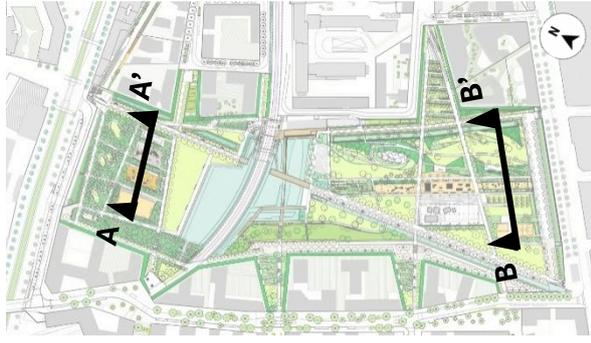


Figure 69: Localisation des coupes AA' et BB'.  
 Source : Lucien De Vetter depuis le plan du parc MLK du Bureau Osty

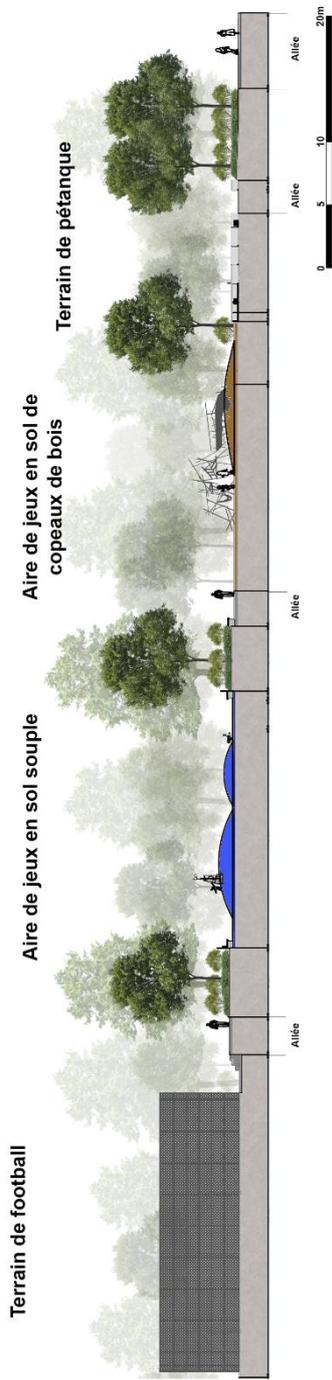


Figure 71: Coupe AA'.  
 Source : Lucien De Vetter

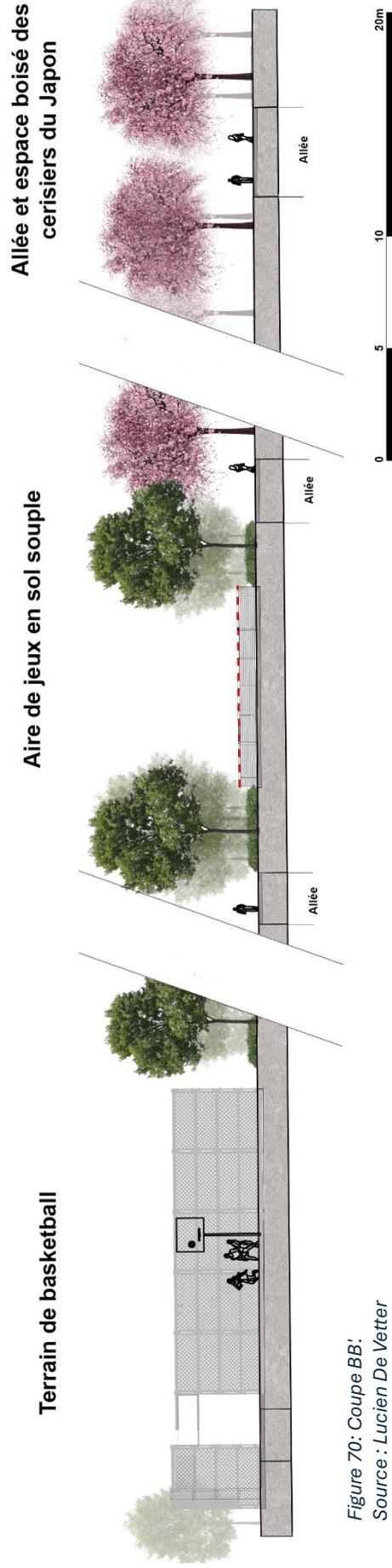


Figure 70: Coupe BB'.  
 Source : Lucien De Vetter

## Chapitre 2 - Hypothèse et objectifs de l'étude :

### 2.1 - Rappel de la question de recherche

A la suite de l'état de l'art, de nombreux questionnements ont pu émerger concernant l'intérêt qu'un individu porte à un espace vert et ses motivations à le fréquenter. Les études menées jusqu'à aujourd'hui ont mis en avant une certaine subjectivité selon les personnes mais le besoin d'exercer une relation avec la nature semble émerger assez souvent lors d'enquêtes effectuées dans certains parcs en ville. Cependant, qu'en est-il pour un parc proposant une diversité de fonctions, amenant potentiellement à ne pas ou peu s'attarder sur la question du végétal ? De ce fait, j'en suis venu à me poser la question suivante :

Est-ce que tous les usagers d'un parc portent réellement un intérêt pour la place de la nature en ville dans un parc aux multiples fonctions ?

### 2.2 - Hypothèses

En prenant conscience des résultats de l'état de l'art et des questions qu'il m'a amené à me poser, je vais me baser sur trois hypothèses :

**La « logique écologique » est la principale logique amenant à la fréquentation des espaces verts en ville.**

Les différentes enquêtes telles que celle de Laille Pauline (Laille, P. 2015) et de Manusset Sandrine (Manusset, S. 2010) mettent en avant que le besoin de contact auprès de la nature aide à diminuer le stress quotidien que procure la ville. Vivant en grande partie dans des appartements dépourvus de terrasse ou jardin, les habitants d'un quartier en ville sont obligés de fréquenter un espace vert pour entretenir une relation avec la nature. L'exposition à un cadre de vie stressant pousse à se rapprocher d'un environnement calme, apaisant et reposant.

**Les individus les moins diplômés sont susceptibles d'être moins sensibles au végétal ainsi qu'à la nature et favorisent plutôt un usage ludique ou social.**

Des études comme (Bonnes, M. 1999) et (Grinsburger, M. 2020) amènent à penser que certains individus peuvent ne pas fréquenter un parc dans l'objectif de se rapprocher de la nature, ni même de prêter attention au végétal. Chez ces individus, ce sont les activités ludiques, sportives ou sociales qui semblent prédominer dans leur fréquentation d'un espace vert. Il semble ainsi intéressant d'en étudier la robustesse de ces affirmations et de mettre en avant les potentiels nuances.

**La proximité est un motif de fréquentation passant avant toute logique d'usage.**

Dans son étude, Laille Pauline (Laille, P. 2015) affirme que pour un même usage d'un parc, une personne s'y rendrait moins fréquemment si le temps de trajet est plus important qu'une autre personne pour qui le temps de trajet est moindre. Un individu vivant à proximité d'un espace vert s'y rendrait avant tout parce qu'il est proche, et y exercera ensuite une logique d'usage spécifique.

## 2.3 - Objectifs de l'étude

Cette recherche a pour objectif de vérifier et de comprendre la justesse des trois hypothèses, à savoir, identifier la ou les principales motivations des habitants d'une ville à fréquenter un espace vert et comprendre quel serait le critère ayant la plus grande influence dans la motivation à utiliser de tels espaces.

De plus, l'étude doit aider à mettre en avant l'existence ou non d'une corrélation entre un groupe d'individus et une fonction spécifique d'un espace vert. Déterminer ainsi si une fonction s'avérera utilisée uniquement par certains usagers présentant une caractéristique commune et si ce même caractère explique la raison d'usage de cette fonction du parc.

Enfin, dans le cas où de potentielles corrélations existent, l'étude se verra être un outil d'aide à la planification et à la décision dans la conception des futurs projets d'aménagements paysagers en milieu urbain. Penser, réfléchir et adapter les fonctions d'un espace en tenant compte des besoins des habitants tout en adoptant une démarche nuancée. Cela passe par la prise en considération des subtilités révélées au travers de cette étude, notamment la différence entre ce que les individus déclarent vouloir et ce qu'ils pratiquent réellement. Ou encore, comme le soulignent des études précédentes, une personne peu diplômée peut affirmer avoir moins besoin de contact avec la nature, car elle y est moins sensible. Ainsi, il convient d'ajuster notre approche par la mise en place d'éléments naturels tels que des espaces verts, afin de sensibiliser davantage ce type public, et non l'inverse.

Les nuances étant au cœur de cette étude, permettront ainsi d'éviter toute interprétation biaisée des besoins ou des désirs d'une population. Cela contribue à mieux anticiper et adapter nos projets futurs.

# Chapitre 3 - Cadre méthodologique : Entretien semi-directif et étude comparative

## 3.1 - Approche globale

La méthode consistera à observer et interroger les individus et leurs caractéristiques socio-culturelles dans un parc urbain aux fonctions et ambiances paysagères variées. Le choix de ce parc est lié au fait qu'il se retrouve à la confluence de différents quartiers, à la situation sociale différente, amenant, a priori, une mixité sociale dans l'espace étudié. Par ailleurs, j'ai volontairement choisi un parc aux fonctions et ambiances distinctes qui ont été préalablement définies.

Il est également intéressant d'étudier une zone bien desservie et facile d'accès depuis différents autres quartiers de la ville en question. Cela aidera à déterminer si ce parc peut exercer une influence sur le nombre d'usagers venant de communes ou arrondissements voisin(e)s par son caractère attractif pour, potentiellement, diverses raisons. Il peut être intéressant de constater la distance que sont prêts à faire certains types de personnes pour pouvoir avoir accès à un espace vert.

Par la suite, la méthode se déroulera en deux phases :

La première phase consistera en la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès de 5 individus sur chacune des zones définies de l'espace vert étudié. L'entretien semi-directif permettra de comprendre les pratiques et les préférences des individus, et de saisir les caractéristiques socio-économiques et socio-culturelles de chaque personne interviewée. Ils apporteront des éléments de réponses qualitatifs mais aussi quantitatifs.

La deuxième phase consistera à combiner les différents résultats à l'aide de tableaux permettant d'effectuer des statistiques, et donc une approche quantitative. Cela aidera à soulever des premiers éléments de corrélation entre des valeurs ou caractéristiques sociales et les types de zones du parc fréquentées ou préférées.

A cela, s'ajoutera une analyse qualitative, fondée sur des observations de terrain et sur les échanges recueillis lors des entretiens. Ils compléteront et nuanceront les données quantitatives de sorte à éviter au maximum les interprétations non significatives des données quantitatives.

## 3.2 - Choix du site d'études

Comme décrit dans l'état de l'art, le parc Martin-Luther-King fait l'objet d'une centralité au cœur du quartier de Clichy-Batignolles. Particulièrement bien desservi par le réseau de transports en commun et entouré de logements, de bureaux et de commerces, il présente une mixité sociale particulièrement soutenue pour un parc parisien.

### 3.1 - Matériel

#### 3.1.1 - Plan schématisé du parc Martin-Luther-King

J'ai réalisé en amont, un schéma du parc Martin-Luther-King, sur base du plan de ce dernier, mettant en avant les différentes zones/entités du parc déterminées selon leurs ambiances et leurs fonctions. C'est à travers ce plan schématique que je vais pouvoir déterminer les zones d'échantillonnage d'individus à interviewer. Un échantillonnage sera effectué incluant les individus allant d'un point à un autre du parc et/ou utilisant le parc seulement comme lieu de passage (les cheminements).

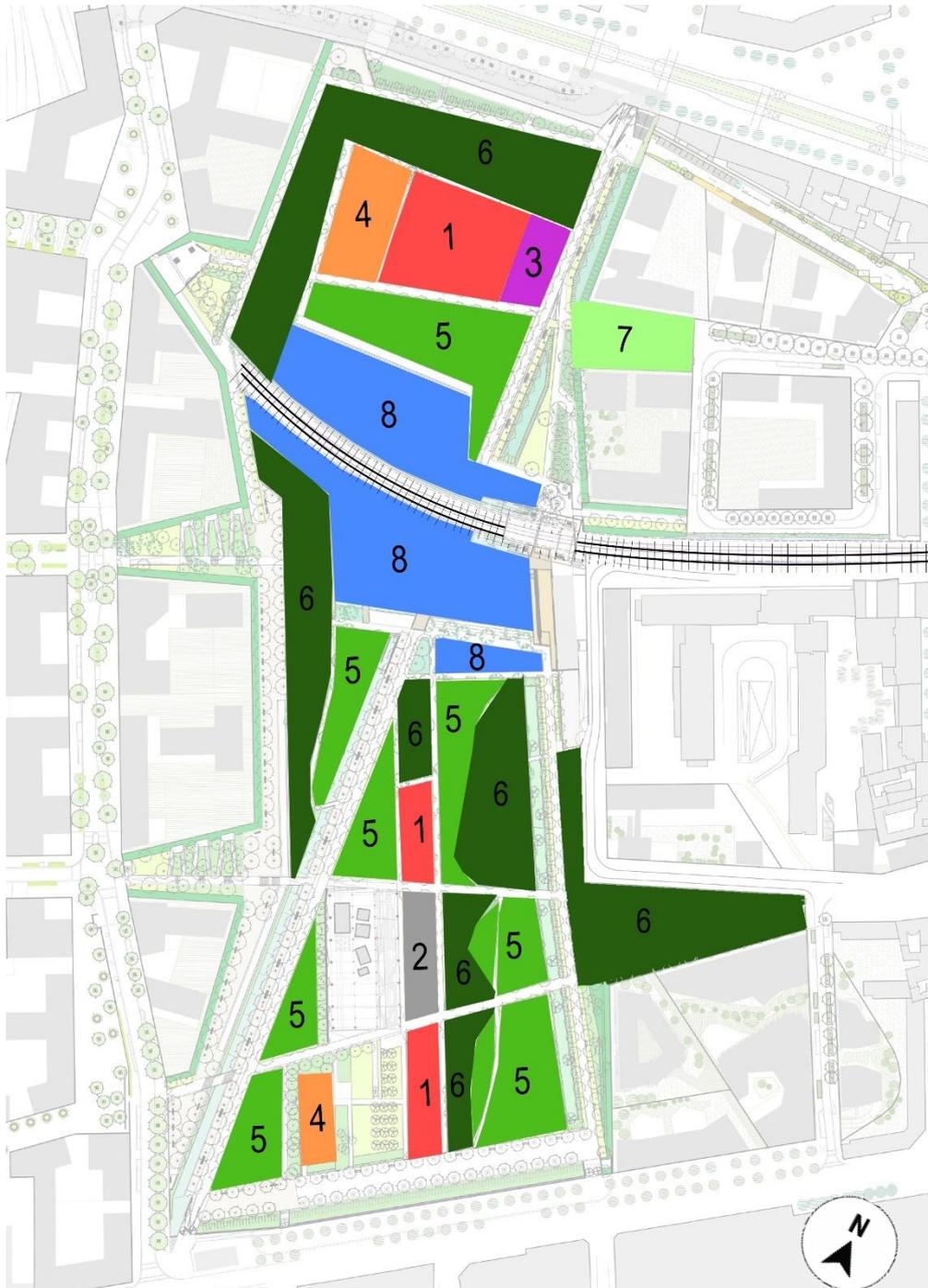


Figure 72: Schéma des différentes zones du parc Martin-Luther-King.  
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du bureau Osty.

### *3.1.2 - Echantillonnage*

Un échantillonnage de 5 personnes par zones sera effectué. Chaque personne sera interrogée aléatoirement du mieux que possible, en respectant la diversité du type d'usagers par zones.

Afin de respecter au mieux cette diversité, il sera préférable d'interroger une personne des deux genres si possibles, ainsi que d'âges variables. Si une zone ne contient que des personnes du même genre ou du même âge, cela sera à considérer comme une donnée à étudier.

### *3.1.3 - Questionnaire de présentation et caractéristiques personnelles*

Dans un premier temps, l'entretien commencera par des questions portant sur la situation personnelle de l'individu interrogé permettant d'obtenir des informations telles que :

- Genre
- Age
- Profession
- Niveau d'étude
- Lieu de résidence
- Fréquence de fréquentation du parc

### *3.1.4 - Questionnaire de l'entretien semi-directif*

Dans un second temps, des questions plus ouvertes seront posées dans le cadre d'un entretien semi-directif. L'objectif de ce type d'entretien est de poser des questions sur un sujet mais offrant une liberté de réponses. Cela permettra d'obtenir des réponses propres à l'individu interrogé et de prendre en compte son vécu et donc la subjectivité des données.

- Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?
- Quelles parties du parc utilisez-vous ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?
- Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?
- Dans quelles mesures êtes-vous intéressé(e)/ sensibilisé(e) par le végétal et à la nature du parc ?

Il est important de souligner que les résultats des questionnaires constitueront déjà une première source d'information, avant même l'étape d'analyse statistique. Ainsi, l'interprétation des résultats s'appuiera à la fois sur les tableaux comparatifs mais aussi directement à partir des questionnaires eux-mêmes et sur les observations de terrain. Cela permettra d'apporter de la nuance et d'en connaître davantage sur les motivations de chaque individu interrogé.

## Exemple d'un questionnaire d'entretien effectué auprès d'un usager de la zone 1.

**Zone du parc :** 1 – Aire de jeux (en bois)

Caractéristiques :

**Age :** 51 ans **Genre :** Femme

**Profession :** Adjointe de direction (employée) **Niveau d'étude :** +5

**Lieu de résidence :** 17<sup>ème</sup> : porte de Clichy (1km) **Taux de fréquentation du parc :** Tous les jours pour trajet et 2x/semaines pour profiter.

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Profiter des jeux et skate parc pour les enfants (9ans) → Activités ludiques

Pour moi ce qui compte ce sont les grands espaces et le calme. Mais la proximité avant tout.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Essentiellement les airs de jeux pour les enfants, cet air-ci (air en bois) est plus adapté pour les plus grands. Après moi j'utilise ce parc comme une étape dans mon trajet quotidien, plus calme et agréable que les rues.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Je n'utilise pas les terrains de sport.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est important dans le confort, notamment en ville où nous avons juste un balcon. On sent que le besoin de profiter des arbres devient rapidement nécessaire.

### *3.1.5 - Observation de terrain*

En complément des résultats qualitatifs et quantitatifs obtenus par les entretiens semi-directifs, d'autres analyses qualitatives seront effectuées par des observations de terrains. Que ce soit à l'échelle du parc ou d'une zone de celui-ci, une observation des usagers, de leur comportement, de leurs déplacements, et autres éléments intéressants sera faite sur place et viendra compléter et apporter de la nuance aux résultats quantitatifs. Les observations rédigées seront le fruit d'observations effectuées lors de la journée d'entretiens mais également de journées antérieures et ultérieures à celle-ci.

### 3.1.6 – Tableau comparatif

Afin de mieux comparer les différents entretiens entre eux et quantifier les données obtenues, des tableaux comparatifs pour chaque individu interrogé permettront de convertir en chiffres et de standardiser leurs réponses. Nous obtiendrons alors 5 tableaux par zones, soit 40 au total. Ces tableaux comprendront ainsi :

- Une ligne des **6 caractéristiques** comprenant le genre, l'âge, la profession, le niveau d'étude, la distance entre le lieu de résidence et le parc Martin-Luther-King et enfin le taux de fréquentation. Pour chaque individu, le nombre « 1 » sera accordé pour les caractéristiques correspondantes.
- **Colonne des usages (relative à la première question du questionnaire)** : comprenant une colonne des différents usages évoqués durant les entretiens. Un score de « 1 » sera attribué à chaque usage évoqué par la personne interrogée.
- **Colonne des zones du parcs que la personne interrogée utilise le plus et utilise le moins (relative à la deuxième et troisième question)** : Comprenant le même système de notation de score que la colonne des usages.
- **Colonne du nombre de personnes s'estimant sensibles ou non à la présence du végétal et de la nature dans le parc (relative à la dernière question)** : Comprenant également le même système de notation que les colonnes précédentes.

Zone 1: Aire de jeux

Caractéristiques >	Genre		Age						
	Homme	Femme	11-17ans	18-24ans	25-34ans	35-44ans	45-54ans	55-64ans	65+ans
Questions ouvertes									
Pour quelle raison venez-vous dans ce parc ?									
Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?									
Pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?									
Multi-usage									
De passage									
La proximité			1					1	
La taille du parc								1	
Le calme, se détendre			1					1	
S'isoler									
Jouer dans les aires de jeux									
S'oxygéner									
Faire du sport									
Emmener des enfants aux aires de jeux			1					1	
Discuter, échanger									
Profiter de la nature									
Les arbres en fleur									

Tableau 4: Exemple de tableau d'un usager de la Zone 1.

Source : Lucien De Vetter

A titre d'exemple, le tableau 4 illustre une partie seulement (pour plus de lisibilité) du tableau 7, visible en page 60 et/ou en annexe, pour un individu interrogé dans la zone 1 (exemple du questionnaire, page 57).

Ainsi, il comprend juste deux des six caractéristiques à savoir le genre et l'âge, mais aussi la colonne relative à la première question de l'entretien et les différents éléments de réponses possibles associés évoquées par l'usager en question (en rouge dans le questionnaire). Ce système sera évidemment à effectuer pour chaque caractéristique et question de l'entretien. L'exercice sera à réitérer pour chacun des 40 individus interrogés au total.

Par la suite une fois entièrement remplis selon les caractéristiques et les réponses mentionnées par chaque individu, les 5 tableaux par zone seront additionnés en un tableau (exemple au tableau 5 et 8). Mettant en avant les totaux pour chacune des réponses mentionnées par individus par zones.

Le tableau 5 est une partie du tableau faisant la somme des 5 tableaux individuel de la zone 1. On y observe ainsi des éléments de réponses mentionnées un certain nombre de fois selon les caractéristiques précises des individus interrogés.

Par exemple, le tableau 5 montre que sur la zone 1 : aire de jeux, la proximité a été mentionné par 2 femmes dont une âgée de 35-44ans et l'autre de 45-54ans.

Total Zone 1: Aire de jeux									
	Genre		Age						
	Homme	Femme	11-17ans	18-24ans	25-34ans	35-44ans	45-54ans	55-64ans	65+ans
<b>Caractéristiques &gt;</b>	2	3	1			1	2		1
<b>Questions ouvertes</b>									
<b>Pour quelle raison venez-vous dans ce parc ?</b>									
<b>Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?</b>									
<b>Pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette</b>									
Multi-usage									
De passage		1						1	
La proximité		2					1	1	
La taille du parc		1					1		
Le calme, se détendre		2					1	1	
S'isoler									
Jouer dans les airs de jeux	1		1						
S'oxygéner									
Faire du sport									
Emmener des enfants aux aires de jeux	1	3					1	2	1
Discuter, échanger	1		1						
Profiter de la nature	1	1					1	1	
Les arbres en fleur									

Tableau 5: Exemple de tableau comparatif des 5 usagers de la Zone 1.

Source : Lucien De Vetter

A la suite du tableau total de la zone 1, nous pouvons additionner les résultats dans une colonnes « total », visible sur le tableau 6.

Ce procédé sera appliqué pour chacune des 8 zones de sorte à obtenir 8 colonnes de total que l'on additionnera entres elles afin d'obtenir une dernière colonne de total à l'échelle de tout le parc. Soit le nombre de réponses/usages mentionnées sur 40 individus.

Total des zones	Total Zone 1	Total Zone 2	Total Zone 3	Total Zone 4	Total Zone 5	Total Zone 6	Total Zone 7	Total Zone 8	Total du parc: (40)
<b>Questions ouvertes</b>									
<b>Pour quelle raison venez-vous dans ce parc ?</b>									
<b>Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?</b>									
<b>Pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette</b>									
Multi-usage			1		1				3
De passage	1	1	0	1	1		1		5
La proximité	1	0	1		2		2	1	6
La taille du parc	1	1	0		2		3		7
Le calme, se détendre	2	1	4		2		4	1	14
S'isoler	2	1	3	1	1		2		10
Jouer dans les airs de jeux	1	1	0	0			1		3
S'oxygéner							1	1	2
Faire du sport	4	4	3	4	1		2	3	19
Emmener des enfants aux aires de jeux	4	2	3	1					10
Discuter, échanger	1	2	0	1	3				6
Profiter de la nature	2	1	2	1	3		5	4	20
Les arbres en fleur	1	0	1		1		4	1	8
<b>Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ?</b>									
Zone 1: Aire de jeux	5	1	0	0					6
Zone 2: Skans Parc		4	0	0					4
Zone 3: Terrain de pétanque		0	0	0					0
Zone 4: Terrain de sport		2	5				1		8
Zone 5: Plaque verte		3	1		5			2	11
Zone 6: Espace boisé		1	0			5			6
Zone 7: Bassin-bioscopes		0	0				4		4
Zone 8: Les cheminements		1	0		2	2	1	4	12
<b>Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ?</b>									
Zone 1: Aire de jeux	1	1	2	4	5	4	4	4	24
Zone 2: Skans Parc	1		3		3			1	5
Zone 3: Terrain de pétanque	1	4	2	3					8
Zone 4: Terrain de sport	5	4	2	3	1	4	3	4	24
Zone 5: Plaque verte	1	2	3	4					8
Zone 6: Espace boisé	2	2	3	5	1				14
Zone 7: Bassin-bioscopes	2	1	3	3				1	7
Zone 8: Les cheminements	1		3		3				3
<b>Etes vous sensibles à la présence de végétal et de la nature dans un parc ?</b>									
Tout à fait	4	3	5	3	4	5	5	2	31
Peu du tout	1	2	0	2	1		3		9

Tableau 6: Tableau comparatif total de la zone 1 et tableau comparatif total de toutes les zones.

Source : Lucien De Vetter

Par exemple, nous observons sur le tableau 6 que 2/5 mentionne le besoin de profiter de la nature dans la zone 1. Mais qu'après la somme des résultats ce sont 20/40 qui évoquent ce même besoin dans l'intégralité du parc.

C'est donc cette méthode et cette lecture des résultats qui viendront alimenter quantitativement cette recherche et feront l'objet de discussions pour les résultats les plus intéressants dans le cadre de cette étude.





Total des zones	Total Zone 1	Total Zone 2	Total Zone 3	Total Zone 4	Total Zone 5	Total Zone 6	Total Zone 7	Total Zone 8	Total du parc. (140)
<b>Questions ouvertes</b>									
<b>Pour quelle raison venez-vous dans ce parc ?</b>									
<b>Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?</b>									
<b>Pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette</b>									
Multi-usage	1	1	1	1	1	1		1	3
De passage	1	1	0	1	1			1	5
La proximité	1	1	0	1	2		2		6
La taille du parc	1	1	1	0	2		3		7
Le calme, se détendre	2	1	4	1	3	2	4	1	18
S'isoler			3			2			5
Jouer dans les airs de jeux	1	1	0	0			1	1	2
S'oxygéner									
Faire du sport	4	4	3	4	1	2	2	3	19
Emmener des enfants aux aires de jeux	4	2	3	1					10
Discuter, échanger	1	1	0	1	3			1	6
Profiter de la nature	2	1	2	1	3	5	4		20
Les arbres en fleur		1	0	1	1	4		1	8
<b>Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ?</b>									
Zone 1: Air de jeux	5	1	3	1					0
Zone 2 : Skate Parc		4	0	0					10
Zone 3: Terrain de pétanque			0	0					4
Zone 4: Terrain de sport			0	0					0
Zone 5: Plage verte			2	5			1	2	8
Zone 6: Espaces boisés			3	1	5				11
Zone 7: Bassin biotope			1	0		5			6
Zone 8: Les cheminements	1	1	0	1	2	2	1	4	4
<b>Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ?</b>									
Zone 1: Air de jeux		1	2	4	5	4	4	4	24
Zone 2 : Skate Parc	1			3				1	5
Zone 3: Terrain de pétanque	1	1	2	3				1	8
Zone 4: Terrain de sport	5	4	3		1	4	3	4	24
Zone 5: Plage verte	1	2		4				1	8
Zone 6: Espaces boisés	2	2	3	5	1			1	14
Zone 7: Bassin biotope	2	1		3				1	7
Zone 8: Les cheminements		1		3					3
<b>Etes vous sensibles à la présence du végétal et de la nature dans un parc ?</b>									
Sensible	4	3	5	3	4	5	5	2	31
Pas d'avis	1	2	0	2	1			3	9

Tableau 9: Tableau comparatif total des 40 individus interrogés.

Source : Lucien De Vetter

## Chapitre 4 - Résultats :

### 4.1 - Observations du site

Dans un premier temps, j'ai pu effectuer des visites du quartier de Clichy-Batignolles et de son parc à deux reprises durant l'été 2024 ainsi que lors de la journée d'application des entretiens mais également le lendemain. Ces premières observations viendront compléter les observations effectuées durant l'application de la journée d'entretien.

### 4.2 - Le déroulé de la journée d'entretien

La méthode a été appliquée le samedi 22 avril 2025, en débutant à 8h00 pour se terminer aux alentours de 17h00.

La météo a été pluvieuse le matin, mais s'est considérablement améliorée dans l'après-midi, offrant un ciel dégagé. Les températures étaient relativement douces, il a même été nécessaire d'ôter sa veste en plein soleil.

En ce début de printemps, il a été particulièrement intéressant de constater la floraison des cerisiers du Japon, un phénomène qui a donné lieu à des réponses inattendues et que je ne soupçonnais pas avant la mise en œuvre de la méthode. D'autres observations indépendantes des entretiens ont été faites durant l'intégralité de la journée. J'ai ainsi pu arpenter et observer le parc mais aussi les usagers se saisir de l'espace, prendre des notes de ce qui anime le parc Martin-Luther-King durant une journée. Ces observations viendront compléter et apporter de la nuance aux résultats d'entretiens semi-directifs.

J'ai ainsi pu commencer les entretiens dès le matin et observer l'évolution de la fréquentation du parc tout au long de la journée, tant en nombre de visiteurs qu'en types d'usagers et usages des différentes zones du parc.

Sur la base de cinq entretiens par zone, et en tenant compte de l'absence totale d'usagers dans le jardin partagé, j'ai pu appliquer ma méthode dans 8 zones du parc, ce qui représente un échantillon de 40 personnes interrogées. La quantité a été d'ailleurs limitée en raison de nombreux refus d'usagers de se faire interviewer, s'accompagnant de la volonté d'en interroger un nombre équivalent de personnes dans chacune des zones du parc.

Il est important de souligner que chaque entretien a été limité à environ cinq à dix minutes, ce qui a pu restreindre la qualité de certains échanges. Cette approche a révélé une diversité dans la richesse des réponses : certains individus se sont montrés particulièrement investis, allant jusqu'à faire preuve de connaissances en botanique, tandis que d'autres ont nécessité une adaptation du questionnement afin d'obtenir des réponses précises.

J'ai également tenté d'interroger les usagers de manière aussi aléatoire que possible, dans le but de constituer un échantillon représentatif de chaque zone, notamment en

termes d'âge et de genre. Ainsi, dans les zones à forte diversité, j'ai veillé à interroger des hommes et des femmes d'âges variés.

Il faut toutefois noter la difficulté d'interroger les usagers les plus jeunes. Cela s'est traduit, d'une part, par un manque de qualité et d'objectivité dans leurs réponses (certains enfants, notamment autour de 11 ans, semblaient me dire ce qu'ils pensaient que je voulais entendre) ; d'autre part, les parents refusaient souvent que leurs enfants soient interrogés. Cela pourrait expliquer pourquoi certaines données donnent l'impression que des zones comme les aires de jeux ou le skate-park ne sont fréquentées que par des personnes de plus de 30 ans. Il faudra donc aborder l'analyse statistique avec un certain recul, en gardant à l'esprit ces biais méthodologiques.

De plus, un échantillonnage de 5 usagers ne permet pas réellement d'obtenir des résultats statistiques significatifs, d'où l'importance d'une analyse qualitative effectuée à travers les entretiens ainsi que les observations sur le site d'étude, permettant d'apporter de la nuance à mes propos.

Après la phase d'entretien, j'ai procédé à un travail de retranscription sur ordinateur (voir annexe). En effet, les questionnaires ont été remplis à la main sur le moment. Toutefois, en raison des mauvaises conditions météorologiques et de la difficulté à écrire rapidement, une retranscription numérisée s'est avérée nécessaire afin d'améliorer la lisibilité des réponses. Ces dernières ont été fidèlement retranscrites, telles qu'elles ont été formulées par les personnes interrogées. Cela m'a ensuite permis d'analyser plus aisément les données et de regrouper certains éléments de réponse en les objectivant.

Ainsi, on observe une variété d'usages et de raisons motivant la fréquentation du parc Martin-Luther-King. Certaines réponses correspondent aux trois logiques d'usage selon les critères de l'étude de Sandrine Manusset (Manusset, S. 2012). :

- Logique psychologique : besoin de calme, isolement, oxygénation, pratique sportive, fréquentation des aires de jeux.
- Logique sociale : accompagner ses enfants aux aires de jeux, discuter, échanger.
- Logique écologique : profiter de la nature, observer les arbres en fleurs.

À ce stade, il est important de dissocier certains éléments de réponse, comme « profiter de la nature » et « observer les arbres en fleurs ». En effet, j'ai pu constater durant les entretiens que certaines personnes n'étaient pas particulièrement à la recherche de nature, mais évoquaient tout de même la présence d'arbres en fleurs, qui contribuait selon eux à l'agrément du cadre.

Le lendemain, soit le dimanche 23 avril 2025, j'ai pu retourner sur le site pour reprendre quelques photos manquantes et noter davantage d'observation du parc et de ses usagers.

## 4.3 - Les différents résultats globaux relevables

### 4.3.1- Résultat 1 : Analyse des trois logiques d'usages

A la suite de la somme des résultats de chacune des zones, nous observons que les trois réponses les plus fréquentes sont : profiter de la nature, se rattachant à la logique d'usage écologique, faire du sport et rechercher le calme (tous deux considérés comme logiques psychologiques), accompagné d'un besoin de détente.

Ces réponses, dominent nettement les chiffres. Ainsi, 20 individus sur 40, soit 50 % des personnes interrogées, mentionnent spontanément

le besoin de profiter de la nature (logique écologique) dans leur usage du parc, sans que cela leur ait été suggéré. Nous observons d'ailleurs que cette réponse a été mentionnée au moins une fois dans chacune des zones du parc.

Parmi elles, 8 personnes associent la présence des animaux comme un véritable atout du parc, renforçant leur sensation de proximité avec la nature. Voici quelques extraits de personnes mentionnant cet aspect du parc.

- Un homme de 62 ans mentionnant « *Les cerisiers en fleurs c'est super beau et les milieux aquatiques, les animaux. Ça me parle et ça change du reste de la ville.* »
- Un homme de 36 ans « *Là où il y a des animaux, je regarde les oiseaux, je me vide un peu la tête. Je me suis arrêté ici car il y a plus d'animaux et c'est reposant de regarder l'eau.* »
- Une femme de 30 ans « *Je marchais mais là je me suis arrêtée car j'ai vu une tortue. C'est chouette de trouver autant d'animaux ici. Il y en a peu à Paris.* »

De plus, nous pouvons observer que sur 5 lycéens interrogés, aucun d'entre-deux ne dit venir pour profiter de la nature. Les chiffres indiquent que ce sont principalement les personnes de plus de 18 ans qui évoquent un intérêt pour celle-ci.

Dans une quasi-égalité, 19 personnes sur 40 déclarent venir pour pratiquer une activité sportive dont 7 ne mentionnent pas du tout le besoin de profiter de la nature. Tandis

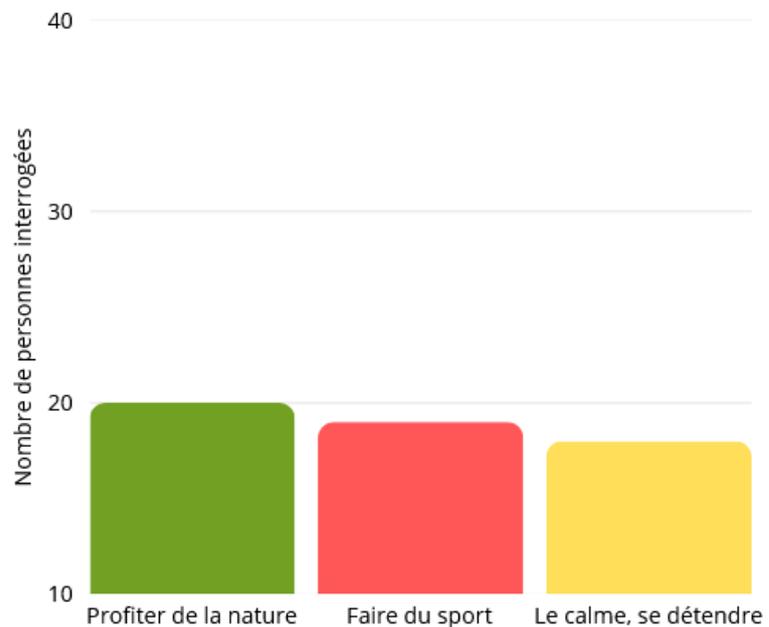


Figure 73: Diagramme des trois usages les plus mentionnés parmi les 40 individus interrogés.

Source : Lucien De Vetter

que 12 associent activité sportive et besoin de profiter de la nature, démontrant que les motivations se combinent.

Enfin, 18 personnes sur 40 évoquent le calme et le besoin de se détendre comme motivation principale de leur fréquentation du parc. La logique psychologique semble alors dominer par l'évocation de deux critères occupant le podium avec le besoin de pratique sportive et de calme au sein du parc.

La logique sociale est peu présente en ce qui concerne la diversité des raisons de fréquentation, avec l'usage des aires de jeux rassemblant seulement 10 individus et 6 seulement évoquent ouvertement le besoin de discuter et d'échanger.

Un certain recul est tout de même à prendre étant donné que l'argument autour d'une logique impliquant l'utilisation d'aire de jeux se limite qu'à une seule zone parmi les 8. Néanmoins j'ai pu remarquer que les personnes surveillant leurs enfants dans les aires de jeu ne discutent pas réellement entre-elles.

Enfin, en se basant sur les parties du parc les plus utilisées, nous il semble intéressant de regarder les logiques qui dominent. Nous retrouvons les cheminements à la première place avec 12 personnes sur 40, parmi elles :

- 10/12 En quête de nature (logique écologique)
- 7/12 Pour le sport (logique psychologique)
- 6/12 A la recherche de calme (logique psychologique)
- 3/12 Pour les aires de jeux (logique sociale)
- 1/12 Discuter, échanger (logique sociale)

Les logiques d'usage semblent être, en partie, d'ordre écologique et psychologique dans l'espace les cheminements, zone la plus fréquentée selon les personnes interrogées.

En 2<sup>ème</sup> position avec 11 personnes sur 40 disent utiliser essentiellement la plage verte, avec :

- 6/11 En quête de nature (logique écologique)
- 3/11 Pour le sport (logique psychologique)
- 9/11 A la recherche de calme (logique psychologique)
- 3/11 Pour les aires de jeux (logique sociale)
- 5/11 Discuter, échanger (logique sociale)

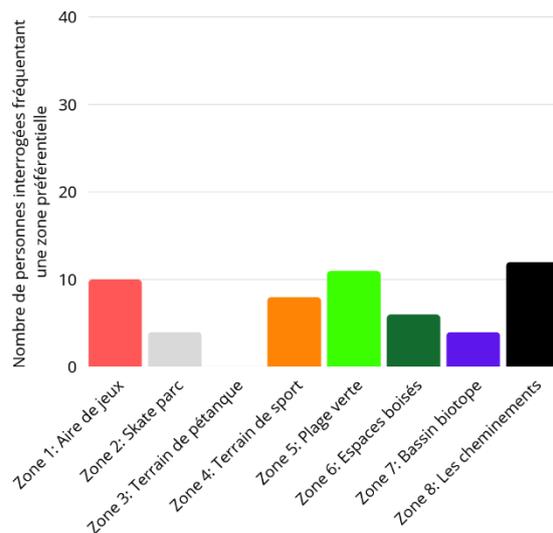


Figure 74: Diagramme des zones les plus utilisées selon les 40 individus interrogés.

Source : Lucien De Vetter

Les logiques d'usages semblent être équitablement réparties dans cet espace, mais avec une tendance pour le calme (logique psychologique).

Enfin à la troisième position avec 10 personnes sur 40, les aires de jeux :

- 3/10 En quête de nature (logique écologique)
- 2/10 Pour le sport (logique psychologique)
- 4/10 A la recherche de calme (logique psychologique)
- 10/10 Pour les aires de jeux (logique sociale)
- 2/10 Discuter, échanger (logique sociale)

La logique sociale domine, principalement à travers la fréquentation des aires de jeux. Cela semble cohérent puisqu'il s'agit d'un espace aux fonctions prédéfinies. En revanche, les résultats appuient le constat que, sur 10 personnes mentionnant les aires de jeux, seules 2 évoquent également le besoin de discuter.

### **Observation de terrain :**

Il est important de nuancer par une observation plus qualitative de ce résultat. En effet, j'ai pu observer que la plupart des usagers pratiquants du sport sont essentiellement des coureurs. Dès 8h du matin, le parc se transforme en piste d'athlétisme. Parmi les coureurs observés dans la journée, certains prennent le temps de s'arrêter et de photographier des éléments de la nature. C'est le cas d'une coureuse prenant les cerisiers en fleurs mais aussi les noues humides, s'entremêlent alors un usage psychologique et écologique. C'est également ce qu'affirme cet homme de 62 ans « *D'abord je viens pour le sport, courir et faire mes étirements. Ensuite je viens pour me détendre, aller sur un transat près des espaces engazonnées et lire un livre* ». Ou une cet homme de 29 ans « *La nature c'est clairement ce que je cherche quand je cours* ».

D'autres usagers couraient en groupe et discutaient en même temps, un usage social et psychologique se sont mélangés

Ainsi, bien que les données quantitatives mettent en tête l'usage écologique et psychologique, l'usage social n'est pas pour autant inexistant, il se manifeste à travers d'autres usages.

### *4.3.2 - Analyse de la considération pour la place du végétal et de la nature dans le parc*

En réponse à la question portant sur la sensibilité des usagers à la présence du végétal et de la nature dans le parc, il apparaît que cette question, plus fermée que les précédentes, permet de mieux distinguer les différents profils d'usagers. Elle met en lumière d'un côté les personnes qui fréquentent réellement le parc dans le but de profiter de la nature, et de l'autre, celles qui considèrent la présence de la nature comme importante, sans que cela constitue leur motivation principale pour venir dans le parc.

Ainsi, les chiffres révèlent que 31 personnes, soit 77,5 % des personnes interrogées, se déclarent sensibles à cet aspect. Bien que leur présence puisse être motivée par la pratique du sport ou le besoin d'interactions sociales, ces individus considèrent que la végétation représente un véritable atout. Une femme de 33 ans interrogée précise même qu'il serait plus pratique de courir sur un terrain adapté, mais que le cadre du parc Martin-Luther-King est plus agréable et motivant « *C'est important pour moi, pour me sentir bien, d'être auprès de la nature. Je pourrais courir sur une vraie piste, ça serait même plus facile mais je viens ici car c'est plus agréable, plus calme* ».

Pour ceux ayant déjà dépassé le lycée, ils ont tous un niveau d'étude de minimum bac+3, sauf deux ayant bac +2 et un seul n'a que le bac. Mais dont cette dernière personne précise être militaire « *C'est quelque chose auquel je pense souvent, à l'armée on y est souvent proche de la nature. Dans un parc c'est un critère que je cherche* ».

En revanche, 9 personnes, soit 22,5 %, reconnaissent ne pas être sensibles à la nature ou à la végétation dans le parc. Parmi elles :

- 1 personne utilise le parc comme simple lieu de passage dans son parcours quotidien.
- 1 personnes venant uniquement pour la pratique de sport.
- 2 personnes le fréquentent pour y retrouver des amis, en raison de sa proximité avec son lycée.
- 2 personnes viennent uniquement pour pratiquer un sport sur les terrains de sport.
- 1 personne fréquente exclusivement les aires de jeux.
- 2 autres viennent uniquement pour le skate-park.

Il est intéressant de noter que, parmi ces 9 individus, 6 sont âgés de 11 à 17 ans et se recensent essentiellement dans les zones les moins végétalisées où la fonction première n'est pas en lien avec les éléments évoquant la nature. Ils vivent tous dans le quartier de Clichy-Batignolles (moins de 500m) sauf deux, âgées de 16 et 17 ans vivant à Clichy (plus d'1 km) ou Asnières-sur-Seine (plus d'1 km à 4km).

Parmi les trois autres personnes, nous retrouvons :

- Une femme de 55 ans vivant dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement (plus de 4km) et n'ayant pas fait d'études. Interrogée sur un chemin en direction d'une salle de sport.
- Un homme de 51 ans, vivant à Asnières-sur-Seine (4km) et ayant un bac +3. Interrogé sur un chemin, en direction de la salle de sport.
- Une femme de 69 ans, vivant à Asnières-sur-Seine (4km) et ayant un bac +2. Interrogée sur l'une des aires de jeux.

Aucun de ces individus ne possède un niveau d'étude supérieur à bac+3 et aucun, hormis les usagers les plus jeunes ne vivent dans le quartier de Clichy-Batignolles, mais plutôt dans les quartiers alentours où les prix des logements, d'après l'état de l'art, sont moins onéreux.

Ainsi, d'après les personnes interrogées, celles étant sensibles à la place du végétal résident dans des zones variées et présentent des niveaux d'études divers. Peu de différences nettes émergent en fonction du type d'arrondissement ou de quartier, quelle que soit la qualité de vie associée. A l'inverse, les personnes se déclarant moins sensibles au végétal sont soit des usagers jeunes, probablement pas encore sensibilisées à ces enjeux, soit des individus moins diplômés, vivant dans les quartiers où le coût des loyers est le plus bas parmi les quartiers environnants.

### **Observation de terrain :**

Enfin, il convient de nuancer les réponses de certains individus. Deux, dont un parmi ceux ne s'estimant pas sensible au végétal et à la nature dans le parc, précisent qu'ils sont sensibles au végétal mais pas dans le cadre d'un parc et ne considèrent pas les parcs urbains comme des espaces réellement naturels. Ils les jugent artificiels et préfèrent, s'ils souhaitent réellement se rapprocher de la nature, aller à la campagne, en forêt, ou en montagne. Voici les propos de certains tel que cet homme de 51 ans étant de passage « *si je veux voir des arbres et de la nature je ne vais pas dans un parc, je vais en forêt* ». Mais ce monsieur a admis, après un questionnement de ma part, qu'il passe inconsciemment par le parc plutôt que la rue d'à côté car c'est plus agréable pour un piéton. Cela illustre bien l'intérêt d'un entretien semi-directif, qui permet de révéler des éléments dépassant le cadre des données quantitatives.

Un autre homme de 36 ans assis sur l'herbe a mentionné « *C'est important pour moi mais ce n'est pas tellement de la nature que l'on a en ville. C'est une nature très artificielle. Il en faut et c'est normal, mais j'associe la nature à des endroits comme la montagne et la forêt* ».

De plus, d'après mes observations, la majorité des usagers semblent interagir d'une manière ou d'une autre avec le végétal et/ou les éléments naturels. La présence de faune aide facilement à arrêter des usagers dans leur tâches pour observer les oiseaux, tortues ou poissons. S'ajoute à cela, dès lors que le soleil apparut ainsi que la température monte en milieu de journée, les usagers s'approprient plus facilement les espaces enherbés et n'hésitent pas à enlever leurs chaussures.

### 4.3.3 - Résultat 3 : Analyse de la proximité comme facteur de fréquentation

D'après les résultats, seulement 6 personnes mentionnent explicitement la proximité comme raison principale de leur fréquentation du parc Martin-Luther-King. Pourtant, 65% des individus interrogés résident à moins d'un kilomètre du parc et 52% à moins de 500mètres.

En revanche, 5 personnes, soit 12.5% viennent de plus de 4km. Parmi celles-ci, 4 visitent le parc pour la première fois et une personne déclare être simplement de passage.

Notons également que toutes ces personnes venant de plus de 4km et pour la première fois, viennent toutes dans l'objectif de voir un événement remarquable et éphémère, à savoir la floraison des cerisiers du japon. Cela démontre que les usagers sont prêts à venir de loin pour assister à quelques choses de remarquable et même éphémère.

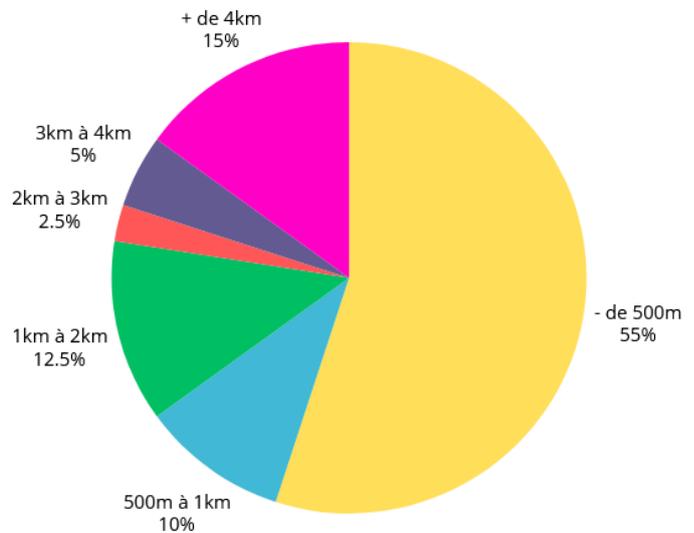


Figure 75: Diagramme circulaire regroupant les différentes distances entre le lieu de résidence et le parc MLK des individus interrogés.

Source : Lucien De Vetter

### 4.3.4 - Résultat 4 : Analyse du taux de fréquentation du parc

Le parc Martin-Luther-King est fréquenté à 30 % par des individus venant trois fois par semaine, et 27,5 % déclarent le fréquenter une seule fois par semaine. Par ailleurs, 15 % des usagers estiment y venir chaque jour.

Ces fréquentations régulières concernent majoritairement des personnes pour qui le parc représente soit une zone de passage dans leur trajet quotidien, soit un lieu de substitution plus agréable à d'autres espaces, comme des lycéens préférant s'y rendre plutôt que de rester dans la cour de leur établissement.

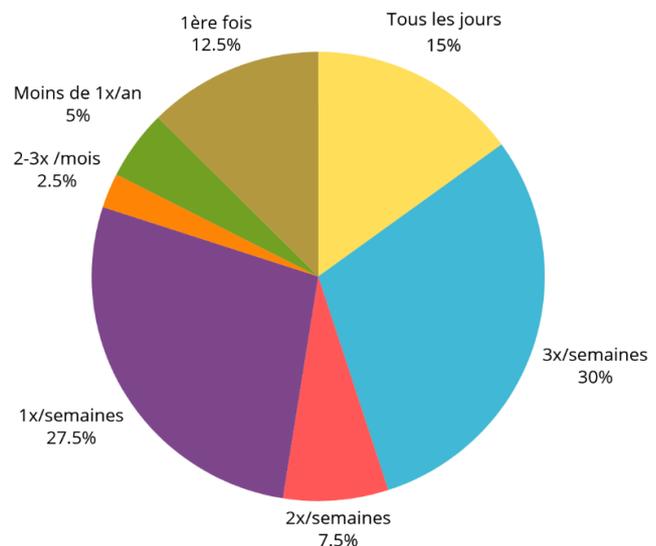


Figure 76: Diagramme circulaire des taux de fréquentations du parc MLK des individus interrogés.

Source : Lucien De Vetter

A l'inverse, 12.5% des personnes interrogées venaient pour la première fois, soit une proportion supérieure à celles venant 2 à 3 fois par mois et moins d'une fois par an réunis.

On observe ainsi deux grandes tendances d'usage : d'un côté, des usagers très réguliers, occupant la grande majorité, qui intègrent le parc dans leur quotidien ; de l'autre des visiteurs occasionnels, bien que minoritaires, qui s'y rendent de manière ponctuelle pour une raison inhabituelle.

Cette répartition semble étroitement liée à la notion de proximité : les habitués vivent souvent à proximité immédiate du parc et y viennent régulièrement pour répondre à un besoin quotidien, tandis que ceux venant de plus loin le font de façon plus exceptionnelle, souvent à l'occasion d'un événement ou d'une découverte.

#### *4.3.5 - Résultat 5 : Analyse de la floraison comme facteur de fréquentation*

Parmi les données les plus intéressantes recueillies au cours de cette étude, la présence d'arbres en fleurs a été spontanément mentionnée par 8 personnes interrogées.

Ce point est particulièrement significatif chez les usagers venant pour la première fois : sur les 5 personnes concernées, 4 déclarent être venues spécifiquement pour voir les arbres en fleurs.

Fait remarquable, ces 4 personnes résident à plus de 4km du parc et le découvraient pour la première fois. De plus, tous affirment avoir été influencés par des images vues sur les réseaux sociaux. L'âge de ces individus est très variable, ce qui montre que l'attrait pour le végétal en fleur touche un public diversifié.

#### **Observation de terrain :**

Il est également intéressant de noter que, parmi les nombreuses allées reliant le sud au nord du parc, j'ai pu observer que celle qui est la plus utilisée est celle bordée de cerisiers du Japon en fleurs, confirmant l'impact esthétique et symbolique de ces végétaux sur les pratiques de déplacement et d'usage du site.

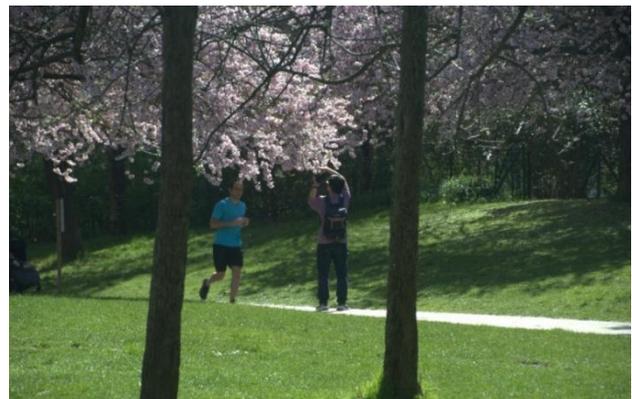


Figure 77: Photo d'usagers du parc MLK photographiant les cerisiers du Japon en fleurs.

Source : Lucien De Vetter



Figure 78: Photo de l'allée passant par la zone boisée des cerisiers du Japon.

Source : Lucien De Vetter

Ainsi, outre les données quantitatives, il a été facilement observable que les espaces où les usagers étaient en grands nombre et surtout à avoir le réflexe de s'arrêter prendre des photos, fut à proximité des arbres en fleur. Il était de même pour les magnolias.

Ce spectacle m'a fait penser à deux choses à ce moment-là : D'abord à la forêt de jacinthe de Hal, offrant un spectacle une période de l'année, au point que l'on en parle chaque année à la télévision. Où un paysage se retrouve davantage considéré parce qu'il offre un spectacle temporaire. Mais j'ai également pensé à la tête de « Franks Kafka », étant une sculpture pivotante au centre d'une toute petite place à Prague, que j'ai pu visiter pas plus tard que l'été 2024. Mais bien que cette place ne représente pas vraiment d'intérêt en particulier, la présence d'une œuvre d'art fort remarquable change considérablement le regard que l'on porte à l'espace et finalement se retrouve étant l'une des places des plus visitées de la ville.

#### 4.3.6 - Résultat 6 : Analyse du choix des fonctions par catégories d'âges

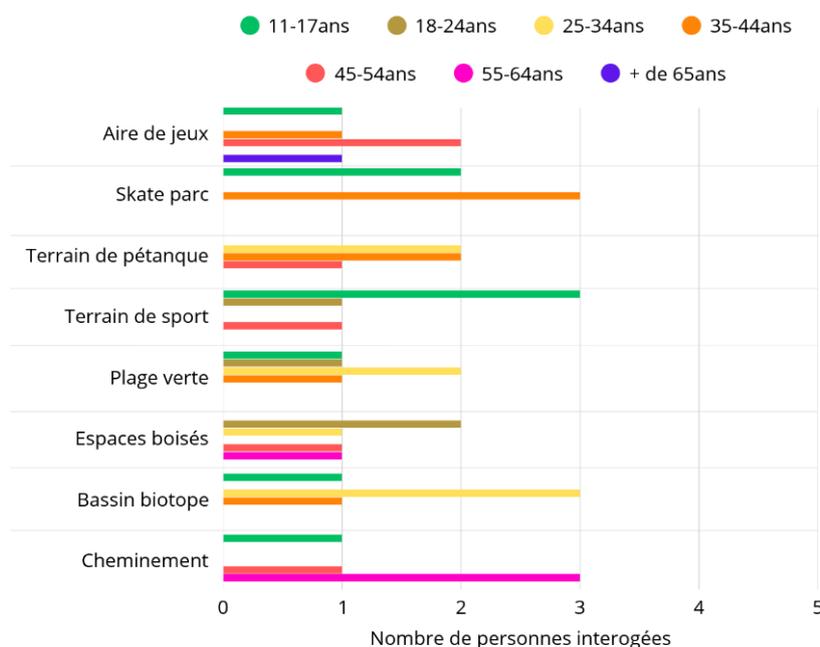


Figure 79: Diagramme illustrant la répartition des 40 individus interrogés selon leur âge et par zone du parc lors de l'entretien.

Source : Lucien De Vetter

Un autre fait intéressant observé est que plus les individus sont jeunes, plus leur comportement dans le parc est statique. Les usagers âgés de 11 à 17 ans savent généralement exactement dans quelle zone ils souhaitent se rendre, et y restent pendant toute la durée de leur présence dans le parc.

Ces zones sont principalement les terrains de sport, le skate parc et les aires de jeux.

Les espaces multifonctionnels, de calme ou proche de la nature tel que le terrain de pétanque, la plage verte, les espaces boisés et le bassin biotope recensent essentiellement les jeunes âgées de 18 à 34 ans. En revanche, très peu d'individus

de moins de 44 ans ont été interrogés dans les zones transitoires, telles que les cheminements où l'on y retrouve essentiellement des personnes de plus de 45 ans.

En effet, parmi les personnes interrogées dans ces zones de passage, 4 sur 5 sont âgées d'au moins 45 ans.

Cela indique que les jeunes de 11 à 17 ans transitent moins à l'intérieur du parc que les usagers plus âgés, et qu'ils privilégient les espaces dédiés à l'échange ou à l'activité physique plutôt que les zones calmes ou végétalisées destinées à la contemplation de la nature.

Les chemins, quant à eux, sont principalement fréquentés par une population plus âgée, qui semble davantage apprécier le déplacement au sein du parc et l'observation de son environnement.

#### *4.3.7 - Résultat 7 : Le sud préféré au nord*

Enfin, parmi les résultats globaux notables, on observe que la partie sud du parc, située au sud de la passerelle « La forge », est globalement plus fréquentée que la partie nord.

Selon les personnes interrogées, le sud du parc est perçu comme plus vivant, mieux fréquenté, tandis que nombreux sont ceux qui estiment que la partie nord manque d'attractivité.

Ce contraste s'explique en partie par des éléments paysagers : la partie nord ne présente pas d'arbres en fleurs, contrairement au sud, ce qui diminue son attrait visuel et sensoriel à cette période de l'année. Par ailleurs, environ la moitié de sa surface est occupée par des clairières fermées, perçues comme moins conviviales, voire anxiogènes comme l'évoque un homme de 47 ans « *Je reste essentiellement dans la partie sud, celle du nord est moins intéressante et les zones fermées là-bas sont moins bien fréquentées. Je trouve la partie nord moins bien réussi que celle-ci (sud)* ». Mais aussi cette lycéenne de 18 ans « *Ici (espaces engazonnés), il y a plus de soleil. C'est plus convivial. Là-bas (espaces fermées nord) c'est trop à l'écart et ça fait un peu peur des fois* ».

Cependant, un point de vue minoritaire mais intéressant a également émergé : un homme de 56 ans affirme préférer la partie nord, précisément pour son caractère plus naturel et plus calme « *Ici dans cette zone forestière, je trouve qu'il y a plus une sensation de nature, c'est plus calme que dans la partie sud* ».

Il l'à perçoit comme plus naturelle, soulignant que la végétation y est moins linéaire, moins contrôlée, et offre un aspect plus sauvage, propice à la déconnexion et au retrait face à la pression urbaine.

Ajoutons également la nature des bâtiments aux alentours du parc. Lors de l'état de l'art, nous avons pu voir que la partie sud est plus grande est entourée de plus de logement que la partie nord. La partie nord donne directement sur le tribunal de paris, le Théâtre, direction de police judiciaire, etc... De ce fait, et allant de pair avec la

réponse de certaines personnes, la partie nord est plus excentrée pour la plupart des usagers qui vivent au sud, ne présentant pas le besoin de se déplacer jusqu'au nord. Ainsi, dans le cas du parc Martin-Luther-King, les espaces de logement sont plus propices à amener des usagers en grands nombres que les espaces de bureaux. Cela a été vérifié par les propos de certains usagers tel qu'un homme de 62 ans « *J'aime bien aussi la partie sud pour me détendre, c'est plus proche de mon domicile, j'ai 20 min pour venir ici* ».

### Observation de terrain :

La figure 80 illustre une photographie de la partie sud du parc, prise depuis la passerelle, tandis que la figure 81 montre une vue de la partie nord, capturée au même moment.

À vue d'œil, la partie nord apparaît nettement moins fréquentée : on y distingue aisément cinq personnes sur l'image.

En revanche, sur la photo de la partie sud, on observe plusieurs groupes d'individus, représentant environ vingt personnes, présentes dans la même plage horaire. Ces deux clichés appuient visuellement les données recueillies lors des entretiens, confirmant une fréquentation significativement plus élevée au sud du parc.

L'observation sur base de ces deux figures a été la même durant toute la journée d'entretien mais également durant les autres jours où j'ai pu observer le site.

Enfin, nous pouvons ajouter que ces deux parties sont séparées par une ligne de chemin de fer dont le franchissement se fait par la passerelle. Reflétant un obstacle qui inconsciemment donne une sensation de « lointain » à la partie nord.



Figure 80: Photo de la partie sud à la passerelle.  
Source : Lucien De Vetter



Figure 81: Photo de la partie nord à la passerelle.  
Source : Lucien De Vetter

## 4.4 - Les différents résultats par zones relevables

### 4.4.1 - Zone 1 Les aires de jeux : 3<sup>ème</sup> zone les plus fréquentées

Les chiffres mettent en lumière qu'il s'agit de la 3<sup>ème</sup> zone la plus mentionnée parmi les 40 personnes interrogées. Parmi les 5 personnes interrogées dans la zone, 4 disent vivre dans un rayon de moins d'1km du parc. Il s'agit en majorité de personnes adultes venant emmener leurs enfants.

Parmi les différentes aires de jeux, les personnes interrogées précisent que c'est leur enfant qui décide de l'aire en question parmi les trois potentiels dans le parc. Ce sont d'ailleurs les jeux dont le sol est en caoutchouc recyclé qui sont les plus fréquentés. Selon une femme de 37 ans interrogée, cette raison s'explique probablement par le fait que le sol est plus coloré et plus attractif pour les enfants, « *Cette aire (en sol souple de couleur) est plus colorée avec plus de motifs que l'autre, à mon avis les enfants sont très vite attirés par ça* ».

Parmi les cinq individus interrogés tous admettent venir uniquement pour fréquenter les aires de jeux et aucune autre fonction du parc.

#### Observation de terrain :

La nuance à apporter dans cette zone est le grand nombre d'enfants, qui d'un point de vue statistique, ferait diminuer la moyenne d'âge.

Notons tout de même la présence, (le matin à 8h00) d'une personne âgée de 16 ans, s'entraînant à jongler dans une aire de jeux sur sol en paillage bois. Selon elle, les zones fermées sont plus adaptées pour s'entraîner loin des regards à l'abri des jugements et le sol permet d'éviter que les balles ne rebondissent si elles tombent par terre. Contrairement au sol souple en caoutchouc. De plus, j'ai pu observer un usager dessinant des motifs directement sur le sol en paillage (voir figure ci-dessous). Il semble plus facile de s'approprier l'espace des aires de jeux dont l'usage est moins dicté.



Figure 82: Photo de l'aire de jeux en sol de copeaux de bois.

Source : Lucien De Vetter

#### 4.4.2 - Zone 2 Le Skate parc : Un espace allant de paires avec les aires de jeux

De même que pour les aires de jeux, ce sont de jeunes adultes, venant dans le but d'accompagner leur enfant qui ont été interrogés dans cette zone du parc accompagnés de deux adolescents de 11 à 17ans. Tous vivent à moins de 500m sauf la cinquième personne vivant à moins d'un 1km et est également un jeune adulte de 36 ans. Ce dernier précise « *Je viens pour le Skate Parc car il n'y en a pas dans le de 18<sup>ème</sup>. Mais j'essaie pour la première fois en vrai, »*. Notons que c'est la pratique sportive qui est cette fois-ci dominante, la plupart des usagers associant le skate parc plus à une pratique sportive que les aires de jeu.

Toutes les personnes précisent fréquenter cette zone ou les aires de jeux. Nous observons que ces deux zones sont intimement liées par le même type d'usagers cherchant les mêmes usages. A savoir que les besoins de nature et de discuter ne semble pas primordiale dans ces espaces.

#### **Observation de terrain :**

Cette partie du parc a été longtemps vide lors de la journée d'entretien, c'est uniquement dans l'après-midi et un fois la météo devenue moins pluvieuse que les usagers sont venus. A l'image des aires de jeux, ce fut en majorité des enfants qui utilise cet espace, lors de mes journées d'observation.

#### 4.4.3 - Zone 3 Le terrain de pétanque :

Nous observons que le terrain de pétanque n'est pas utilisé à sa juste fonction pour aucun des cinq individus interrogés.

Aucune ne mentionne y venir pour y jouer à la pétanque et 4/5 disent venir pour le calme et s'isoler. Ils estiment que cet espace à l'avantage d'être fermé avec des bancs et tous y viennent par manque de place dans les zones de prédilections. A savoir 3/5 disent vouloir aller dans les aires de jeux mais trop de monde ce jour-ci et 1/5 dit venir jouer au ballon car les terrains de sport sont également victimes de leur succès.

La dernière personne interrogée prétend préférer la plage verte sous un arbre mais précisant que « sa place » de prédilection est occupée, préférant ainsi exceptionnellement s'asseoir sur un banc longeant le terrain de pétanque. « *J'aime m'allonger sur l'herbe mais j'ai généralement mon endroit fétiche sous un arbre mais il est occupé aujourd'hui. Donc je suis venu dans le terrain de pétanque car il n'y a personne et c'est sous les arbres. »*

Ainsi nous observons que les usages préférés parmi les usagers interrogées dans le terrain de pétanque sont de jouer aux aires de jeux, pratiquer du sport mais en majorité pour le calme et s'isoler. Le dense couvert végétal délimitant cette zone, serait à l'origine de ces usages. En effet le terrain de pétanque n'est pas tellement isolé spatialement et ne se situe pas en bord du parc cependant son couvert végétal fait

qu'il peut s'apparenter aux espaces de clairière en zone boisée. Cet espace est considéré comme un derniers recours par tous les usagers présents interrogés.

Contrairement aux aires de jeux et au skate parc, 5/5 se disent sensibles à la présence du végétal et de la nature dans le parc dans la zone initialement réservée à la pratique de la pétanque.

### Observation de terrain :

Indépendamment des entretiens, j'ai pu observer très peu de personnes se rendre dans cet espace, il m'a fallu attendre l'après-midi, lorsque le soleil arriva pour pouvoir y interroger la première personne. Cette observation est semblable aux observations effectuées avant et le lendemain de la journée d'entretien du samedi 22 avril.

#### 4.4.4 - Zone 4 Terrain de sport :

Le premier élément identifiable est que 100% des personnes observées sur les terrains sont des hommes et tous vivant à moins de 500m. Cette zone est fréquentée en majeure partie par des personnes de 11-17 ans et de 18-24 ans. Une seule personne sur cinq est âgée de 45 ans.

Le taux de fréquentation est essentiellement aux alentours de 3 fois par semaine. Il s'agit d'un lieu de fréquentation de fin de semaines, où les usagers y passent généralement leur week-end. Ces espaces répondraient à des infrastructures spécifiques, difficilement accessible chez soit en vivant en région parisienne (espace suffisamment grand pour la pratique de sport de balle et la présence de panier de basket et de but).

Tous les usagers de moins de 24 ans prétendent venir uniquement pour les terrains de sport. Seule la personne âgée de 45 ans explique profiter également du parcours et de la

nature environnante « *Je vais auprès de la verdure, les espaces enherbés, j'aime car c'est à l'air libre. Je viens aussi sur le terrain de basket mais pas uniquement. J'associe le sport et la détente* ».

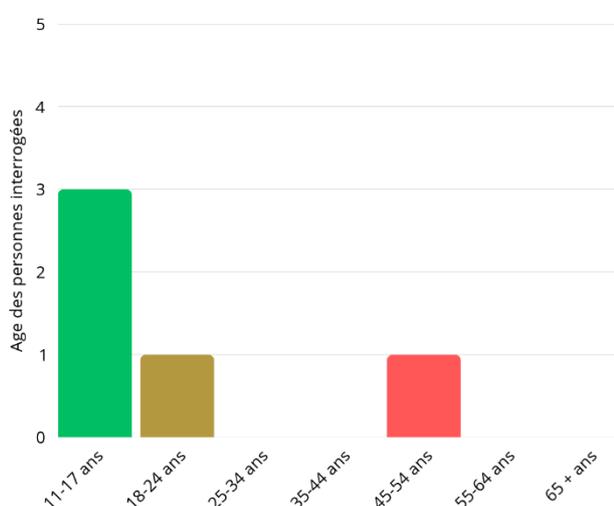


Figure 83: Diagramme de la répartition des individus interrogés par âge sur la zone terrain de sport. Source : Lucien De Vetter

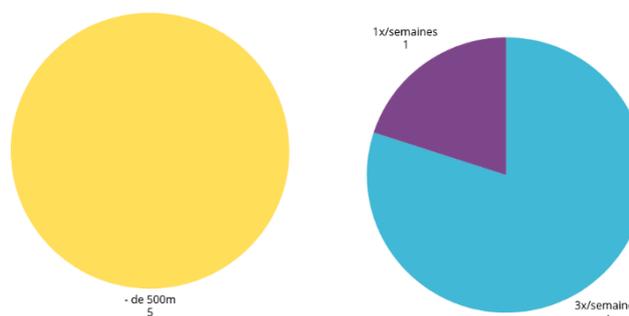


Figure 84: Diagrammes circulaires du nombre d'individus interrogés dans le terrain de sport vivant à moins de 500m du parc MLK (gauche) et de leur taux de fréquentation (droite). Source : Lucien De Vetter

### **Observation de terrain :**

Ces espaces ne sont pas simplement des espaces dédiées à la pratique sportive, mais aussi des espaces collectifs. Les individus y viennent pour également pour partager des moments en groupes et utiliser ces espaces comme prétexte pour se voir et se donner rendez-vous. Le terrain de basket, fut le seul espace où des personnes quittant le terrain, m'ont serrée la main pour me dire « au revoir ». Sans même se connaître, il s'agit d'espace qui rassemble pour une activité commune et brise certains obstacles sociaux.

Pour ce qui est de l'âge, l'échantillon semble assez représentatif de mes observations, notons que tout de même que la moyenne d'âge sur le terrain de basket semble plus élevée que le terrain de football.

#### *4.4.5 - Zone 5 Plage verte :*

Cette zone est la deuxième plus fréquentée du parc selon les personnes interrogées, avec 11 personnes sur 40 prétendants l'utiliser le plus souvent. Nous observons des usages relativement mixtes. Selon l'échantillonnage d'individus interrogés, seule la pratique du sport et l'utilisation d'aire de jeux n'ont pas été mentionnée. Les logiques d'usages sont essentiellement écologiques par le besoin de profiter de la nature (3/5) et des logiques psychologiques pas le besoin de calme et de détente (3/5). Notons tout de même une logique sociale par le besoin de discuter et d'échanger (3/5). Aucune logique ne semble dominer dans cette espace et les usages semblent homogènes, malgré une faible pratique sportive (1/5).

Observons également l'âge des individus assez homogène, allant de 11 ans jusqu'à 44 ans. Soit :

- 1/5 âgé de 11-17 ans,
- 1/5 âgé de 18-24 ans
- 2/5 âgés de 25-34 ans
- 1/5 âgé de 35- 44 ans.

Nous pouvons identifier que 2 individus sur 5 mentionne la taille du parc dans cette zone comme raison de leur fréquentation. C'est le cas de cette femme de 28 ans « *Profiter des grands espaces et du calme. Ça se fait rare à Paris* » et cet homme de 29 ans « *Le parc est grand et calme, c'est plus agréable que les autres parcs de Paris* ». Laissant penser que l'aspect de vaste étendue répond à une demande de grand espace. Au point que ce critère a été soulevé dans cette zone.

### **Observation de terrain :**

Mes observations vont dans le sens des résultats quantitatifs. Je n'ai pas vu de personne entreprendre de réelle activité sportive, n'y même d'étirement. Cet espace m'a semblé être un vaste terrain de rassemblement d'adolescents et de jeunes adultes venant s'asseoir, s'allonger, discuter et ramener leurs jeux collectifs (frisbees, Spike Ball).

#### 4.4.6 - Zone 6 Espaces boisés :

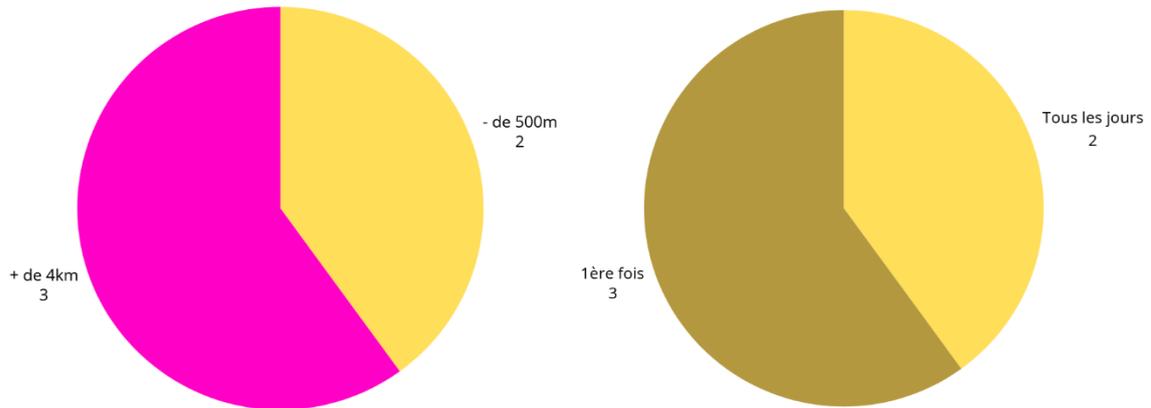


Figure 85: Diagrammes circulaires du nombre d'individus interrogés dans les espaces boisés vivant à moins de 500m du parc MLK (gauche) et de leur taux de fréquentation (droite).  
Source : Lucien De Vetter

Les résultats intéressants de ces espaces sont qu'ils semblent relativement homogènes en termes d'usagers. D'âges et de sexes variables mais surtout que des lieux de résidences poussés vers les extrêmes avec 2/5 vivant à moins de 500m et 3/5 vivant à plus de 4km. En corrélation avec le taux de fréquentation ou 2/5 viennent tous les jours et 3/5 viennent pour la première fois. Tous ont également un niveau d'étude supérieur à 4 ans d'études et s'estiment sensibles à la présence du végétal et de la nature au sein du parc. Parmi eux, certains évoquent le fait qu'aucun parc à Paris ne recense une nature aussi riche et de cerisier en fleur.

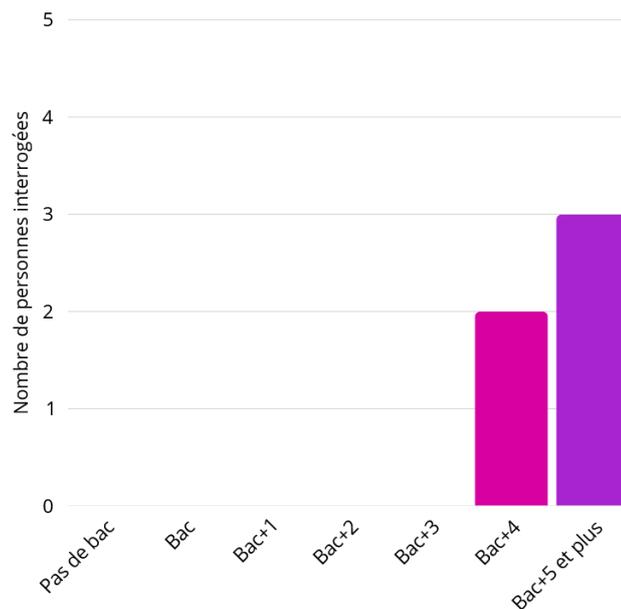


Figure 86: Diagramme du niveau d'étude des individus interrogés dans les espaces boisés.  
Source: Lucien De Vetter

L'argument autour des cerisiers en fleur est responsable de la venue de 4 individus sur 5 dont les 3 venant de plus de 4km. 5/5 viennent pour profiter de la nature.

De plus une 2/5 évoquent un besoin de calme et de détente, de s'isoler et même de pratiquer du sport. Sur ce dernier usage, 2/3 dit utiliser beaucoup les cheminements, leur sport s'apparente à de la marche et les zones boisées sont des étapes à leur parcours. En revanche aucun n'a mentionner le besoin de venir discuter et d'échanger.

Il est important de prendre en compte que l'une des personnes interrogées mentionne le besoin de faire le point et de réfléchir, la proximité avec la végétation l'aide à cette tâche.

Un autre homme de 56ans et possédant un bac + 9 a pu me raconter « *je viens pour la respiration, je m'oxygène, je fais des crises d'asthme et l'air du parc est meilleur. Dans les rues c'est trop pollué. Enfin, je viens dans le parc pour voir les oiseaux, je suis un passionné d'ornithologie.* »

Il précise même « *Je recherche ce contact avec la nature et elle me permet de mieux respirer. Les végétaux stockent le carbone, il en faudrait plus à Paris.*

*D'ailleurs si ça vous intéresse, il y a 20 espèces d'oiseaux différentes dans ce parc, il est plus riche en faune que tous les autres à Paris. J'ajouterai que le personnel d'entretien du parc est incompetent, il coupe les branches beaucoup trop courtes et les oiseaux ne peuvent plus venir faire leur nid.* »

### Observation de terrain :

Une différence de fréquentation s'est observée entre l'espace boisé au nord, dans la zone « hiver » du parc là où la végétation est dense mais peu coloré et l'espace boisé au sud, couvert d'arbres en fleurs. La présence d'arbres en fleur, symbole de la partie « printemps » fut un élément remarquable est attractif. Cet espace est également plus près des commerces et des habitations que celle du nord.

L'usage entre ces deux espaces se différencie par des usagers admirant et photographiant l'espace boisé sud, du côté « printemps » et des usagers se promenant ou discutant dans les clairières qu'offres l'espace boisée au nord, côté « hiver ».

Bien que l'échantillonnage démontrent des usagers d'un niveau d'étude élevé, mes observations, quant à elle, mettent en avant des différences dans l'appropriation de l'espace entre ces deux zones boisées distinctes d'un point de vue esthétique et géographique.

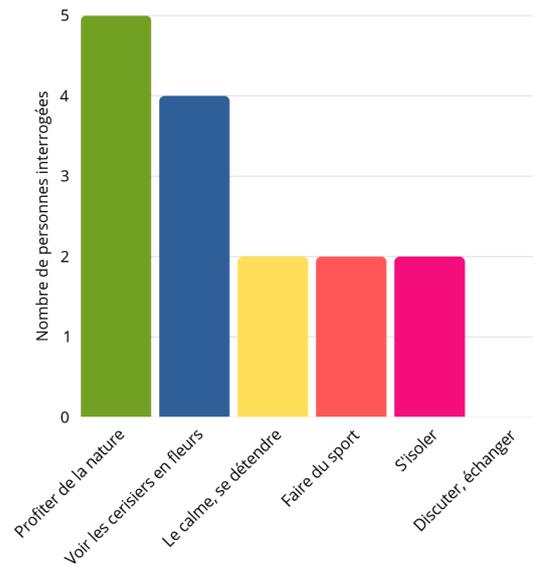


Figure 87: Diagramme des usages mentionnés par chaque individu interrogé dans les espaces boisés.  
Source : Lucien De Vetter

#### 4.4.7 - Zone 7 Le Bassin Biotope :

Cet espace présente des statistiques communes avec les espaces boisés :

- 2/5 viennent de plus de 4km
- 1/5 vient 2-3 fois par mois,
- 2/5 viennent moins de 1fois par an et
- 1/5 vient pour la première fois.
- Seulement 1/5 vient quotidiennement 3 fois par semaines.

Parmi les usages préférentiels, à l'image de la plage verte :

- 3/5 mentionne la taille du parc.
- 4/5 évoquent le calme et la détente.
- 4/5 viennent profiter de la nature.

Tous mentionnent d'ailleurs avoir été attiré par la faune, particulièrement présente dans cette zone comme le mentionne ce lycéen de 16 ans « *Je suis venu prendre exceptionnellement des photos des animaux. Je prends des photos d'un peu de tout et là j'avais envie de photographier des animaux, donc je suis venu ici* ». Mais notamment la présence certaines espèces plus atypiques en centre-ville tel que les tortues comme évoqué par 2 personnes dont un homme et une femme de 30 ans « *C'est la première fois, je suis près du bassin car il y a des tortues, c'est rare d'en voir* ».

Cette zone ne faisant qu'un avec un système de cheminement, est particulièrement fréquenté par les coureurs, de ce fait, certains usagers courent à proximité de l'eau mais s'étirent également puis se reposant après leur parcours. Nous pouvons donc recenser, à l'image des zones boisées, 2/5 personnes venant également pour la pratique sportive.

Ces usages se confirment avec les préférences de zone du parc mentionné. Une personne mentionne aller également aux terrains de sport et une personne évoquent les cheminements.

De plus notons que 5/5 se disent sensibles à la place du végétal et à la nature dans le parc, tout comme les espaces boisés.

#### Observation de terrain :

Le bassin biotope est traversé par plusieurs chemins dont des pontons en bois du côté sud à la passerelle et la voie ferrée. J'ai pu observer que certains usagers privilégient l'accès par des pontons bois, car ils représentent un parcours plus proche de l'eau et offre la possibilité de mieux apercevoir la faune en s'appuyant sur les rambardes de sécurité.

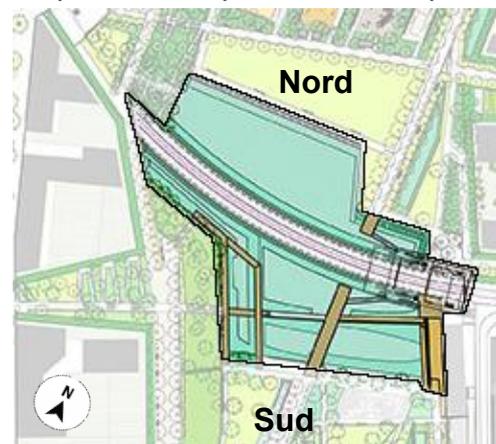


Figure 88: Zoom sur le Bassin Biotope.  
Source : Plan du parc MLK du Bureau Osty.

#### 4.4.8 - Zone 8 Les cheminements :

Les cheminements ont comme particularité de montrer des chiffres hétérogènes puisqu'ils sont les éléments liants des différentes entités du parc. De ce fait nous remarquons :

- 1/5 vient de 500m à 1km
- 1/2 vient de 1 à 2km.
- 2/3 vient de 3 à 4km.
- 1/5 vient de plus de 4km.

Les niveaux d'études sont aussi hétérogènes avec :

- 1/5 ne possède pas encore le bac
- 1/5 possède le bac
- 1/5 possède un bac +1
- 1/5 possède un bac +3
- 1/5 possède un bac+5 ou plus.

Les taux de fréquentations suivent cette tendance avec :

- 1/5 fréquente le parc tous les jours
- 2/5 fréquente le parc 3 fois par semaines
- 1/5 fréquente le parc 2 fois par semaines
- 1/5 fréquente le parc une fois par semaines.

Cependant, l'âge des usagers interrogées est plutôt élevé avec

- 1/5 âgé de 11-17ans.
- 1/5 âgé de 45-54 ans.
- 3/5 âgées de 55-64ans.

Les usages mentionnés sont essentiellement des personnes pratiquant du sport, utilisant ainsi les cheminements comme pistes de courses. D'ailleurs, le parc est considérablement fréquenté par des coureurs le matin lorsque le taux de fréquentation des autres usagers est moins important.

Notons également 1/5 utilise le parc comme lieu de passage dans son trajet quotidien, reliant lieu de travail et salle de sport. Il s'agit de la même personne évoquée lors du résultat 3, étant un homme de 51 ans qui a admis « *C'est plus agréable de passer par là pour le sport, c'est plus cours de passer par la rue à côté mais autant passer par le parc* ».

Au total 5/40 ont mentionné utiliser le parc comme lieu de passage pour un trajet quotidien.

Cela va de pair une augmentation d'usagers venant de plus de 3km, démontrant que le parc est une étape dans un trajet quotidien ou inhabituel.

De plus, concernant les coureurs certains mentionnent la taille du parc comme critère, mais cela semble varier selon le niveau de l'individu. Un homme de 62 ans vante le parc de grand pour la course à pied « *J'utilise les chemins dans tout le parc, il y a un super circuit* », tandis qu'une femme de 33 ans dit le contraire mais que c'est plus agréable qu'une piste de course « *J'utilise toutes les parties pour courir, je fais mon 10km. D'ailleurs je trouve le parc pas suffisamment grand. Je pourrais courir sur une vraie piste, ça sera même plus facile mais je viens ici car c'est plus agréable, plus calme* ». Cette dernière a également expliqué utiliser les bords et les longues allées pour courir, plutôt que les petites au milieu du parc. Ce qui semble correspondre aux parcours des différents coureurs que j'ai pu observer. Elle m'a d'ailleurs partagé le tracé de son parcours (tracé rouge, figure 89). J'ai ainsi essayé de le reproduire le plus fidèlement possible son parcours sur le plan du parc MLK (tracé rouge, figure 90). On distingue que ce sont essentiellement les bords du parc qui sont utilisés comme parcours de course, et non les cheminements centraux.

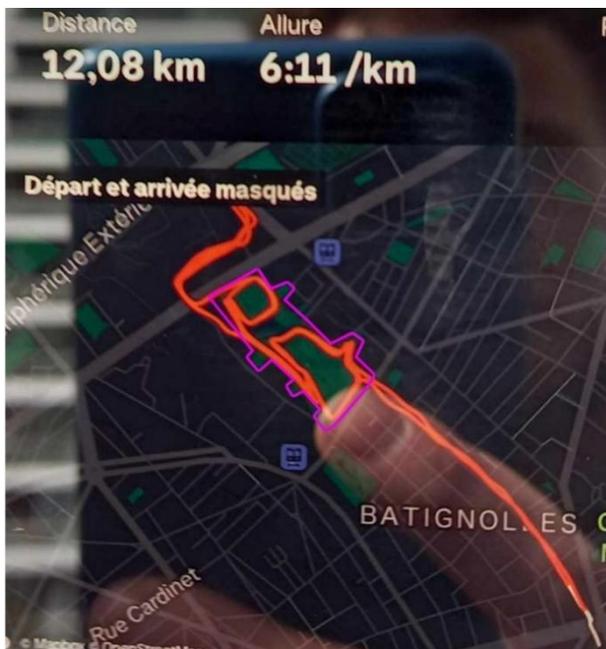


Figure 89: Tracé du parcours effectué par une personne courant dans le parc MLK.  
Source : Lucien De Vetter sur base du parcours effectué par la personne interrogée.

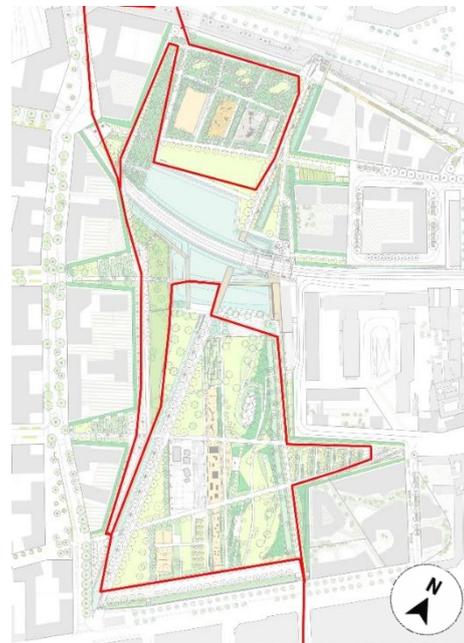


Figure 90: Tracé du parcours effectué par une personne courant dans le parc MLK.  
Source : Lucien De Vetter sur base de la figure 89 et du plan de parc MLK du bureau Osty.

### Observation de terrain :

Comme déjà mentionné auparavant, les chemins sont investis en grande majorité par des coureurs le matin et des personnes se rendant au travail, n'ayant pas le temps de m'accorder un entretien. Au fur et à mesure de la journée, de nouveaux usagers s'approprient les réseaux de cheminement pour se balader de manière moins sportive comme des couples avec des poussettes. Cependant je n'ai pas vraiment vu d'individus jeunes (moins de 20 ans environ) marcher sur les réseaux de cheminement sauf dans l'objectif de se rendre directement dans des zones précises du parc. Les chemins m'ont semblé davantage investis par des usagers adultes voir même âgés.

# Chapitre 5 – Discussion

## 5.1 - Principaux éléments de discussions

### 5.1.1 - Les logiques d'usages à nuancer

Pour donner suite aux résultats, nous observons une quasi-équité entre la logique écologique et la logique psychologique, parmi notre échantillon de 40 personnes interrogées, confirmant les recherches de Nathalie Long (Long, N. 2012). En effet, 50% des usagers déclarent spontanément rechercher un contact avec la nature, contre 53% dans l'étude de Nathalie Long.

Cependant, concernant les logiques psychologiques la plus souvent évoquée par les usagers est le besoin d'activité physique, représentant 47,5% des réponses, contre 37% dans m'étude de Long. De plus, la troisième réponse la plus fréquemment mentionnée relève également de la logique psychologique : le besoin de calme est cité par 45% des usagers.

En ce qui concerne la logique sociale, elle apparaît principalement à travers le besoin d'emmener ses enfants aux aires de jeux (25 % des usagers), tandis que seuls 15 % déclarent venir pour discuter et échanger et sont des lycéens précisant préférer le parc à la cour du lycée. Aucun de ces chiffres ne dépasse les 37 % observés dans l'étude de Nathalie Long. De plus les chiffres montrent que les personnes allant dans les aires de jeux, sont bien les personnes âgées d'au moins 35 ans y allant pour leur enfant. Tous ont préférés répondre pour leur enfant. Indépendamment de ce dernier, ils ont exprimé soit préférer venir pour la pratique sportive soit pour profiter de la nature. Aucun n'a mentionné le besoin de discuter avec d'autres usagers. Seulement un adolescent de 16 ans. Si l'on se réfèrent aux observations de terrains et aux résultats des entretiens, on comprend que les espaces d'aires de jeux sont à nuancer et regroupent des individus en réalité en quête de logique psychologique ou écologique mais pas nécessairement de logique sociale, du moins pas uniquement.

Il apparaît donc difficile d'affirmer que la logique écologique est totalement dominante dans un parc proposant une diversité de fonctions relevant également de la logique psychologique (activité sportive, besoin de calme, se détendre). La forte présence d'espaces dédiés aux activités physiques entraîne une hausse du nombre d'usagers motivés par la pratique sportive avec seulement une personne de moins que ceux déclarant venir pour profiter de la nature. De plus, la recherche de calme, troisième raison la plus évoquée, renforce encore le poids de la logique psychologique dans l'usage du parc.

Il convient cependant de prendre en compte qu'une logique d'usage peut en laisser apparaître une deuxième, voir une troisième. Comme le démontre les observations mais également certaines personnes durant les entretiens, affirmant venir pour un usage avant tout, puis un deuxième dans un second temps. Contrairement à la vision

de Manusset Sandrine (Manusset, S. 2010), il semblerait que les logiques d'usages ne sont pas forcément dissociables, et parfois même dépendantes les unes des autres.

Cela s'en suit de la présence d'une part d'inconscient dans les réponses des usagers. Les entretiens ont révélé que certains ne viennent pas expressément pour profiter de la nature, mais admettent que sans elle, ils ne fréquenteraient pas le parc non plus comme le dit ce lycéen de 17 ans « *Ce n'est pas ce que je cherche en premier car je viens pour discuter mais sans verdure c'est possible que je ne vienne pas non plus* ». Cela suggère que l'ambiance « naturelle », apportée par le végétal, joue un rôle implicite mais déterminant dans l'attractivité du parc Martin-Luther-King par rapport à d'autres espaces urbains. Par exemple, sur les cinq lycéens interrogés, aucun n'a mentionné le besoin de contact avec la nature comme motivation première. Pourtant, quatre d'entre eux ont reconnu que le parc est plus agréable, notamment en termes d'environnement, que la cour de leur lycée, jugée trop bétonnée.

Ainsi nous pouvons noter que le parc Martin-Luther-King tend à répondre à tout type de logiques d'usage, mais de son caractère « multi-usage » et par sa conception paysagère, semble particulièrement enclin à répondre à un besoin de doubles ou triples usages. Réunissant en un même espace, une nature abondante, de long cheminement utile à la course à pied, des terrains de sport, etc... Il permet donc de répondre aux besoins d'exercer une activité sportive ou ludique collective pour ceux privilégiant les espaces verts pour s'approcher également d'un environnement à l'aspect plus naturel.

### *5.1.2 - Les personnes insensibles au végétal favorisent plutôt un usage ludique, social ou de transition*

Les résultats ont révélé qu'un certain pourcentage d'individus affirment ne pas fréquenter le parc Martin-Luther-King pour sa végétation. En effet, 22,5 % des personnes interrogées ont déclaré ne pas être sensibles à la présence de végétation dans le parc, ni même aux éléments tels que la faune qui y foisonne. Les caractéristiques de ces personnes, bien qu'un simple échantillonnage, vont de paires avec l'état de l'art. Autrement dit, parmi les 40 personnes interrogées ce sont les personnes vivant dans les alentours les plus précaires et/ou ayant fait le moins d'années d'études qui semble être le moins sensibles aux végétaux et à la nature du parc.

Parmi ces usagers, certains utilisent le parc uniquement comme un lieu de passage dans le cadre d'un trajet quotidien, ou bien pour la pratique sportive.

Certaines personnes déclarent venir exclusivement pour pratiquer du sport, dont l'une utilise le parc comme lieu de rendez-vous pour donner des cours. Le parc est perçu ici comme un espace public facilement accessible, contrairement à une salle de sport nécessitant généralement un abonnement ou une carte d'accès. Mais, précisant venir donner des cours, un usage social accompagne l'usage psychologique. Il est bien question d'un rassemblement de personnes pour la pratique sportive collective.

Il en va de même pour une autre personne qui fréquente le parc uniquement pour y retrouver des amis et discuter. Le parc représente alors un lieu gratuit et accessible pour se rassembler. En dehors des parcs ou d'espaces publics comme les quais de Seine, il est en effet difficile à Paris de se retrouver entre amis sans se rendre dans un lieu payant. La logique sociale domine si on se réfère à ses motivations.

Par ailleurs, des individus plus jeunes (entre 11 et 17 ans) utilisent les équipements disponibles comme les terrains de sport, les aires de jeux ou le skate parc. Ces infrastructures publiques leur permettent d'accéder à des équipements dont ils ne disposent pas à domicile et permettant de se donner réunir entre usagers du parc pour partager collectivement le besoin de pratiquer du sport (usage social et psychologique).

Enfin, un autre individu semble utiliser le parc comme un lieu de passage mais reconnaît, après discussion, l'utiliser inconsciemment plutôt que les rues adjacentes. Bien qu'il ne s'arrête pas pour autant afin d'admirer le parc, il admet que celui-ci représente un cadre plus agréable que celui d'une rue parisienne.

Ainsi, grâce à la diversité de ses fonctions non directement liées à la végétation, le parc Martin-Luther-King accueille une part significative d'usagers déclarant ne pas rechercher de contact avec la nature. Toutefois, une influence inconsciente de l'environnement naturel peut exister : certains usagers, sans se dire sensibles au végétal, peuvent être attirés par le caractère ouvert, végétalisé et protégé du parc par rapport à l'environnement urbain classique.

Par ailleurs, certains témoignages et usages suggèrent que le parc Martin-Luther-King remplit également un rôle de lieu de rendez-vous accessible et gratuit dans un contexte urbain dense. Indépendamment de la végétation, il est utilisé pour des rassemblements, relatifs à la logique d'usage sociale, notamment afin de bénéficier d'un espace vaste, calme, et éloigné de la pollution sonore, contrairement à d'autres lieux publics de la capitale. Les usagers s'approprient alors le parc en fonction de leurs besoins — souvent liés à la pratique sportive ou à la cohésion sociale — tandis que d'autres l'empruntent comme un simple raccourci, préférant cet environnement plus agréable à une rue bordée de circulation.

### *5.1.3 - La proximité, c'est inconscient mais c'est bien réel*

Un autre résultat intéressant observé lors de cette enquête concerne la proximité des usagers avec le parc.

Bien que 15 % des usagers déclarent ouvertement fréquenter le parc en raison de sa proximité avec leur domicile, ce sont tout de même 65 % qui résident à moins d'un kilomètre, et plus de 50 % à moins de 500 mètres. Autrement dit, la proximité semble jouer un rôle clé, souvent de manière inconsciente, dans la motivation à fréquenter le parc.

Nous avons également constaté que ces chiffres sont étroitement liés au taux de fréquentation, puisque 70 % des usagers déclarent venir au parc au moins une fois par semaine.

À l'inverse, 15 % des usagers vivent à plus de 4 km, et 12,5 % viennent pour la première fois. Cela signifie que seuls 20 % des usagers résident dans un rayon compris entre 1 et 4 km, et seulement 7,5 % viennent quelques fois par mois ou une fois par an.

On observe ainsi un fort contraste dans les données : d'un côté, une majorité d'usagers vivent très près du parc et le fréquentent régulièrement ; de l'autre, une minorité vivent très loin, mais viennent spécifiquement pour une occasion particulière.

Les entretiens et les observations confirment que les personnes venant de plus de 4 km, et donc généralement pour la première fois, se déplacent exclusivement pour admirer les cerisiers en fleurs et profiter pleinement de la nature. Leur venue n'est pas motivée par un besoin de pratiquer une activité physique ni par une envie de socialiser.

Ces données soulignent que les usagers se répartissent en deux grands profils : ceux qui viennent fréquemment pour répondre à un besoin quotidien, et ceux qui viennent rarement mais pour vivre une expérience exceptionnelle.

Cette partie de l'étude met en lumière la puissance de « l'exceptionnel » ou du « remarquable » et de « l'éphémère », en l'occurrence, la floraison des cerisiers, dans la capacité à attirer des visiteurs de loin. Ce phénomène est amplifié par les réseaux sociaux, qui participent à faire connaître la floraison et à créer un engouement. Le caractère rare et visuellement marquant des cerisiers en fleurs en milieu urbain constitue ainsi un moteur d'attractivité fort, capable de faire venir des personnes d'autres arrondissements, voire d'autres villes comme Lille ou Lyon.

## **5.2 - Autres éléments de discussions**

En plus des résultats apportant des réponses aux hypothèses, d'autres observations intéressantes ont émergé. Certaines mettent en lumière des liens entre certaines zones du parc et l'âge des usagers, voire leur degré de proximité avec le parc ou leur niveau d'études.

Par ailleurs, certains espaces semblent être appropriés de manière différente que celle initialement prévue ou attendue selon leur usage de prédilection.

### *5.2.1- Les terrains de sports au profit des jeunes, les cheminements appropriés par les plus âgées*

Les chiffres ont révélé que le sport prend une place considérable dans l'utilisation du parc Martin-Luther-King. Mais ils montrent également que les pratiquent sportives et l'utilisation des espaces dédiés à l'activités physiques peuvent varier selon l'âge des usagers.

En effet, les espaces conçus spécifiquement pour des usages sportifs (terrains de sport) sont principalement fréquentés par les plus jeunes. Ces derniers adoptent une approche plus ciblée du parc. Ils se rendent directement dans leur zone de prédilection et n'arpentent pas vraiment le parc dans sa globalité. Notons tout de même que sa brise la glace comme espace.

A l'inverse, les usagers plus âgés tendent à utiliser le parc dans son ensemble et privilégient les activités sportives plus diffuses, comme la course à pied, par le biais des chemins comme piste de courses. Certains utilisent même le mobilier urbain pour leurs étirements, utilisant une appropriation plus souple et diversifiée de l'espace.

### *5.2.2 - Le terrain de pétanque, un espace en dernier recours*

En analysant les réponses des usagers de cet espace, il apparaît qu'il est souvent utilisé en dernier recours, lorsque les espaces initialement souhaités ne sont plus accessibles. Il s'agit généralement de personnes souhaitant se rendre aux aires de jeux ou aux terrains de sport, mais également d'individus en quête de calme et d'isolement.

Cet espace, bien qu'il ne soit pas isolé spatialement, est clos et peu fréquenté. Les usagers y viennent donc pour rester à proximité du cœur du parc tout en profitant d'un environnement plus calme.

Il est ainsi intéressant de noter que les usagers recherchent un espace « de repli » en cas d'indisponibilité d'un autre, ou un lieu offrant un sentiment de tranquillité sans pour autant être relégué en périphérie du parc. J'ai notamment observé que certains usagers s'y isolaient pour téléphoner ou partager un verre entre amis. Contrairement aux clairières situées dans les zones boisées, le terrain de pétanque offre une certaine proximité avec la plage verte, un espace ensoleillé et très fréquenté, ce qui semble renforcer son attractivité malgré sa faible occupation.

### *5.2.3 - La plage verte, un espace pour les plus jeunes en quête de calme, d'interaction, de grand espace et de nature*

Cet espace vaste et ouvert, dont la fonction n'est pas clairement prédéterminée, a révélé des résultats intéressants en lien avec l'âge des usagers et les usages qui en sont faits.

En effet, aucune des personnes interrogées dans cette zone n'avait plus de 44ans. Cet espace a été principalement investi par les plus jeunes, chez qui le besoin de discuter et d'échanger semble particulièrement important. Ainsi, un vaste espace engazonné paraît davantage associé à la cohésion sociale, au calme et à la détente qu'à la pratique sportive.

Ne représentant aucun élément remarquable ou original, cet espace n'a attiré aucun usager vivant à plus de 2km, selon les entretiens menés.

Cet espace vaste et ouvert, dont la fonction n'est pas clairement prédéterminée, a révélé des résultats intéressants en lien avec l'âge des usagers et les usages qui en sont faits.

Par ailleurs, c'est dans cette zone que la taille du parc a été le plus souvent mentionnée comme un atout. On y retrouve ainsi une population jeune qui vient pour discuter dans un lieu ouvert, ensoleillé et apaisant, traduisant un besoin de proximité avec la nature. Ce type d'espace contraste fortement avec les places du centre de Paris, souvent bétonnées et exposées à la pollution sonore.

#### *5.2.4 - Bassin biotope et espaces boisés, les espaces qui reflètent la nature et qui relie les extrêmes*

Le bassin biotope et les espaces boisés ont attiré des usagers provenant non seulement des quartiers alentours, mais aussi de bien plus loin. Parmi eux, aucun n'a mentionné le besoin de sociabiliser. Il s'agit d'espaces où la nature est particulièrement présente, que ce soit à travers la faune ou la flore. Les usagers fréquentent donc ces zones principalement pour pratiquer une activité physique, s'isoler, ou encore contempler la biodiversité. Cependant, elle semble moins privilégiée par les usagers plus jeunes et peu parfois même faire l'objet de mauvaise réputation par certains, telle une zone moins bien fréquentée. Un sentiment d'insécurité chez certains et un manque d'intérêt chez d'autres justifie sa position en tant que troisième zone la moins fréquentée.

Ces parties du parc accueillent notamment les cerisiers en fleurs ainsi que les canards dans le bassin, deux éléments remarquables. Leur caractère exceptionnel explique la présence notable d'individus venant de plus de 4 km, souvent pour une première visite.

À l'image des résultats concernant la plage verte, les usagers du bassin biotope ont également évoqué la taille du parc comme un atout. Cela renforce l'idée qu'un vaste espace est recherché par les usagers, et que ceux du parc Martin-Luther-King offrent une réelle opportunité de contemplation de la nature, tout en étant à l'écart du bruit ambiant auquel seraient soumises d'autres zones ouvertes de Paris.

## Chapitre 6 - Limite de l'étude

Lors de cette recherche, j'ai pu être confronté à certaines difficultés et constater certaines limites.

Tout d'abord, il a fallu jongler quotidiennement avec les nuances. En effet, il a été difficile d'affirmer certains propos étant donné que rien n'est vraiment binaire en sociologie. De plus, les données quantitatives sont réduites à un nombre restreint d'individus, ne permettant pas d'affirmer significativement certains résultats. Il aurait pu être envisageable, malgré des contraintes de temps, d'élargir l'échantillonnage de personnes interrogées. Cela s'accompagnant du fait qu'il fut difficile d'avoir des échanges de grande qualité avec l'intégralité des 40 individus interrogés.

De plus, étant un exercice inédit, j'ai pu constater certaines contraintes relevant de la qualité des échanges avec certains individus, notamment les plus jeunes. Me demandant ainsi de devoir adapter systématiquement mes questions et de pouvoir aider et dialoguer avec mes interlocuteurs, sans pour autant leur poser des questions trop orientées.

Enfin, de nombreux cas révèlent une part d'inconscient chez les individus. Certains apporteront un élément de réponse mais qui semble aller à l'encontre de leur pratique habituel. Amenant alors à nuancer davantage chacun de mes résultats et ne pas toujours se limiter à ce qui a été dit, mais plutôt à ce qui a été pratiqué.

Pour terminer, il aurait été intéressant de prolonger cette étude lors de chacune des saisons de l'année et d'en constater les évolutions d'usages et d'usagers. A savoir que durant la période estivale, les jets d'eaux sont alimentés et les fortes chaleurs peuvent influencer les raisons de fréquentations des usagers. Cela s'accompagne du jardin potager, dont je n'ai pu rencontrer ni contacter personne, m'empêchant de pouvoir intégrer davantage cette partie du parc dans mon étude.

De par le caractère subjectif de la perception de chacun des usagers et l'évolution de notre société, cette étude se doit d'être appuyée par d'autres études similaires mais également réitérée au fur et à mesure que notre société change. Dont les résultats seront très fortement sujets à des évolutions.

## Chapitre 7 – Perspective

Durant cette étude, nous avons pu observer différents résultats pouvant influencer la pratique du métier d'architecte paysagiste et aider à la prise de décision dans les choix de conception de futurs projets d'architecture du paysage en ville mais également dans des contextes plus ruraux.

Tout d'abord, nous avons pu constater que certains espaces et certaines ambiances semblent plus propices aux effets qu'un architecte paysagiste pourrait rechercher à travers un projet. Par exemple, les vastes espaces engazonnés rassemblent les gens et répondront plus facilement à des besoins autour d'une logique sociale et écologique. Ou bien le choix dans le tracé des chemins qui peut se révéler déterminant dans l'attente de pratique sportive comme la course à pied. Des espaces pourvus en milieu aquatique avec une faune et une flore adaptée laisseront surprendre les usagers et leur offriront l'opportunité de s'évader du paysage urbain habituel.

De plus, cette étude a pu mettre en évidence, malgré le besoin d'apporter de la nuance, que certains types d'usagers seront peut-être plus enclin à fréquenter un parc pour des raisons précises, et cela dépendamment de leurs caractéristiques sociales. Il pourra alors être intéressant, en tant qu'architecte paysagiste, dans le cadre de futurs projets similaires, de se renseigner sur le type d'habitants et d'usagers potentiels auxquels nous sommes confrontés, et d'en attribuer certaines ambiances et usages aux futurs parcs selon ces personnes. Par exemple, en s'appuyant sur cette étude, des habitants jeunes seront probablement une raison d'attribuer des fonctions attractives précises comme des terrains de sport. Des personnes d'un certain niveau d'étude seront plutôt en demande d'éléments naturels, mais ces éléments seront aussi une occasion de sensibiliser davantage ceux qui n'y sont pas forcément sensibles.

Nous avons également remarqué, qu'à travers un caractère « multi-usage » un parc doit pouvoir répondre à toutes les logiques d'usages et que celles-ci doivent pouvoir se combiner entre-elles. Alors que les villes comme Paris, offrent peu d'espaces disponibles pour des projets de paysage, le rôle multi-usage que peut avoir un espace vert semblant également déterminant et à prescrire dans l'image de la ville d'aujourd'hui mais également dans la conception du paysage urbain de demain.

Le multi-usage, c'est aussi de donner des espaces sans usage spécifique. Laisser ainsi les usagers s'approprier les lieux à leur image. Répondre aux besoins des autres, semble aussi passer par les laisser imposer leurs besoins. Les parcs en villes offrent finalement l'accès à de vastes étendues libres d'accès. Les parcs sont finalement des lieux de rassemblement de personnes aux profils variés et qui grâce un ensemble de logiques d'usages combinées en un même espace, se réunissent. Ces espaces sont l'opportunité de sensibiliser de manière gratuite à la place de la nature en ville, indépendamment des livres, du cinéma et autre mode de consommation.

Enfin, la place du « remarquable », du « visuel » et même de l'« éphémère », semblent être des éléments à prendre en considération dans la conception de nos futurs projets

de parc en milieu urbain comme en milieu plus rural. Le « visuel » et le « remarquable » résument à eux seuls l'intérêt de fréquenter un parc et sont des mots avec lesquels l'architecte paysagiste doit pouvoir se saisir. Créer des espaces offrant des spectacles visuels accessibles à tous, par l'apport de couleurs, d'œuvres d'art, ou autres éléments singuliers afin d'en améliorer la valeur et la perception des usagers.

## Chapitre 8 – Conclusion

Un parc comme celui du parc Martin-Luther-King est un lieu de confluences d'usagers aux valeurs distinctes. Un espace ouvert à tous, offrant des services gratuits. Il répond à un ensemble de besoins éprouvés à la suite d'une exposition plus ou moins forte à un environnement stressant, pollué et dépourvu de grands espaces. Dans un contexte de ville comme Paris, où le stress et la pression du quotidien accompagné d'une hausse des prix sont considérables, les espaces verts amènent à un espace de neutralité. Où un individu des beaux quartiers et un autre vivant en banlieue peuvent se partager un même espace.

Il en convient que les besoins sont variables et tous les espaces n'y répondent pas forcément. Mais dans le cas d'un espace aux multiples fonctions, aux multiples ambiances, s'y associe une diversité d'usagers. Le parc Martin-Luther-King a donc permis de recenser différents profils exerçant de nombreuses interactions avec l'espace. A des degrés variables au sein du parc, parfois même au sein de zones précises, différents besoins sont éprouvés à travers des logiques d'usages. Malgré ces logiques d'usages, nous constatons une place et une considération primordiale pour le végétal et la nature. Parfois conscient et assumé, parfois inconscient, la nature qui constitue et entoure le parc Martin-Luther-King, à l'image des autres parcs en ville, semble être une raison évidente aux besoins d'arpenter ce lieu. Même si un enfant âgé de 11 ans est explicite sur son envie de venir uniquement pour jouer au foot. C'est dans un environnement végétalisé qu'il occupe ses week-ends et constitue ses premiers souvenirs. Il en est de même pour cette lycéenne venant pour discuter avec ses amis, c'est au bord du gazon ensoleillé qu'elle le fait.

Un espace vert tel que le parc Martin-Luther-King, de sa multiplicité de fonctions, réunit toutes les raisons de fréquenter un parc et de répondre aux besoins individuels et collectifs. Alors que Paris figure comme une ville difficile à modifier par ses bâtiments classés, l'implantation de nouveaux espaces verts est difficile. Renforçant plus encore l'intérêt du parc multi-usages.

Enfin, la place du « beau » du « remarquable » et de l'« éphémère » constituent un besoin et une raison de venir dans un parc. Au-delà des fonctions, il y a les ambiances. Ces espaces qui suscitent des émotions, des sentiments et sans lesquelles chaque personne s'y associe plus ou moins. A travers un jeu de couleur, de forme, de bruit et de quantité, l'espace vert suscite l'émerveillement, la crainte, le plaisir et autres sensations propre à chacun. Certains s'y révéleront ouverts à leur sentiment, n'hésitant parfois pas à faire des kilomètres pour ressentir une émotion, tandis que d'autres seront plus fermés, mais fréquentent finalement ces espaces.

Ainsi dans une société où le stress et la pollution sont constamment présentes mais aussi où il est difficile de se balader en ville sans consommer, la place des espaces verts est primordiale. Mais également son caractère multi-usage et la possibilité d'offrir un spectacle auditif, visuel ou sensoriel.

Il convient d'être à l'écoute de ce que désirent la population, les habitants alentours, les futurs usagers. Car eux seuls connaissent le lieu dans lequel ils vivent mieux que personne et eux seuls en connaissent les forces et les faiblesses. La force de l'architecte paysagiste, doit alors résider dans la capacité d'écoute et d'adaptation à ce qu'une population veut et à besoin.

## Table des figures

Figure 1: Carte des occupations du sol de Paris en 1830, Source : APUR. (2018). .....	12
Figure 2: Carte des occupations du sol de Paris en 1900, Source : APUR. (2018). .....	14
Figure 3: Carte des occupations du sol de Paris en 2017, Source : APUR. (2018). .....	16
Figure 4: Vision globale des "Bienfaits du végétal en ville » Source : Manusset, S. (2010) .....	17
Figure 5: Dessin du Panthéon. Source : Lucien De Vetter .....	24
Figure 6 : Dessin d'une rue de Montmartre Source : Lucien De Vetter .....	24
Figure 7: Axonométrie de Paris Source : Lucien De Vetter .....	25
Figure 8: Plan des arrondissements et des quartiers de Paris Source : Grange, C. (1993).....	26
Figure 9: Emplacement des zones industrielles de Paris Source : Larroque, D. (1980) .....	26
Figure 10: Représentation par quartier des adresses du Bottin Mondain. Source : Grange, C. 1993.....	27
Figure 11: Carte du mouvement de la gentrification des arrondissements de Paris. Source : Clerval, A. (2010) .....	28
Figure 12: Carte de la répartition des zones non déficitaires, déficitaires et hyperdéficitaires à Paris. Source : PLU. (2024) .....	29
Figure 13: Carte de la répartition sociale à Paris. Source : Caenen. Y. (2017) .....	29
Figure 14: Localisation du 17ème arrondissement. Source : Lucien De Vetter depuis la carte IGN.....	30
Figure 15: Localisation des quartiers du 17ème arr. et alentours. Source : Lucien De Vetter depuis la carte IGN.....	30
Figure 16: Graphique de la composition des ménages du 17ème arrondissement. Source : Bien dans ma ville.fr sur base des données de l'INSEE. ....	30
Figure 17 : Graphique des tranches d'âges du 17ème arrondissement. Source : Bien dans ma ville.fr sur base des données de l'INSEE. ....	31
Figure 18: Carte des secteurs d'activités du 17ème arrondissement. Source : APUR. (2021).....	31
Figure 19: Carte des différents types d'habitats du 17ème arr. Source : APUR. (2021) .....	32

Figure 20: Carte de la répartition des équipements du 17 <sup>arr</sup> .	
Source : APUR. (2021) .....	32
Figure 21: Carte d'accessibilité aux espaces verts du 17 <sup>ème</sup> arr.	
Source : APUR. (2021) .....	33
Figure 22: Carte du couvert végétal et biodiversité du 17 <sup>ème</sup> arr.	
Source : APUR. (2021) .....	33
Figure 23: Carte des îlots de chaleur du 17 <sup>ème</sup> arr.	
Source : Verdi Ingénierie. (2021) .....	34
Figure 24: Carte de la pollution sonore du 17 <sup>ème</sup> arr.	
Source : Carte bruit.fr et Mairie de Paris. (2022) .....	34
Figure 25: Carte de 17 <sup>ème</sup> arrondissement et localisation du quartier Clichy-Batignolles et des quartiers avoisinants.	
Source : Lucien De Vetter sur base de la carte IGN .....	35
Figure 26: Photo des locomotives à vapeur sur la gare de marchandise.	
Source : didierfavre.com .....	35
Figure 27: Plan de la gare de marchandise de 1920	
Source : Les batignolles.com .....	35
Figure 28: Illustration du projet de Clichy-Batignolles.	
Source : Lepoint.fr .....	36
Figure 29: Plan des lignes RER, Tramway et Metro desservant le quartier Clichy-Batignolles.	
Source : Lucien De Vetter sur base de la carte IGN .....	36
Figure 30: Plan des lignes de bus desservant le quartier Clichy-Batignolles.	
Source : Lucien De Vetter sur base de la carte IGN .....	36
Figure 31: Plan des équipements du quartier Clichy-Batignolles.	
Source : Paris & métropole .....	37
Figure 32: Label écoquartier.	
Source : Ministère de la transition écologique. (2024) .....	37
Figure 33: Carte du quartier de Clichy-Batignolles localisant le parc Martin-Luther-King.	
Source : Lucien De Vetter sur base de la carte IGN .....	39
Figure 34: Plan du parc Martin-Luther-King	
Source : Bureau Osty .....	39
Figure 35: Le parc traversé par des axes (A) et conçu comme un espace de liaison où la nature se prolonge aux cœurs d'îlots et sur l'espace public (B).	
Source : Vitalis, L. (2020) .....	40
Figure 36: Répartition des espaces Hiver, Automne, Eté et Printemps du parc Martin-Luther-King	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du bureau Osty .....	40
Figure 37: Plan de parc Martin-Luhter-King et de ses fonctions	
Source : Bureau Osty .....	41

Figure 38: Photo du bassin biotope	
Source : Lucien De Vetter .....	41
Figure 39: Photo d'un poisson dans le bassin biotope.	
Source : Lucien De Vetter .....	42
Figure 40: Photo d'un canard dans le bassin biotope.	
Source : Lucien De Vetter .....	42
Figure 41: Schéma des différentes zones du parc Martin-Luther-King.	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du bureau Osty.....	43
Figure 42: Plan du parc MLK localisant les aires de jeux.	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty. ....	44
Figure 43: Photo de l'aire de jeux 2-10 ans.	
Source : Lucien De Vetter .....	44
Figure 44: Schéma des différentes zones du parc Martin-Luther-King.	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du bureau Osty.....	44
Figure 45: Plan du parc MLK localisant le skate parc.	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty. ....	45
Figure 46: Photo du Skate parc.	
Source : Lucien De Vetter .....	45
Figure 47: Photo du terrain de pétanque.	
Source : Lucien De Vetter .....	45
Figure 48: Plan du parc MLK localisant le terrain de pétanque.	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty. ....	45
Figure 49: Figure 51 : Plan du parc MLK localisant les terrains de sport.	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty. ....	46
Figure 50: Photo du terrain de basketball.	
Source : Lucien De Vetter .....	46
Figure 51: Photo du terrain de football.	
Source : Lucien De Vetter .....	46
Figure 52: Photo de la Plage verte.	
Source Lucien De Vetter .....	47
Figure 53: Photo de la Plage verte.	
Source Lucien De Vetter .....	47
Figure 54: Plan du parc MLK localisant les plages vertes.	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty. ....	47
Figure 55: Plan du parc MLK localisant les aires boisées.	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty. ....	48
Figure 56: Photo des cerisiers du japon en aire boisée.	
Source : Lucien De Vetter .....	48
Figure 57: Photo de clairière en aire boisée.	
Source : Lucien De Vetter .....	48

Figure 58: Les 9 principes du "jardin des coopains".	
Source : Lucien De Vetter .....	49
Figure 59: : Plan du parc MLK localisant le jardin partagé.	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty. ....	49
Figure 60: Photo du jardin partagé.	
Source : Lucien De Vetter .....	49
Figure 61: Plan du parc MLK localisant le bassin biotope et les jets d'eaux.	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty. ....	50
Figure 62: Photo de la place des jets d'eau.	
Source : Lucien De Vetter .....	50
Figure 63: Figure 60 : Photo du Bassin biotope.	
Source : Lucien De Vetter .....	50
Figure 64: Photo de chemin.	
Source : Lucien De Vetter .....	51
Figure 65: Photo de chemin.	
Source : Lucien De Vetter .....	51
Figure 66: Plan du parc MLK localisant les cheminements.	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du Bureau Osty. ....	51
Figure 67: Photo de chemin.	
Source : Lucien De Vetter .....	51
Figure 68: Photo de chemin.	
Source : Lucien De Vetter .....	51
Figure 69: Localisation des coupes AA' et BB'	
Source : Lucien De Vetter depuis le plan du parc MLK du Bureau Osty.....	52
Figure 70: Coupe BB'	
Source : Lucien De Vetter .....	52
Figure 71: Coupe AA'	
Source : Lucien De Vetter .....	52
Figure 72: Schéma des différentes zones du parc Martin-Luther-King.	
Source : Lucien De Vetter sur base du plan du bureau Osty.....	56
Figure 73: Diagramme des trois usages les plus mentionnés parmi les 40 individus interrogés.	
Source : Lucien De Vetter .....	66
Figure 74: Diagramme des zones les plus utilisées selon les 40 individus interrogés.	
Source : Lucien De Vetter .....	67
Figure 75: Diagramme circulaire regroupant les différentes distances entre le lieu de résidence et le parc MLK des individus interrogés.	
Source : Lucien De Vetter .....	71
Figure 76: Diagramme circulaire des taux de fréquentations du parc MLK des individus interrogés.	
Source : Lucien De Vetter .....	71

Figure 77: Photo d'usagers du parc MLK photographiant les cerisiers du Japon en fleurs. Source : Lucien De Vetter .....	72
Figure 78: Photo de l'allée passant par la zone boisée des cerisiers du Japon. Source : Lucien De Vetter .....	72
Figure 79: Diagramme illustrant la répartition des usagers 40 individus interrogées selon leur âge et par zone du parc lors de l'entretien. Source : Lucien De Vetter .....	73
Figure 80: Photo de la partie sud à la passerelle. Source : Lucien De Vetter .....	75
Figure 81: Photo de la partie nord à la passerelle. Source : Lucien De Vetter .....	75
Figure 82: Photo de l'aire de jeux en sol de copeaux de bois. Source : Lucien De Vetter .....	76
Figure 83: Diagramme de la réapparition des individus interrogées par âge sur la zone terrain de sport. Source : Lucien De Vetter .....	78
Figure 84: Diagrammes circulaires du nombre d'individus interrogés dans le terrain de sport vivant à moins de 500m du parc MLK (gauche) et de leur taux de fréquentation (droite). Source : Lucien De Vetter .....	78
Figure 85: Diagrammes circulaires du nombre d'individus interrogés dans les espaces boisés vivant à moins de 500m du parc MLK (gauche) et de leur taux de fréquentation (droite). Source : Lucien De Vetter .....	80
Figure 86: Diagramme du niveau d'étude des individus interrogés dans les espaces boisés. Source: Lucien De Vetter .....	80
Figure 87: Diagramme des usages mentionnées par chaque individu interrogé dans les espaces boisés. Source : Lucien De Vetter .....	81
Figure 88: Zoom sur la Bassin Biotope. Source : Plan du parc MLK du Bureau Osty. ....	82
Figure 89: Tracé du parcours effectué par une personne courant dans le parc MLK. Source : Lucien De Vetter sur base du parcours effectué par la personne interrogée. ...	84
Figure 90: Tracé du parcours effectué par une personne courant dans le parc. Source : Lucien De Vetter sur base de la figure 89 et du plan de parc MLK du bureau Osty.....	84

Tableau 1: Effets du végétal sur l'aire urbaine et ses populations	
Source : Laille, P. 2015.....	18
Tableau 2: Les 3 logiques d'usages des espaces verts	
Source : Manusset, S. (2012).....	22
Tableau 3: Comparaison du contexte économique du 17ème arr. et des quartiers et arrondissements alentours.	
Source: Lucien De Vetter sur base des données de l'INSEE. ....	31
Tableau 4: Exemple de tableau comparatif de la Zone 1.	
Source : Lucien De Vetter.....	60
Tableau 5: Tableau comparatif total de la zone 1 et tableau comparatif total de toutes les zones.	
Source : Lucien De Vetter.....	60
Tableau 6: Tableau comparatif d'un individu interrogé dans la zone1.	
Source : Lucien De Vetter.....	61
Tableau 7: Tableau comparatif total des 5 individus interrogés dans la zone 1.	
Source : Lucien De Vetter.....	62
Tableau 8: Tableau comparatif total des 40 individus interrogés.	
Source : Lucien De Vetter.....	63

# Annexes

Questionnaires d'entretiens

**Zone du parc :** 1 – Aire de jeux (en bois)

Caractéristiques :

**Age :** 51 ans **Genre :** Femme

**Profession :** Adjointe de direction **Niveau d'étude :** +5

**Lieu de résidence :** 17<sup>ème</sup> : porte de Clichy (1km) **Taux de fréquentation du parc :** Tous les jours pour trajet et 2x/semaines pour profiter.

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Profiter des **jeux et skate parc pour les enfants** (9ans) → Activités ludiques

Pour moi ce qui compte ce **sont les grands espaces et le calme. Mais la proximité** avant tout.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Essentiellement **les airs de jeux pour les enfants**, cet air-ci (air en bois) est plus adapté pour les plus grands. Après moi j'utilise ce parc comme une étape dans mon trajet quotidien, plus calme et agréable que les rues.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Je n'utilise pas les terrains de sport.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est important dans le confort, notamment en ville où nous avons juste un balcon. On sent que le besoin de profiter des arbres devient rapidement nécessaire.

**Zone du parc** : 1 – Aire de jeux (en bois)

Caractéristiques :

**Age** : 16 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Lycéen    **Niveau d'étude** : Lycée

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : 1x /semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Besoin d'espace pour **jongler** et **voir des amis**. C'est un peu le seul endroit pour se donner rendez-vous entre amis → Activités ludiques et lieu d'échanges.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

**L'aire de jeux**, c'est plus pratique pour jongler et plus. L'espace est plus fermé.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les terrains de sports, je ne vais pas tellement voir le bassin et les espaces ouverts car je n'y ai pas vraiment d'intérêt.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

J'ai conscience de l'importance de la nature dans la ville, je vois avant tout le parc comme un lieu d'échange et pour les activités ludiques.

Mais ça n'empêche que j'ai une conscience écologique et c'est important d'avoir des arbres en ville.

**Zone du parc :** 1 – Aire de jeux (sol souple)

Caractéristiques :

**Age :** 69 ans    **Genre :** Femme

**Profession :** Retraité mais anciennement agente immobilière **Niveau d'étude :** +2

**Lieu de résidence :** Asnières sur Seine (4km)

**Taux de fréquentation du parc :** 2x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Pour mes petits-enfants, **les emmener dans les airs de jeux**. C'est simplement pour cette raison → activités ludiques.

Je ne viendrai pas toute seule.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Les airs de jeux pour les enfants, c'est eux qui choisissent l'air qu'ils préfèrent. Je n'ai vraiment de préférence et je fréquente juste les jeux et on repart juste après.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Je n'utilise rien d'autre que les aires de jeux.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Je n'y pense pas forcément, je suis très citadine.

**Zone du parc :** 1 – Aire de jeux (sol souple)

Caractéristiques :

**Age :** 37ans    **Genre :** Femme

**Profession :** Marketing    **Niveau d'étude :** +5

**Lieu de résidence :** Clichy-Batignolles (- de 500m)

**Taux de fréquentation du parc :** Tous les week-ends

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Parce **qu'il est proche**, on habite à 5 minutes et puis on vient pour **emmener les enfants dans les airs de jeux**. → Activités ludiques

Ensuite c'est un lieu de **calme et de grands espaces**. Ce parc est plus grand que les autres.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Les airs de jeux pour y faire profiter les enfants. C'est eux qui choisissent toujours cet espace plutôt que les autres. Cette aire (en sol souple de couleur) est plus colorée avec plus de motifs que l'autre, à mon avis les enfants sont très vite attirés par ça.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Je n'utilise jamais les terrains de foot, ni même de basket. Pour le reste ça m'arrive d'y aller, sauf les espaces trop enfermés. Au nord c'est moins bien fréquenté.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est important et on essaie d'intégrer certaines valeurs écologiques dans notre quotidien. D'ailleurs c'est aussi pour cette proximité avec la nature que nous avons décidés de vivre ici.

**Zone du parc :** 1 – Aire de jeux (sol souple)

Caractéristiques :

**Age :** 46 ans    **Genre :** Homme

**Profession :** Juriste    **Niveau d'étude :** +5

**Lieu de résidence :** Clichy-Batignolles (- de 500m)

**Taux de fréquentation du parc :** Tous les week-ends

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

**J'emmène mon fils**, il joue dans les airs de jeux et je le prends en **photo avec les canards**. C'est l'endroit pour immortaliser des moments de lui **avec la nature**.

- Activité ludique
- Nature

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Les airs de jeux pour mon fils, c'est lui qui choisit cet air.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les terrains de sport, ce sont des sports que je ne pratique pas.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est quelque chose d'important selon moi. On habite en appartement est on n'a pas d'autres moyen que les parcs pour profiter des arbres. Et puis ce parc là à beaucoup d'animaux.

**Zone du parc** : 2 – Skate Parc

Caractéristiques :

**Age** : 35 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Finance    **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : 2-3x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

**Courir** → Activités sportives

Aller dans les **airs de jeux et dans le skate parc pour les enfants** → Activités récréatives

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Tout le parc pour courir, mais pour les enfants ce sont essentiellement les airs de jeux et le skate parc.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les terrains de foot car je ne pratique jamais ce sport et je préfère courir le long du parc.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est important, mais en réalité, la nature ici est trop artificiel. Donc pour moi la nature c'est quelque chose de très important mais je pars généralement en forêt ou à la montagne si vraiment je cherche un contact avec.

**Zone du parc** : 2 – Skate Parc

Caractéristiques :

**Age** : 36 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Podologue (cadre)    **Niveau d'étude** : +4

**Lieu de résidence** : 18<sup>ème</sup> (500m environ, à 10min à pied)

**Taux de fréquentation du parc** : 1<sup>ère</sup> fois

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens pour **le Skate Parc** car il n'y en a pas dans le de 18<sup>ème</sup>. Mais j'essaie pour la première fois en vrai, je fais surtout du surf mais à Paris c'est compliqué.

→ Activités récréatives

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Je viens rarement donc je dirai le skate parc. Mais en réalité, je fréquente généralement un **parc pour la verdure**. Car si on met de côté l'aspect « skate parc » je suis plus à la recherche de **grand espace et de végétation**. D'ailleurs je m'allonge très facilement dans l'herbe.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

C'est la première fois mais sinon je suis moins intéressé par les terrains de foot.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Je m'estime très engagé dans les luttes pour le climat. J'ai besoin d'un contact proche avec la nature. Un espace calme et paisible où je peux facilement enlever mes chaussures et marcher sur l'herbe.

**Zone du parc** : 2 – Skate Parc

Caractéristiques :

**Age** : 39 ans    **Genre** : Femme

**Profession** : Finance (employé)    **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : Tous les jours

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

**Emmener mon fils** (8 ans) dans le skate parc. J'utilise aussi beaucoup le parc pour me **rendre au travail** durant la semaine.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Le Skate parc si c'est pour rester dans le parc, j'y accompagne mon fils. C'est simplement plus agréable et plus ludique pour lui. Sinon j'utilise juste le long couloir pour aller au travail, d'ailleurs **les cerisiers sont en fleurs** en ce moment, c'est encore plus agréable.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les terrains de foot et basket. Je n'en fait pas.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Il en faut en ville, surtout à Paris, il manque vraiment d'arbre et ils sont souvent petit. Ici au moins les arbres sont grands et il y a des l'espace. Pour nous qui habitons en appartement, c'est très important. C'était même un critère qui justifie le choix de vivre ici.

**Zone du parc** : 2 – Skate Parc

Caractéristiques :

**Age** : 12 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Collégien    **Niveau d'étude** : Collège

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : Tous les week-ends

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Venir dans les airs de jeux et sur le skate parc.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Le skate parc, j'y fait de la trottinette.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les espaces enherbés et là où les forêts. Ça ne m'intéresse pas vraiment.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Je viens pour jouer sur le skate parc, c'est ce qui m'intéresse ici. Je ne suis pas trop là pour la végétation et le reste.

**Zone du parc** : 2 – Skate Parc

Caractéristiques :

**Age** : 14 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Collégien    **Niveau d'étude** : collège

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : Tous les week-ends

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens pour aller sur le skate parc, je fais de la trottinette l'après-midi.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

C'est dans le skate parc que je reste, je ne vais pas dans les autres endroits. Ici c'est le seul endroit pour faire de la trottinette et du skate.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Tout le reste. Je viens juste pour le skate parc.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Je ne m'y intéresse pas trop, je viens vraiment pour le skate parc. Sinon je ne pense pas que je viendrai.

**Zone du parc** : 3 – Terrain de Pétanque

Caractéristiques :

**Age** : 46 ans    **Genre** : Femme

**Profession** : Formatrice (formation dentiste à l'étranger)    **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : 2-3x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Avant tout pour les pique-niques et les **airs de jeux**. → Activités récréatives

C'est aussi un lieu **de calme** s'y on compare au reste de Paris.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Tout le parc les espaces ouverts, les airs de jeux et terrain de foot. On est dans le terrain de pétanque car il n'y a plus de place dans le terrain de foot.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

C'est difficile, je viens un peu partout. Je dirai le terrain de pétanque en vrai. On n'y joue jamais mais pour le coup on s'y retrouve à défauts d'aller dans les autres endroits.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

On est conscient de l'importance de l'écologie et de devoir mettre des arbres en ville. Je suis pour et c'est normal.

**Zone du parc** : 3 – Terrain de Pétanque

Caractéristiques :

**Age** : 44 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Chef de cuisine    **Niveau d'étude** : CAP

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : 2-3x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens pour profiter des espaces de jeux pour les enfants et chercher le calme.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Les espaces ouverts, c'est grand calme et il y a le soleil. Mais mes enfants (12ans et 9 ans) préfèrent les airs de jeux. On ne vient pas vraiment sur le terrain de pétanque mais il y a du monde dans le terrain de foot, donc on se joue au ballon sur le terrain de pétanque.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Je ne sais pas, honnêtement on va dans un peu toutes les zones. Peut-être les espaces boisées ici (nord), on y pense moins et il y a moins de chose à faire.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Oui et d'ailleurs la nature dans Paris il en faut, il y en a trop peu.

**Zone du parc** : 3 – Terrain de Pétanque

Caractéristiques :

**Age** : 32 ans    **Genre** : Femme

**Profession** : Urbaniste (employée)    **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : 18<sup>ème</sup> ( un peu plus de 1km, 20min à pied)    **Taux de fréquentation du parc** : 1x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Pour la **détente** après le sport à la salle d'escalade à côté. Pour moi c'est important de **venir auprès de la verdure** pour se détendre.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Les espaces ouverts, j'aime m'allonger sur l'herbe mais j'ai généralement mon endroit fétiche sous un arbre mais il est occupé aujourd'hui. Donc je suis venu dans le terrain de pétanque car il n'y a personne et c'est sous les arbres.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les terrains de sport et celui-ci (pétanque). C'est exceptionnel. Ce n'est pas tellement que je n'aime pas, c'est plutôt que je n'ai pas trouvé mieux pour m'y assoir aujourd'hui, ma place étant habituel étant prise.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est très important, entant qu'urbaniste, la place de la nature dans notre quotidien devrait être omniprésente. Je pense qu'il faut plus de lieux comme celui-ci multifonctionnel

### **Zone du parc : 3 – Terrain de Pétanque**

#### **Caractéristiques :**

**Âge :** 29 ans      **Genre :** Femme

**Profession :** Graphiste freelance      **Niveau d'étude :** +3

**Lieu de résidence :** Rue Guy Môquet (environ 600m)      **Taux de fréquentation du parc :** 1-2x/semaine

#### **Entretien compréhensif :**

#### **Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens pour travailler un peu dehors quand il fait beau, ou **juste me poser avec un café**. Parfois **je viens avec des amis** le week-end.

#### **Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

J'aime bien les zones un peu **calmes, sous les arbres**. Aujourd'hui je suis dans le terrain de pétanque parce que c'est vide, et j'avais besoin de calme pour réfléchir. **J'aime les endroits un peu à l'écart**.

#### **Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les terrains de foot et de basket, je n'en fais pas et ça ne m'intéresse pas vraiment. Je cherche les espaces plus calmes. Les aires de jeux aussi.

#### **Êtes-vous sensible à la présence du végétal dans un parc ?**

Oui, complètement. C'est même essentiel. J'aime que ce soit varié, qu'il y ait des arbres, un peu de prairie, pas seulement des allées nettes. Ça inspire.

### **Zone du parc : 3 – Terrain de Pétanque**

#### **Caractéristiques :**

**Âge :** 37 ans      **Genre :** Homme

**Profession :** Enseignant en école primaire      **Niveau d'étude :** Master MEEF (+5)

**Lieu de résidence :** Clichy-Batignolles (-500m)

**Taux de fréquentation du parc :** 1x/semaine

#### **Entretien compréhensif :**

##### **Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Principalement pour **accompagner mes enfants**. On aime bien venir le dimanche pour **se détendre, jouer un peu**, parfois pique-niquer quand il fait beau.

##### **Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Les aires de jeux pour les enfants, bien sûr, mais quand elles sont trop pleines, on se rabat sur le terrain de pétanque. On n'y joue pas à la pétanque, mais mes enfants courent, font des parcours. C'est tranquille et **plus calme** que les zones de jeux.

##### **Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Je n'utilise jamais les terrains de sport car je ne fais pas de ces sport-là. Ni même les aires de jeux

##### **Êtes-vous sensible à la présence du végétal dans un parc ?**

Oui, c'est primordial, surtout pour les enfants. Le végétal permet de créer des espaces calmes, agréables, et pédagogiques aussi. J'aimerais qu'il y ait plus de coins ombragés et un peu de diversité végétale.

**Zone du parc** : 4 – Terrain de sport

Caractéristiques :

**Age** : 11 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Collégien    **Niveau d'étude** : Collège

**Lieu de résidence** : Cardinet (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** :  
3x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Pour jouer au foot.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

J'utilise juste le terrain de foot avec mon frère (9 ans). Il y a ce qu'il faut pour jouer et il y a même des ballons à disposition dans la boîte.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Tout le reste, je ne vais pas dans les autres espaces car je ne peux pas y jouer au foot.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Il faut des arbres, c'est important.

**Zone du parc** : 4 – Terrain de sport

Caractéristiques :

**Age** : 12 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Collégien    **Niveau d'étude** : Collège

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : 3x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens pour le terrain de foot et j'y reste l'après-midi.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Le terrain de foot uniquement.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Tous les autres endroits. Je viens juste pour jouer au foot.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

J'en discute avec mes parents, pour eux c'est important, moi je pense pareil mais c'est surtout avec eux que je discute de ça.

**Zone du parc** : 4 – Terrain de sport

Caractéristiques :

**Age** : 19 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Etudiant    **Niveau d'étude** : BTS (+2)

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)

**Taux de fréquentation du parc** : Tous les week-ends

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

C'est un raccourci pour nos trajets de tous les jours et sinon c'est pour surveiller mes petits frères (3ans et 6 ans) qui jouent au foot ou dans les airs de jeux.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Les airs de jeux et le terrain de foot pour quand je suis avec mes frères, sinon c'est juste un lieu de passage. Je n'ai pas forcément d'affinité avec le reste.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les espaces de verdure c'est rare que j'y aille vraiment, car je ne viens jamais sauf pour accompagner mes frères.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Je ne suis pas forcément sensible, pour moi un parc c'est avant tout un endroit ludique et adapté pour le sport en plein air.

Par contre j'avoue qu'en ce moment les arbres (cerisiers) sont en fleur et c'est joli. C'est sur mon trajet quotidien et c'est vrai que c'est beau.

**Zone du parc** : 4 – Terrain de sport

Caractéristiques :

**Age** : 45 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Chef d'entreprise    **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : 3x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens **pour le parcours** dans tout le parc, **marcher** un peu et le terrain de basket. Je joue un peu pour me dépenser avec les autres personnes du terrain.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Un peu de tout, je vais auprès de la **verdure, les espaces enherbés**, j'aime car c'est à l'air libre. Je viens aussi sur le terrain de basket mais pas uniquement. **J'associe le sport et la détente.**

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

C'est difficile de répondre, je dirai les espaces au nord, là où il y a beaucoup de végétation, c'est plus loin et moins de soleil. Et évidemment les aires de jeux

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

La nature c'est la raison pour laquelle je viens dans le parc, avec les arbres en fleur en ce moment c'est agréable. Le basket c'est un plus. Sans le terrain de basket je viendrais quand même de temps en temps.

**Zone du parc** : 4 – Terrain de sport

Caractéristiques :

**Age** : 11 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Collégien    **Niveau d'étude** : Collège

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : 3x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Pour **jouer au basket**.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Le terrain de basket, je n'utilise que cette partie. Il y a du monde, mon père m'accompagne et on joue ensemble.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Tous les reste du parc. Je ne viens que pour le basket.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est important mais je viens vraiment pour le basket. Sans le terrain je ne viendrais pas.

**Zone du parc** : 5 – Plage verte

Caractéristiques :

**Age** : 29 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Tech manager    **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : 1x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

**Courir, aller boire un verre sur l'herbe** et emmener mon chien courir.

Le parc est **grand et calme**, c'est plus agréable que les autres parcs de Paris

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Je cours essentiellement dans la partie nord car c'est moins fréquenté. C'est plus agréable et pour jouer avec le chien, l'espace ouvert est plus grand.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les aires de jeux.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

La nature c'est clairement ce que je cherche quand je cours. C'est important d'avoir plus d'espace de nature car ce sont les seuls endroits adaptés pour courir et c'est plus agréable d'être au contact de la végétation. Si on devait parler d'un point de vue écologie, je ne m'y connais pas mais ça ne m'empêche pas de désirer plus de vert dans Paris.

**Zone du parc** : 5 – Plage verte

Caractéristiques :

**Age** : 28 ans    **Genre** : Femme

**Profession** : Productrice de lieux immersifs    **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : 1x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

**Profiter des grands espaces et du calme.** Ça se fait rare à Paris. Ce parc est récent et j'aime beaucoup le style qu'ils lui ont donné. C'est moderne et il y a tout ce qu'il faut.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Je reste essentiellement sur l'herbe, en plus avec le soleil c'est plus agréable.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les aires de jeux.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Quand on vit en ville, on se rend compte de l'importance d'avoir de la nature à proximité de chez soi. C'est le contact avec l'herbe qui m'attire.

**Zone du parc** : 5 – Plage verte

Caractéristiques :

**Age** : 36 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Chargé de communication    **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : Clichy (un peu plus d'1km)    **Taux de fréquentation du parc** :  
Tous les jours

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

C'est sur **mon chemin pour aller au travail**, quelquefois je m'arrête. C'est un bel endroit pour se reposer.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Je traverse tout le long, d'ailleurs en ce moment **le couloir avec les cerisiers est particulièrement joli car ils sont en fleurs**. J'ai décidé de venir pour marcher sur l'herbe pied nu.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les aires de jeux, un peu trop vieux (rire).

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est important pour moi mais ce n'est pas tellement de la nature que l'on a en ville. C'est une nature très artificielle. Il en faut est c'est normal, mais j'associe la nature à des endroits comme la montagne et la forêt.

**Zone du parc** : 5 – Plage verte

Caractéristiques :

**Age** : 17 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Lycéen    **Niveau d'étude** : Lycée

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : 3x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

C'est à côté de chez moi et du lycée. Ensuite j'aime profiter du soleil et discuter.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

J'utilise surtout les zones engazonnées. C'est au soleil et quand on est entre amis c'est plus pratique. C'est facile de faire un cercle et de discuter.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les aires de jeux évidemment et les terrains de sport car je ne pratique pas de foot ni de basket.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Ce n'est pas ce que je cherche en premier car je viens pour discuter mais sans verdure c'est possible que je ne vienne pas non plus, donc oui la nature à sa place et j'y prête inconsciemment de l'importance.

**Zone du parc** : 5 – Plage verte

Caractéristiques :

**Age** : 18 ans    **Genre** : Femme

**Profession** : Lycéenne    **Niveau d'étude** : Lycée

**Lieu de résidence** : Clichy (1 peu plus d'1km)    **Taux de fréquentation du parc** : 3x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens pour **discuter entre amis** et que c'est juste **à côté du lycée en semaine**. S'il n'y avait pas le parc à proximité on n'irait pas. En week-end je viens pour rejoindre mon copain.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Ici (espaces engazonnés), car il y a plus de soleil. C'est plus convivial. Là-bas (espaces fermées) c'est trop à l'écart et ça fait un peu peur des fois.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les aires de jeux et les espaces avec trop de végétation. Les terrains de sports non plus.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Je n'y pense pas vraiment. Honnêtement je m'en fiche un peu. Enfin non c'est important mais j'avoue que je n'y pense pas trop.

**Zone du parc** : 6 – Espaces boisés (Forêt de cerisier)

Caractéristiques :

**Age** : 34 ans    **Genre** : Femme

**Profession** : Juriste    **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : 5<sup>ème</sup> arrondissement (+ 4km)    **Taux de fréquentation du parc** : 1<sup>ère</sup> fois

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je suis venu pour **voir les cerisiers**, j'ai vu sur les réseaux sociaux qu'ils étaient en fleur et j'ai voulu venir voir. Je prends quelques photos.

J'aime bien aussi de voir différentes zones, on peut faire tout ce que l'on veut. C'est très bien pensé.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

C'est la première fois que je viens mais je suis venu voir les cerisiers en fleur. C'est super beau.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

C'est la première mais sinon je dirai les terrains de foot et les aires de jeux ducoup.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est important d'avoir des espaces de nature en ville, surtout à Paris. Je suis venu du 5<sup>ème</sup> pour voir les cerisiers en fleur. Il n'y a pas ça dans le centre. Ça manque beaucoup et ça fait du bien. C'est apaisant d'avoir autant de végétation.

**Zone du parc** : 6 – Espaces boisés (Clairière au nord)

Caractéristiques :

**Age** : 19 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Etudiant en philosophie    **Niveau d'étude** : +1 (+3 étude terminée)

**Lieu de résidence** : moins de 500m    **Taux de fréquentation du parc** : tous les jours

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens me balader car le parc est **grand**.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Un peu toutes les parties, dans cette espace on est plus **au calme**. J'aime vraiment profiter du **calme et me détendre**.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

En théorie, les aires de jeux et terrains de sport.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est très important d'avoir un contact avec la nature, il en manque à Paris et c'est essentiel pour moi. Ça aide à se détendre et ça coupe de la routine, du bruit des voitures.

**Zone du parc** : 6 – Espaces boisés (Forêt de cerisier)

Caractéristiques :

**Age** : 47 ans    **Genre** : Hommes

**Profession** : Architecte    **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : Tous les jours

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens surtout pour **pratiquer du sport**, faire le point. C'est ma routine de début de journée. Je fais souvent le point en début de journée et ici ça m'aide.

**Parfois je sors avec mes enfants.**

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Je reste essentiellement dans la partie sud, celle du nord est moins intéressante et les zones fermées là-bas sont moins bien fréquentées. Je trouve la partie nord moins bien réussie que celle-ci (sud).

En **plus cerisiers sont en fleur** et j'avais envie de les prendre en photo.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les aires de jeux et les terrains de sport, c'est pour les enfants.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est très important d'en avoir en ville, ça aide à mieux se sentir et comme j'ai dit, ça m'aide à faire le point en début de journée. En plus ici on retrouve beaucoup d'ambiance, de végétaux et mêmes des animaux.

**Zone du parc** : 6 – Espaces boisés (clairière nord)

Caractéristiques :

**Age** : 56 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Ingénieur en bâtiment (cadre)    **Niveau d'étude** : +6, bientôt +9

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m)    **Taux de fréquentation du parc** : Tous les jours

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Pour le sport, une fois par semaine, je marche. Ensuite je viens pour la respiration, je m'oxygène, je fais des crises d'asthme et l'air du parc est meilleur. Dans les rues c'est trop pollué.

Enfin, je viens dans le parc pour voir les oiseaux, je suis un passionné d'ornithologie.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Ici dans cette zone forestière, je trouve qu'il y a plus une sensation de nature, c'est plus calme que dans la partie sud.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Aires de jeux et terrains de sport, j'ai aucun intérêt à y aller (rire).

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est le critère principal pour moi, je recherche ce contact avec la nature et elle me permet de mieux respirer. Les végétaux stockent le carbone, il en faudrait plus à Paris.

D'ailleurs si ça vous intéresse, il y a 20 espèces d'oiseaux différentes dans ce parc, il est plus riche en faune que tous les autres à Paris. J'ajouterai que le personnel d'entretien du parc est incompetent, il coupe les branches beaucoup trop courtes et les oiseaux ne peuvent plus venir faire leur nid.

**Zone du parc :** 6 – Espaces boisés (Forêt de cerisier)

Groupe de deux personnes

Caractéristiques :

**Age :** 21ans    **Genre :** Homme

**Profession :** Etudiant en informatique    **Niveau d'étude :** +4 ; bientôt +5

**Lieu de résidence :** Sud de Paris (plus de 4km)    **Taux de fréquentation du parc :** 1<sup>ère</sup> fois

Caractéristiques :

**Age :** 22ans    **Genre :** Femme

**Profession :** Etudiant en informatique    **Niveau d'étude :** +4 ; bientôt +5

**Lieu de résidence :** Lille (plus de 4km)    **Taux de fréquentation du parc :** 1<sup>ère</sup> fois

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

On a vu sur Tik Tok (réseau social) des vidéos des cerisiers en fleurs, on a voulu venir voir.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

C'est la 1<sup>ère</sup> fois mais on est venu se donner rendez-vous ici. C'est sur les réseaux sociaux et on trouvait ça chouette de venir voir. Les cerisiers sont vraiment magnifiques.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

On vient là pour la première fois mais on va dire les aires de jeux.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

On discutait justement des enjeux climatiques hier. La nature à sa place et elle est notre seule alliée face à ces enjeux. C'est pour la voir que nous sommes venus ici à travers les couleurs qu'elle peut apporter.

**Zone du parc** : 7 – Bassin biotope

Caractéristiques :

**Age** : 16 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Lycéen    **Niveau d'étude** : Lycée

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m) **Taux de fréquentation du parc** : (2x par mois)

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je suis venu prendre exceptionnellement des **photos des animaux**. Je prends des photos d'un peu de tout et là j'avais envie de photographier des animaux, donc je suis venu ici.

En plus c'est **particulièrement grand et calme**.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

La partie sud, c'est plus proche de chez moi, donc **oui la proximité à influencé. Même pour les animaux, je ne serais pas venu si le parc était trop loin.**

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les aires de jeux car c'est pour les enfants. Je ne suis pas très foot non plus.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Je viens vraiment dans un parc pour la végétation si j'y vais seul. Mais entre amis ce n'est pas vraiment un critère. Ça dépendra beaucoup de si je suis seul ou accompagné.

Après je ne suis pas plus sensible qu'un autre, je suis venu pour les animaux mais c'est exceptionnel.

**Zone du parc** : 7 – Bassin biotope

Caractéristiques :

**Age** : 33 ans    **Genre** : Femme

**Profession** : Chef de produit    **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : Clichy-Batignolles (- de 500m) **Taux de fréquentation du parc** : 3x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens pour la **course à pied et marcher**

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

J'utilise toutes les parties pour courir, je fais mon 10km. D'ailleurs je trouve le parc pas suffisamment grand.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les aires de jeux car j'ai passée l'âge (rire).

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est important pour moi, pour me sentir bien, d'être auprès de la nature. Je pourrais courir sur une vraie piste, ça sera même plus facile mais je viens ici car **c'est plus agréable, plus calme.**

**Zone du parc** : 7 – Bassin biotope

Caractéristiques :

**Age** : 30 ans    **Genre** : Femme

**Profession** : Web marketing (employée) **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : Lyon mais anciennement Clichy-Batignolles (+ de 4km)

**Taux de fréquentation du parc** : Tous les jours avant. Aujourd'hui rarement

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens **car c'est grand et c'était à côté de chez moi quand j'habitais ici. C'est calme**, il y a moins de bruit que les autres parcs.

En plus il est grand, c'est ce qui est important pour moi, **je cherche les grands espaces**.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Je marchais mais là je me suis arrêtée car **j'ai vu une tortue**. C'est chouette de trouver autant d'animaux ici. Il y en a peu à Paris. Sinon je marche un peu partout et je m'arrête sur l'herbe.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les aires de jeux et le terrain de foot. Plus l'âge et le terrain ne m'intéresse pas.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est la raison pour laquelle je viens dans un parc. Ici c'est ce qui m'apaise, c'est grand, calme et on voit justement des animaux dans le bassin avec des roseaux.

**Zone du parc** : 7 – Bassin biotope

Caractéristiques :

**Age** : 33 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Militaire    **Niveau d'étude** : Bac

**Lieu de résidence** : Lyon (+ de 4km)    **Taux de fréquentation du parc** : 1<sup>ère</sup> fois

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je suis venu car mon amie me montre le quartier où elle habitait. J'aime beaucoup regarder les gens **pratiquer du sport** car ça me motive aussi. J'en fait aussi quand je viens dans un parc.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

C'est la première fois, je suis près du bassin car **il y a des tortues**, c'est rare d'en voir.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Je dirai que je n'ai pas d'intérêts à aller dans les aires de jeux.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

C'est quelque chose auquel je pense souvent, à l'armée on y est souvent proche de la nature. Dans un parc c'est un critère que je cherche, accompagnée du côté sportif. Je vais généralement privilégier un parc où il est facile d'y faire du sport.

**Zone du parc** : 7 – Bassin biotope

Caractéristiques :

**Age** : 36 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Ingénieur en informatique (employé)    **Niveau d'étude** : +8

**Lieu de résidence** : Clichy (+ d'1km)    **Taux de fréquentation du parc** : tous les 2-3 mois

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

**C'est grand et pas loin de chez moi.** Je viens assez rarement.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Là où il y a des animaux, **je regarde les oiseaux**, je me vide un peu la tête. Je me suis arrêté ici car il y a plus d'animaux et **c'est reposant de regarder l'eau**.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Je suis venu pour voir un peu la nature donc le reste je m'en fiche un peu. On va dire les aires de jeux évidemment et puis les terrains de foot.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

La nature c'est la première chose que je cherche en venant ici. Elle me sort de mon quotidien.

**Zone du parc** : 8 – Les cheminements

Caractéristiques :

**Age** : 16 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Lycéen    **Niveau d'étude** : Lycée

**Lieu de résidence** : Asnières (3km – 4km) **Taux de fréquentation du parc** :  
3x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

C'est **proche du lycée, je viens discuter avec mes amis**, c'est beaucoup plus agréable que le lycée. En week-end j'y retrouve ma copine, c'est un lieu de partage.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

La partie nord, plus précisément, les bancs disponibles ou les espaces enherbés. C'est plus adapté pour discuter.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les aires de jeux, normal. Et les terrains de sport. Là où il y a trop de végétation en vrai je n'y vais jamais.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Je ne m'y intéresse pas trop, je sais que c'est important mais ce n'est pas mon critère principal. Je viens vraiment pour discuter entre amis.

**Zone du parc** : 8 – Les cheminements

Caractéristiques :

**Age** : 55 ans    **Genre** : Femme

**Profession** : Coach    **Niveau d'étude** : Bac

**Lieu de résidence** : 11<sup>ème</sup> arrondissement (+ de 4km)    **Taux de fréquentation du parc** : 1x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens **donner des cours de sport**.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

C'est plus **pratique pour le sport**, on fait des circuits, des entrainements.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Aires de jeux, ça tombe de sens et espaces fermées. Même les terrains de sport. Je viens juste donner des cours ici (le long des chemins).

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Je ne m'y intéresse pas plus que ça. Je vis pour le sport.

**Zone du parc** : 8 – Les cheminements

Caractéristiques :

**Age** : 51 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Commercial (employé) **Niveau d'étude** : +3

**Lieu de résidence** : Asnières (3km -4 km) **Taux de fréquentation du parc** : 3-4x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je passe par là pour aller au sport, je ne m'y arrête pas vraiment.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

C'est plus agréable de passer par là pour le sport, c'est plus courts de passer par la rue à côté mais autant passer par le parc.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Tout sauf les chemins ducoup.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Non pas tellement, si je veux voir des arbres et de la nature je ne vais pas dans un parc, je vais en forêt.

**Zone du parc** : 8 – Les cheminements

Caractéristiques :

**Age** : 63 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Retraité    **Niveau d'étude** : CAP

**Lieu de résidence** : Clichy (1km – 2km)    **Taux de fréquentation du parc** : Tous les jours

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

Je viens marcher, ça me rappelle l'est, de venir marcher à la montagne.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Je marche donc je ne m'arrête pas vraiment dans un espace en particulier. J'aime bien les points d'eaux, il y a des animaux.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

Les aires de jeux et les terrains de sport. A mon âge ça ne m'intéresse plus (rire)

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

J'y suis très sensible, je viens de la montagne, je suis ici pour le travail de ma femme. Si je pouvais j'y serai retourné. Donc à défaut, je viens ici.

**Zone du parc** : 8 – Les cheminements

Caractéristiques :

**Age** : 62 ans    **Genre** : Homme

**Profession** : Producteur de cinéma    **Niveau d'étude** : +5

**Lieu de résidence** : 18ème (500-1km)    **Taux de fréquentation du parc** : 1-2x/semaine

Entretien compréhensif :

**Pour quelles raisons venez-vous dans ce parc ? Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?**

D'abord je viens pour le sport, courir et faire mes étirements.

Ensuite je viens pour me détendre, aller sur un transat près des espaces engazonnées et lire un livre

**Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ? pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette partie ?**

Les chemins dans tout le parc, il y a un super circuit.

J'aime bien aussi la partie sud pour me détendre, c'est plus proche de mon domicile, j'ai 20 min pour venir ici.

**Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ? pourquoi ? qu'est-ce que vous n'aimez pas dans cette partie ?**

En toute évidence, les aires de jeux et les terrains de foot.

**Etes-vous sensibles à la présence du végétal dans un parc ?**

Je suis surtout sensible à la modernité, la façon dont les éléments naturels sont mis en relation avec le style de notre époque. Les cerisiers en fleurs c'est super beau et les milieux aquatiques, les animaux. Ça me parle est ça change du reste de la ville.

Il manque cependant du relief, ça rappellera plus la nature. Ici on reste sur quelque chose d'artificiel.





















## Annexe : Tableau comparatif total à l'échelle du parc.

Total des zones	Total Zone 1	Total Zone 2	Total Zone 3	Total Zone 4	Total Zone 5	Total Zone 6	Total Zone 7	Total Zone 8	Total du parc. (#40)
<b>Questions ouvertes</b>									
<b>Pour quelle raison venez-vous dans ce parc ?</b>									
<b>Quelles sont vos pratiques les plus courantes ?</b>									
<b>Pourquoi ? qu'est-ce que vous aimez dans cette</b>									
Multi-usage			1		1	1			3
De passage	1	1	0	1	1			1	5
La proximité	1		0	1	2		2		6
La taille du parc	1		1	0	2		3		7
Le calme, se détendre	2	1	4	1	3	2	4	1	18
S'isoler			3			2			5
Jouer dans les aires de jeux	1	1	0	0					2
S'oxygéner						1	1	1	3
Faire du sport		4	3	4	1	2	2	3	19
Emmener des enfants aux aires de jeux	4	2	3	1					10
Discuter, échanger	1		0	1	3			1	6
Profiter de la nature	2	1	2	1	3	5	4	2	20
Les arbres en fleur		1	0	1	1	4		1	8
<b>Quelles parties du parc utilisez-vous le plus ?</b>									
Zone 1: Air de jeux	5	1	0	0					0
Zone 2 : Skate Parc		4	3	1					10
Zone 3: Terrain de pétanque			0	0					4
Zone 4: Terrain de sport			2	5			1		8
Zone 5: Plage verte			3	1	5				11
Zone 6: Espaces boisés			1	0		5		2	6
Zone 7: Bassin biotope			0	0			4		4
Zone 8: Les cheminements	1	1	0	1	2	2	1	4	12
<b>Quelles parties du parc utilisez-vous le moins ?</b>									
Zone 1: Air de jeux		1	2	4	5	4	4	4	24
Zone 2 : Skate Parc	1			3				1	5
Zone 3: Terrain de pétanque	1	1	2	3				1	8
Zone 4: Terrain de sport	5	4	3		1	4	3	4	24
Zone 5: Plage verte	1	2		4				1	8
Zone 6: Espaces boisés	2	2	3	5	1			1	14
Zone 7: Bassin biotope	2	1		3				1	7
Zone 8: Les cheminements		1		3					3
<b>Etes vous sensibles à la présence du végétal et de la nature dans un parc ?</b>									
Sensible	4	3	5	3	4	5	5	2	31
Pas d'avis	1	2	0	2	1			3	9

# Bibliographies

- Auricoste, I. (2003). Urbanisme moderne et symbolique du gazon. *Communications. Bienfaisante nature*. 74 pp. 19-32, <https://doi.org/10.3406/comm.2003.2126>
- Bailly, A. (1981). La géographie du bien-être. *Revue de géographie alpine*. 70-1-2. pp.204-206. [https://www.persee.fr/doc/rga\\_00351121\\_1982\\_num\\_70\\_1\\_2501\\_t1\\_0204\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/rga_00351121_1982_num_70_1_2501_t1_0204_0000_2)
- Bell J., Wilson J., Liu G. (2008). Neighborhood greenness and 2-year changes in body mass index of children and youth. *American Journal of Preventive Medicine* 35 (6), pp. 547-553.
- Blanchon, B. (1999). Les paysagistes français de 1945 à 1975. *Les Annales de la Recherche Urbaine*. 85, pp. 20-29. <https://doi.org/10.3406/aru.1999.2275>
- Bonnes, M., Aiello, A., & Bonaiuto, M. (1999). Les espaces verts urbains dans les pratiques et les représentations des habitants. *Villes En Parallèle*, 28(1), pp.176-194. <https://doi.org/10.3406/vilpa.1999.1279>
- Bourdeau-Lepage, L. (2019). De l'intérêt pour la nature en ville. *Revue d'économie régionale et urbaine*. 5. pp.893-911. <https://shs.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2019-5-page-893?lang=fr>
- Bourdeau-Lepage, L. (2024). Du soin apporté à la nature et du bien-être des citoyens. Prendre soin de la nature urbain, 192, pp.105-119. <https://shs.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2024-2-page-105?lang=fr&tab=texte-integral>
- Bourdelle, É. (2021). Usages de la ville, usages du corps. *Les Promenades de Paris d'Adolphe Alphand. Arts et Savoirs*, 16. <http://journals.openedition.org/aes/4122>.
- Burlot, B. Paupardin, M. (2002) Les activités de glisse. *Les pratiques sportives en France : enquête 2000*, pp.63-67.
- Caenen, Y. Decondé., C. Jabot., D. Martinez., C. Ouardi., S. Eloy., P. Jouny, L., (2017). Une mosaïque sociale propre à Paris. *Insee Analyses*. 53 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2572750>
- Donadieu, P. (2007). Le paysage, les paysagistes et le développement durable : quelles perspectives. *Economie rurale* 297-298. pp.10-22. <https://doi.org/10.4000/economierurale.1923>
- Dupuy, G. (1993) Les stations nodales du métro de Paris : le réseau métropolitain et la revanche de l'histoire. *Annales de géographies*. 569. pp.17-31.
- Grange, C. (1993). Les classes privilégiées dans l'espace parisien (1903-1987). *Espace, populations, sociétés. Mélanges - Miscellanies*. pp. 11-21. <https://doi.org/10.3406/espos.1993.1552>
- Grinsburger, M. (2020). De la norme à la pratique écocitoyenne. *Revue française de sociologie*. 61 pp.43-78. <https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2020-1-page-43?lang=fr>
- Jo Black, K. Richards, M. (2020). Eco-gentrification and who benefits from urban green amenities: NYC's High Line. *Landscape and Urban Planning*, 204. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0169204619314574>

Larroque, D., Jigaudon, G. (1980) Industrialisation et équipements urbains à Paris. 1830-1914. *Les Annales de la recherche urbaine*, 8, pp. 49-86.

<https://doi.org/10.3406/aru.1980.998>

Long, N. Tonini, B. (2012). Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers. *Vertigo*, 12 (2). <https://doi.org/10.4000/vertigo.12931>

Mannuset, S. (2012). Impacts psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains. *Développement durable et territoires*, 3, (3)

<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9389>

Mathis, C. (2022). Quelle nature pour les villes françaises du XIXème siècle ? *La nature en ville*. <https://doi.org/10.4000/books.lisaa.1701>.

Mériaudeau, R. Merlin, P. Choay, F. (1988). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. *Revue de géographie alpine*, 76 (n°3), pp. 304-305.

[www.persee.fr/doc/rqa\\_0035-1121\\_1988\\_num\\_76\\_3\\_2716\\_t1\\_0304\\_0000\\_2](http://www.persee.fr/doc/rqa_0035-1121_1988_num_76_3_2716_t1_0304_0000_2).

Vitalis, L. Li, F. Apostolou, M. Guéna, F. (2020). Une analyse non-substantialiste de l'architecture et du paysage. *Arts et sciences*. 4 (4). <https://www.openscience.fr/Une-analyse-non-substantialiste-de-l-architecture-et-du-paysage>

#### **Documents officiels :**

Atelier parisien de l'urbanisme. (2018). Evolution de la nature à Paris de 1730 à nos jours.

Atelier parisien de l'urbanisme. (2021). Synthèse du diagnostic territorial du 17<sup>ème</sup> arrondissement.

Ministère de la Transition écologique. (2023). Charte des écoquartiers.

Plan Local de l'Urbanisme. (2024). <https://regles-urbanisme.paris.fr/plu-bioclimatique/>

#### **Pages Internet :**

Ville de Paris. (2023) Le Square des Batignolles, un jardin Haussmannien. [https://storymaps.arcgis.com/stories/421655a8dbba4eba94afea427143cc22?fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMTAAAR1LflYmTBwvKqy5zAo5RGDF6aaJrducUEqyARaRY3mU9TxYGaMgbsU4GU\\_aem\\_7mHzWm7PIGXhKqvYx2ZtNA](https://storymaps.arcgis.com/stories/421655a8dbba4eba94afea427143cc22?fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMTAAAR1LflYmTBwvKqy5zAo5RGDF6aaJrducUEqyARaRY3mU9TxYGaMgbsU4GU_aem_7mHzWm7PIGXhKqvYx2ZtNA)

<https://www.bien-dans-ma-ville.fr/paris-75056/arrondissement-17/>

#### **Article de presse :**

Haffiner, J. (2015). The dangers of eco-gentrification : what's the best way to make a city greener ? *Theguardian*.